

Chapitre



ACCÈS À L'ÉDUCATION, PARTICIPATION ET PROGRESSION



QUELLE EST L'IMPORTANCE DE LA FILIÈRE PROFESSIONNELLE ?

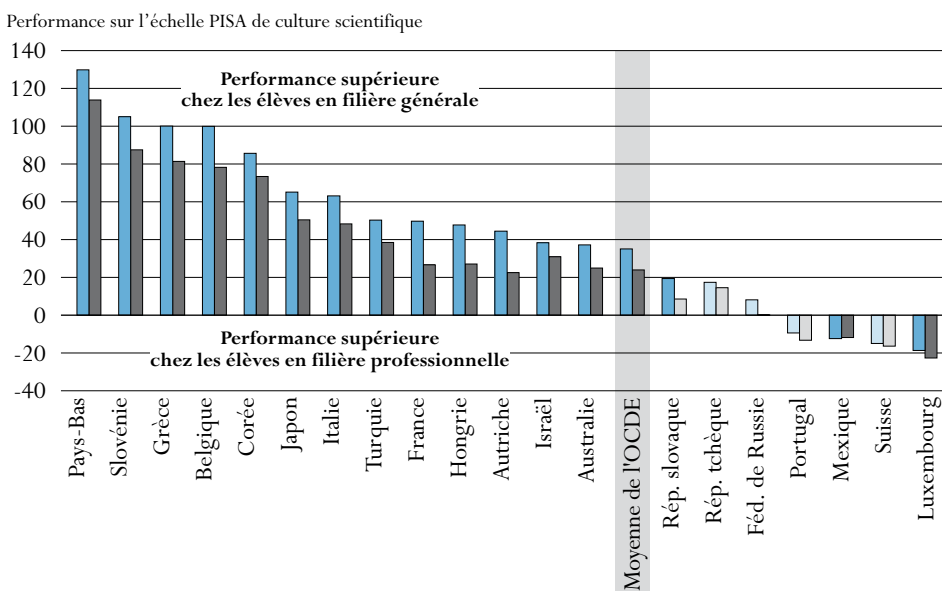
Cet indicateur indique les taux de scolarisation en filière professionnelle dans le deuxième cycle de l'enseignement secondaire et montre la répartition des diplômés du deuxième cycle de l'enseignement secondaire et de l'enseignement post-secondaire non tertiaire en filière professionnelle entre les domaines d'études. Il compare également les dépenses par élève entre la filière générale et la filière professionnelle dans le deuxième cycle de l'enseignement secondaire. Enfin, il compare les performances des élèves de 15 ans en filière générale et en filière professionnelle.

Points clés

Graphique C1.1. Variation de la performance en sciences selon les filières d'enseignement (2006)

- Écart de performance en sciences entre les élèves en filière générale et en filière préprofessionnelle et professionnelle
Les écarts statistiquement significatifs sont indiqués par des couleurs plus foncées.
- Écart de performance en sciences entre les élèves en filière générale et en filière préprofessionnelle et professionnelle compte tenu du statut économique, social et culturel (SESC) des élèves
Les écarts statistiquement significatifs sont indiqués par des couleurs plus foncées.

Le cycle PISA 2006 montre que les élèves de 15 ans en filière préprofessionnelle et professionnelle accusent des performances en sciences inférieures dans une mesure statistiquement significative à celles des élèves en filière générale dans 12 des 15 pays de l'OCDE dont les données sont disponibles. En moyenne, les jeunes de 15 ans en filière générale obtiennent un score supérieur de 35 points. L'écart de score entre les deux groupes reste sensible (24 points) après ajustement en fonction des facteurs socio-économiques.



Remarque : figurent dans ce graphique les pays dont la catégorie agrégée des filières préprofessionnelles et professionnelles représente au moins 3 % des élèves.

Les pays sont classés par ordre décroissant de l'avantage de performance entre les élèves en filière générale et en filière professionnelle.

Source : Base de données PISA 2006 de l'OCDE, tableau C1.4. Voir les notes à l'annexe 3 (www.oecd.org/edu/eag2008).

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/425027846502>

Autres faits marquants

- Dans 13 des 28 pays membres de l'OCDE considérés ici et dans un pays partenaire, en l'occurrence en Slovénie, la majorité des élèves sont en filière préprofessionnelle ou professionnelle dans le deuxième cycle de l'enseignement secondaire. Dans la plupart des pays de l'OCDE, une grande partie des formations professionnelles relevant du deuxième cycle de l'enseignement secondaire sont dispensées en milieu scolaire.
- Dans les pays de l'OCDE dont les données sont disponibles, les diplômés de la filière professionnelle sont plus nombreux en ingénierie, en production et en construction dans le deuxième cycle de l'enseignement secondaire (34 %) et dans l'enseignement post-secondaire non tertiaire (22 %).
- Dans le deuxième cycle de l'enseignement secondaire, les 14 pays de l'OCDE dont les données sont disponibles dépensent en moyenne 925 USD de plus par élève en filière professionnelle qu'en filière générale.

Contexte

Un certain nombre de facteurs, dont les meilleures perspectives professionnelles qui s'offrent aux plus instruits, encouragent les jeunes à poursuivre des études au-delà de l'obligation scolaire pour obtenir un diplôme de fin d'études secondaires. Sous l'effet de l'accroissement constant des taux de scolarisation dans le deuxième cycle de l'enseignement secondaire, les pays doivent prendre en charge des effectifs d'élèves d'une plus grande diversité à ce niveau d'enseignement.

Les pays n'ont pas tous choisi la même approche pour relever ce défi. Certains proposent dans le premier cycle du secondaire des formations académiques et générales non sélectives pour tenter d'offrir à tous les élèves les mêmes possibilités d'apprentissage, tandis que d'autres différencient davantage les formations (générales, préprofessionnelles et / ou professionnelles) dans le premier et le deuxième cycle de l'enseignement secondaire. La filière professionnelle se distingue de la filière générale non seulement par le contenu de ses cours, mais également par sa finalité, qui consiste généralement à préparer les élèves à exercer des professions spécifiques et, dans certains cas, à entrer directement dans la vie active.

Les pays doivent soumettre leur système d'éducation à un suivi permanent pour s'assurer de l'adéquation entre les diplômés et l'évolution de la demande sur le marché du travail et anticiper les besoins futurs. Parmi les défis que les pays ont à relever dans la filière professionnelle, citons l'augmentation du nombre de jeunes en apprentissage, la pénurie de main-d'œuvre dans des secteurs spécifiques d'activité ainsi que l'amélioration de l'image de marque et de la qualité de la filière.

Désormais, la filière professionnelle englobe non seulement les formations préprofessionnelles et professionnelles dispensées dans le cadre institutionnel dans le deuxième cycle de l'enseignement secondaire, dans l'enseignement post-secondaire non tertiaire, voire dans l'enseignement tertiaire, mais aussi la formation continue en rapport avec la vie professionnelle dispensée en dehors du cadre institutionnel (voir l'indicateur C5). Cet indicateur étudie plus spécifiquement les formations préprofessionnelles et professionnelles dispensées dans le cadre institutionnel dans le deuxième cycle de l'enseignement secondaire et dans l'enseignement post-secondaire non tertiaire.

Observations et explications

Taux de scolarisation en filière professionnelle dans le deuxième cycle de l'enseignement secondaire

Dans la plupart des pays de l'OCDE, les élèves ne suivent pas un cursus uniforme dans le deuxième cycle de l'enseignement secondaire. Les formations relevant de ce niveau d'enseignement sont classées en trois catégories selon la mesure dans laquelle elles visent un groupe particulier de professions ou de secteurs d'activité et permettent d'acquérir une qualification pertinente sur le marché du travail. Il s'agit des catégories suivantes :

- Les formations de la filière générale ne sont pas explicitement conçues pour préparer les élèves à exercer des professions précises ou à accéder à des formations professionnelles ou techniques plus poussées (moins de 25 % des matières de ces formations sont de nature professionnelle ou technique.)
- Les formations de la filière préprofessionnelle ou prétechnique sont principalement destinées à initier les élèves au monde du travail et à les préparer à suivre une formation professionnelle ou technique plus poussée. Elles ne sont pas conçues pour donner aux élèves une qualification

professionnelle ou technique qu'ils peuvent d'emblée valoriser sur le marché du travail. (Au moins 25 % des matières de ces formations sont de nature professionnelle ou technique.)

- Les formations de la filière professionnelle préparent les élèves à l'exercice immédiat de professions spécifiques, sans autre formation. Elles sont conçues pour donner aux jeunes une qualification professionnelle ou technique pertinente sur le marché du travail.

Les formations de la filière préprofessionnelle et professionnelle se répartissent en deux catégories selon qu'elles sont dispensées principalement en milieu scolaire ou en entreprise (programmes emploi-études) :

- Les formations scolaires sont dispensées (exclusivement ou en partie) dans des établissements d'enseignement ainsi que dans des centres de formation gérés par les pouvoirs publics, des entités privées ou des entreprises qui sont reconnus comme établissements d'enseignement. Ils peuvent comporter un volet pratique, par exemple une formation pratique en entreprise. Ces formations sont dites « scolaires » si elles sont dispensées à hauteur de 75 % au moins dans le cadre scolaire ou par enseignement à distance.
- Dans les programmes « emploi-études », moins de 75 % de la formation est dispensée en milieu scolaire ou par enseignement à distance. Il s'agit notamment des formations organisées en collaboration avec les établissements d'enseignement dans lesquels les périodes d'étude en milieu scolaire et les périodes de formation pratique en entreprise sont soit concomitantes, soit en alternance (formation sous contrat d'apprentissage ou en alternance).

L'orientation professionnelle ou générale plus ou moins marquée d'une formation n'est pas nécessairement le critère qui détermine si elle donne accès ou non à l'enseignement tertiaire. Dans plusieurs pays de l'OCDE, certaines formations à vocation professionnelle sont également conçues pour préparer les élèves à des études tertiaires plus poussées alors que dans d'autres, les formations relevant de la filière générale ne donnent pas toujours accès à des niveaux supérieurs d'enseignement.

Dans 13 pays de l'OCDE et, dans les pays partenaires, en Slovénie (dont les données sont comparables), la majorité des élèves scolarisés dans le deuxième cycle de l'enseignement secondaire suivent des formations préprofessionnelles ou professionnelles. Dans la plupart des pays dotés d'un système de formation en alternance (en Allemagne, en Autriche, au Luxembourg, aux Pays-Bas et en Suisse), ainsi qu'en Australie, en Belgique, en Finlande, en Italie, en Norvège, en République slovaque, en République tchèque et en Suède et, dans les pays partenaires, en Slovénie, 55 % au moins des élèves scolarisés dans le deuxième cycle de l'enseignement secondaire sont en filière préprofessionnelle ou professionnelle. Le Canada, la Corée, la Grèce, la Hongrie, l'Irlande, l'Islande, le Japon, le Mexique, le Portugal et la Turquie et, dans les pays partenaires, le Brésil, le Chili, l'Estonie et Israël font figure d'exception à cet égard : 60 % au moins des élèves suivent une formation relevant de la filière générale dans le deuxième cycle de l'enseignement secondaire, malgré l'existence de formations préprofessionnelles et / ou professionnelles (voir le tableau C1.1).

Dans de nombreux pays de l'OCDE, les formations professionnelles sont dispensées en milieu scolaire dans le deuxième cycle de l'enseignement secondaire. Toutefois, en Autriche, en Islande, en République slovaque et en République tchèque, quelque 40 % des élèves suivent

une formation à vocation professionnelle qui allie des cours en milieu scolaire à une expérience pratique en entreprise. En Allemagne, au Danemark, en Hongrie, en Irlande et en Suisse et, dans les pays partenaires, en Estonie, 75 % au moins des élèves en filière professionnelle combinent formation en milieu scolaire et formation en entreprise.

De nombreux pays de l'OCDE proposent des formations professionnelles dans le deuxième cycle de l'enseignement secondaire, mais certains n'en prévoient qu'après l'obtention du diplôme de fin d'études secondaires. Les formations à vocation professionnelle sont considérées comme relevant du deuxième cycle de l'enseignement secondaire dans certains pays (en Autriche, en Espagne et en Hongrie, par exemple), mais de l'enseignement post-secondaire dans d'autres (au Canada et aux États-Unis, par exemple).

Formations sous contrat d'apprentissage

Le tableau C1.1 indique le taux de scolarisation dans des formations sous contrat d'apprentissage qui sont reconnues par le système d'éducation des pays. Cette section décrit les principales caractéristiques de ces formations sous contrat d'apprentissage et autres formations en entreprise.

Dans la plupart des pays de l'OCDE (en Allemagne, en Australie, en Autriche, en Belgique, au Danemark, en Finlande, en France, en Hongrie, en Irlande, au Luxembourg, au Mexique, en Norvège, en Nouvelle-Zélande, aux Pays-Bas, en Pologne, en République slovaque, en République tchèque, au Royaume-Uni, en Suisse et en Turquie et, dans les pays partenaires, en Fédération de Russie, en Israël et en Slovaquie), il existe un système de formation sous contrat d'apprentissage sous une forme ou sous une autre. Dans certains pays (par exemple en Allemagne, en Autriche et en Hongrie), le contrat d'apprentissage est conclu entre l'entreprise et l'élève (et non l'établissement d'enseignement professionnel). Dans la majorité des pays, les cursus professionnels allient une formation en milieu scolaire et une formation pratique en entreprise. Enfin, il n'existe pas de système de formation sous contrat d'apprentissage en Corée, en Espagne, au Japon et en Suède. Aux États-Unis, les formations sous contrat d'apprentissage existent, mais elles ne sont pas reconnues par le système d'éducation.

Les critères minimums d'accès à des formations sous contrat d'apprentissage varient selon les pays, mais ils se limitent généralement à l'obtention d'un diplôme du premier cycle de l'enseignement secondaire (en Allemagne, au Canada, au Danemark, en Finlande, en France, en Irlande, au Luxembourg, au Mexique, en Norvège, aux Pays-Bas, en Pologne, en République slovaque et en République tchèque et, dans les pays partenaires, en Israël et en Slovaquie). En Autriche, le critère minimum d'accès est la réussite des neuf années d'études de l'enseignement fondamental. En Australie, en Belgique, aux États-Unis, aux Pays-Bas et au Royaume-Uni, l'accès à ces formations est conditionné (totalement ou en partie) par l'âge, alors qu'en Nouvelle-Zélande, il est réservé aux actifs occupés. En Turquie, ces formations sont ouvertes aux diplômés de l'enseignement primaire, mais ceux-ci doivent avoir 14 ans au moins et être sous contrat de travail. Enfin, en Fédération de Russie, il n'existe pas de critères réglementaires d'accès à ces formations sous contrat d'apprentissage.

Les formations sous contrat d'apprentissage sont de durée fixe dans certains pays : de un à quatre ans, en Allemagne, au Canada, au Danemark, en France, en Irlande, en Norvège, en Nouvelle-Zélande, en Pologne, en République tchèque et au Royaume-Uni et, dans les pays partenaires, en Israël et en Slovaquie, mais de durée variable dans d'autres pays (notamment en Autriche et en Belgique) en fonction du domaine d'études, du type de qualification qui y est associé et / ou de l'expérience et des connaissances préalables.

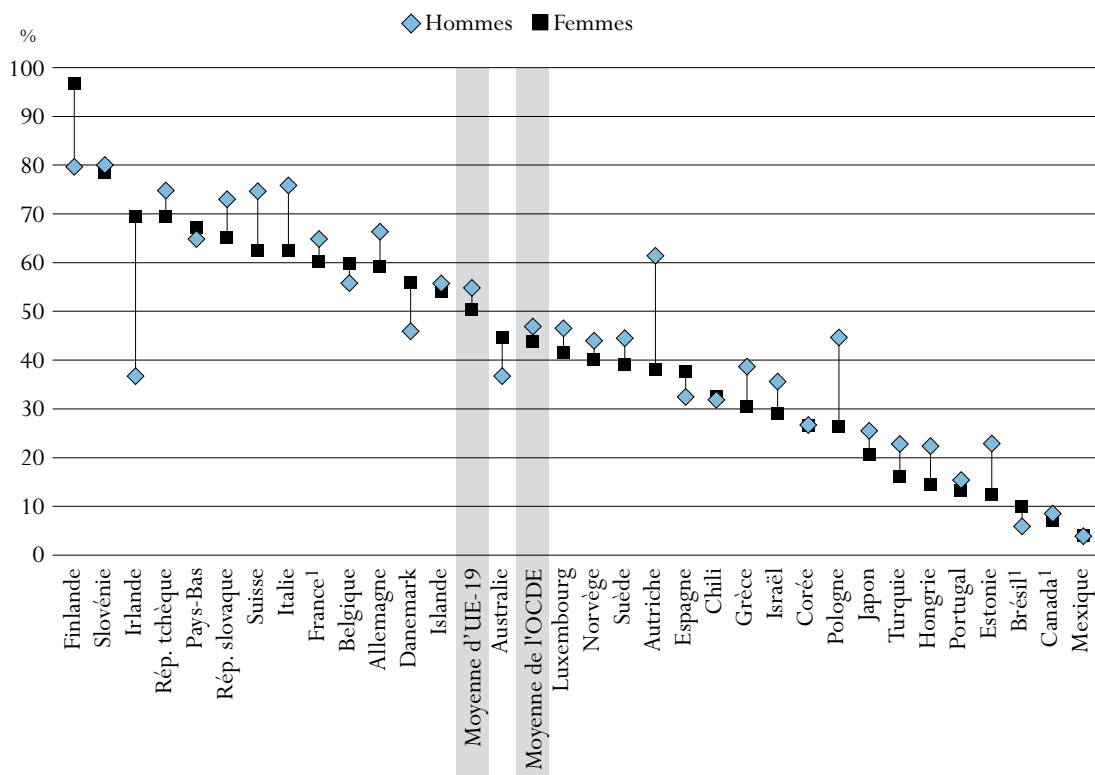
Les formations sous contrat d'apprentissage sont sanctionnées par un diplôme de fin d'études secondaires ou post-secondaires non tertiaires dans la plupart des pays, mais elles peuvent donner lieu à la délivrance d'un diplôme d'un niveau supérieur dans quelques pays (par exemple, l'*Advanced Diploma* en Australie).

Variation du taux d'obtention d'un diplôme entre la filière générale et la filière professionnelle

En moyenne, les taux d'obtention d'un diplôme de fin d'études secondaires sont similaires en filière générale, et en filière préprofessionnelle et professionnelle (47 et 45 % respectivement). Toutefois, ces taux sont plus élevés en filière générale qu'en filière préprofessionnelle et professionnelle dans 15 des 27 pays membres et 5 des 6 pays partenaires de l'OCDE considérés ici. Échappent à ce constat l'Allemagne, l'Autriche, la Belgique, la Finlande, l'Italie, le Luxembourg, les Pays-Bas, la République slovaque, la République tchèque, la Suède et la Suisse et, dans les pays partenaires, la Slovénie (voir le tableau A2.1).

Graphique C1.2. Taux d'obtention d'un diplôme de deuxième cycle de l'enseignement secondaire en filière préprofessionnelle et professionnelle, selon le sexe (2006)

Pourcentage de diplômés dans la population ayant l'âge typique d'obtention de ce diplôme



1. Année de référence : 2005.

Les pays sont classés par ordre décroissant du taux d'obtention d'un diplôme de deuxième cycle du secondaire d'études en filière préprofessionnelle et professionnelle chez les individus de sexe féminin.

Source : OCDE. Tableau A2.1. Voir les notes à l'annexe 3 (www.oecd.org/edu/eag2008).

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/425027846502>

Variation du taux d'obtention d'un diplôme en filière professionnelle selon le sexe

Dans tous les pays membres ou partenaires de l'OCDE dont les données sont comparables, les taux d'obtention d'un diplôme de fin d'études secondaires en filière préprofessionnelle et professionnelle ne varient pas nettement entre les sexes. En moyenne, dans les pays de l'OCDE, 47 % d'hommes et 44 % de femmes obtiennent leur diplôme de fin d'études secondaires à l'issue d'une formation professionnelle. Toutefois, les femmes sont plus nombreuses parmi les diplômés de cette filière en Australie, en Belgique, au Danemark, en Espagne, en Finlande, en Irlande et aux Pays-Bas et, dans les pays partenaires, au Brésil (voir le tableau A2.1 et le graphique C1.2).

Répartition des diplômés de la filière professionnelle entre les domaines d'études

Interviennent dans le choix du domaine d'études l'évolution de la demande sur le marché du travail, les différentiels salariaux entre les professions et les secteurs d'activité et les politiques mises en œuvre par les pouvoirs publics (notamment pour mettre en adéquation l'offre de formations professionnelles et la demande de qualifications sur le marché du travail). L'attrait relatif des différents domaines d'études influe sur l'afflux de diplômés et la demande de formations, d'enseignants et de formateurs en filière professionnelle. La répartition des diplômés du deuxième cycle de l'enseignement secondaire et de l'enseignement post-secondaire non tertiaire à l'issue de formations professionnelles permet d'évaluer l'importance relative des différents domaines d'études selon les pays. Cet indicateur doit aider les responsables politiques à tout mettre en œuvre pour satisfaire la demande de formateurs compétents et qualifiés (et préparés à remplir le volet pédagogique de leur mission). Les décideurs doivent aussi faire en sorte que les établissements et les effectifs d'enseignants et formateurs de la filière professionnelle continuent à se développer, à entretenir leurs compétences et à se doter d'équipements modernes pour répondre à la demande actuelle et future de qualifications sur le marché du travail. Il est essentiel de dispenser les formations professionnelles d'une manière efficiente pour améliorer l'image de marque de cette filière. Cela pourrait également contribuer à réduire le taux d'abandon.

Dans les 21 pays membres et 2 pays partenaires de l'OCDE dont les données sont disponibles, la grande majorité des diplômés du deuxième cycle de l'enseignement secondaire à l'issue d'une formation professionnelle ont des qualifications en rapport avec leur profession (voir le tableau C1.2). Plus de 78 % des diplômés se concentrent dans quatre domaines d'études génériques : l'ingénierie, la production et la construction (34 %), les sciences sociales, le commerce et le droit (21 %), les services (13 %) et la santé et le secteur social (11 %). En tête du classement des domaines d'études, viennent l'ingénierie, la production et la construction en Belgique, en Corée, en Espagne, en Finlande, en France, en Hongrie, en Islande, au Japon, en Norvège, en Pologne, en République slovaque, en République tchèque, en Suède et en Turquie et, dans les pays partenaires, en Estonie, les sciences sociales, le commerce et le droit en Australie, au Luxembourg et en Suisse et, dans les pays partenaires, en Slovaquie, la santé et le secteur social aux Pays-Bas et, enfin, les mathématiques et les statistiques au Danemark. En Allemagne, la plus forte concentration de diplômés s'observe en ingénierie et en sciences sociales, commerce et droit.

Les tendances sont analogues dans l'enseignement post-secondaire non tertiaire. La plus forte proportion de diplômés s'observe en ingénierie, en production et en construction (22 %). Viennent ensuite les sciences sociales, le commerce et le droit (20 %), les services (19 %) et la santé et le secteur social (13 %) (voir le tableau C1.2). En tête du classement des domaines d'études, viennent l'ingénierie, la production et la construction en Irlande, au Luxembourg et aux

Pays-Bas, les sciences sociales, le commerce et le droit en Allemagne, en Australie, en Finlande, en Hongrie, en Norvège, en République tchèque et en Suède et, dans les pays partenaires, en Slovénie, les services au Danemark, en Islande, en Pologne et en République slovaque et, dans les pays partenaires, en Estonie, la santé et le secteur social en France, les mathématiques et l'informatique en Grèce, au Portugal et en Suisse et les lettres, les sciences humaines et les arts en Nouvelle-Zélande.

C1

Variation des dépenses unitaires d'éducation entre la filière générale et la filière professionnelle

Dans la plupart des pays de l'OCDE, les dépenses par élève varient entre la filière générale et la filière professionnelle. Dans le deuxième cycle de l'enseignement secondaire, les dépenses par élève en filière professionnelle sont supérieures de 925 USD aux dépenses par élève en filière générale selon la moyenne calculée sur la base des 14 pays de l'OCDE dont les données de 2005 sont disponibles (voir le tableau C1.3).

Dans les pays dont le système de formation en alternance est bien développé dans le deuxième cycle de l'enseignement secondaire (en Allemagne, en Autriche, au Luxembourg, aux Pays-Bas et en Suisse), les différences de dépenses par élève entre la filière professionnelle et la filière générale tendent à être plus marquées. Ainsi, l'Allemagne et la Suisse dépensent respectivement 6 284 USD et 7 118 USD de plus par élève en filière professionnelle que par élève en filière générale, mais les employeurs en financent une grande partie. La différence est moins marquée en Autriche (793 USD). Les dépenses par élève sont plus élevées en filière générale qu'en filière professionnelle aux Pays-Bas et sont équivalentes dans les deux filières au Luxembourg. Des quatre autres pays (en l'occurrence l'Australie, la Finlande, la République slovaque et la République tchèque) où 60 % au moins des élèves sont en filière professionnelle dans le deuxième cycle de l'enseignement secondaire, la Finlande et la République tchèque dépensent davantage par élève en filière professionnelle qu'en filière générale (voir les tableaux C1.1 et C1.3).

Les résultats de l'apprentissage en filière professionnelle

La performance des élèves varie-t-elle selon qu'ils sont en filière professionnelle ou générale ? L'analyse ci-dessous porte uniquement sur la performance en sciences des élèves âgés de 15 ans. Des tendances similaires s'observent dans les résultats du cycle PISA 2006 en lecture et en mathématiques, mais il n'en est pas fait état ici par souci de clarté et de concision.

Les résultats du cycle PISA 2006 montrent qu'en moyenne, dans les pays de l'OCDE, les élèves de 15 ans en filière préprofessionnelle et professionnelle obtiennent un score inférieur de 35 points à celui des élèves en filière générale, avant ajustement compte tenu des facteurs socio-économiques (voir le tableau C1.4). Les écarts de performance les plus nets entre les deux groupes s'observent en Belgique, en Corée, en Grèce et aux Pays-Bas. Aux Pays-Bas, la performance des élèves en filière générale (565 points) est largement supérieure à la moyenne générale de l'OCDE (509 points), mais celle des élèves en filière professionnelle (434 points) y est inférieure. Les écarts de performance sont similaires en Belgique, en Corée et en Italie et, dans les pays partenaires, en Slovénie. En Grèce et en Turquie et, dans les pays partenaires, au Chili, en Fédération de Russie et en Israël, les groupes d'élèves accusent tous deux une performance inférieure à la moyenne de l'OCDE. Le Luxembourg et le Mexique sont les seuls pays où un écart

statistiquement significatif de performance (de 19 et de 12 points respectivement) s'observe en faveur des élèves en filière préprofessionnelle et professionnelle. Au Mexique toutefois, les groupes d'élèves obtiennent tous deux des scores inférieurs à la moyenne de l'OCDE (406 et 418 points respectivement).

Il est important d'examiner les écarts de performance compte tenu des facteurs socio-économiques sachant l'impact qu'ils peuvent avoir sur la performance des élèves. Une fois ajusté compte tenu des facteurs socio-économiques, l'écart de performance des élèves en filière préprofessionnelle et professionnelle diminue de 11 points pour s'établir à 24 points, selon la moyenne calculée sur la base des pays de l'OCDE. Dans 13 pays de l'OCDE, l'écart de performance entre les élèves en filière préprofessionnelle et professionnelle et les élèves en filière générale reste statistiquement significatif, même après ajustement compte tenu des facteurs socio-économiques. Au Luxembourg et au Mexique, l'écart de performance en faveur des élèves en filière préprofessionnelle et professionnelle demeure statistiquement significatif (respectivement 23 et 12 points). Dans les autres pays, le désavantage des élèves en filière préprofessionnelle et professionnelle varie entre 23 points en Autriche et 114 points aux Pays-Bas (voir le tableau C1.4 et le graphique C1.1). Toutefois, le désavantage des élèves en filière préprofessionnelle et professionnelle n'a pas nécessairement d'impact négatif sur leur carrière. Aux Pays-Bas, tous les élèves de 15 ans sont soit en filière générale, soit en filière préprofessionnelle. Ils ne peuvent s'orienter vers une formation professionnelle qu'à partir de l'âge de 16 ans.

Les formations relevant de la filière professionnelle doivent être conçues pour inculquer aux jeunes non seulement des qualifications professionnelles, mais aussi des connaissances élémentaires (lecture et calcul) et des compétences non cognitives (les compétences sociales et de communication), car les employeurs y attachent de plus en plus d'importance.

Définitions et méthodologie


Les performances des élèves proviennent des épreuves administrées dans le cadre du cycle de 2006 du Programme international pour le suivi des acquis des élèves (PISA) mis en œuvre par l'OCDE.

Les taux de scolarisation, qui se rapportent à l'année scolaire 2005-06, et les dépenses, qui se rapportent à l'année budgétaire 2005, proviennent de l'exercice UOE de collecte de données statistiques sur l'éducation réalisé chaque année par l'OCDE.

Les données sur les formations sous contrat d'apprentissage proviennent d'une enquête spéciale réalisée par l'OCDE pendant le troisième trimestre de 2006.

Autres références

D'autres documents en rapport avec cet indicateur sont disponibles en ligne :

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/425027846502>

- *Tableau C1.5. Différence de performance en sciences entre les filières d'enseignement (2006)*
- *Tableau C1.6. Performance des élèves de 15 ans sur les échelles de culture mathématique, de culture scientifique et de compréhension de l'écrit selon les filières d'enseignement (2006)*

Tableau C1.1.

Répartition des effectifs scolarisés dans le deuxième cycle du secondaire (2006)

Répartition des effectifs scolarisés dans les établissements publics et privés au deuxième cycle de l'enseignement secondaire selon la finalité des programmes et les filières d'enseignement

	Répartition des effectifs scolarisés selon la finalité des programmes			Répartition des effectifs selon les filières d'enseignement				
	CITE 3A	CITE 3B	CITE 3C	Générale	Préprofessionnelle	Professionnelle	Programmes emploi-études	
	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	
Pays membres de l'OCDE	Australie	38.4	x(1)	61.6	38.4	a	61.6	m
	Autriche	44.1	46.7	9.2	22.1	6.2	71.8	33.0
	Belgique	49.4	a	50.6	30.6	a	69.4	3.5
	Canada ¹	94.6	a	5.4	94.6	x(6)	5.4	a
	Rép. tchèque	71.5	0.4	28.1	20.7	0.1	79.2	34.8
	Danemark	52.2	a	47.8	52.2	a	47.8	47.6
	Finlande	100.0	a	a	34.6	a	65.4	10.9
	France	56.9	11.1	32.0	56.9	a	43.1	11.6
	Allemagne	40.6	59.0	0.4	40.6	a	59.4	44.2
	Grèce	66.1	a	33.9	66.1	a	33.9	5.1
	Hongrie	77.2	a	22.8	76.3	10.7	12.9	12.9
	Islande	50.5	0.6	48.9	63.3	1.5	35.2	16.7
	Irlande	72.0	a	28.0	66.6	31.0	2.4	2.4
	Italie	80.6	2.9	16.5	39.5	35.6	24.9	a
	Japon	75.4	0.9	23.7	75.4	0.9	23.7	a
	Corée	72.2	a	27.8	72.2	a	27.8	a
	Luxembourg	59.3	15.6	25.1	37.1	a	62.9	13.8
	Mexique	90.2	a	9.8	90.2	a	9.8	m
	Pays-Bas	62.8	a	37.2	32.5	a	67.5	18.3
	Nouvelle-Zélande	m	m	m	m	m	m	m
	Norvège	40.0	a	60.0	40.0	a	60.0	13.9
	Pologne	88.1	a	11.9	56.0	a	44.0	6.3
	Portugal	100.0	x(1)	x(1)	68.5	19.9	11.6	m
	Rép. slovaque	81.5	a	18.5	26.3	a	73.7	30.9
	Espagne	57.5	n	42.5	57.5	n	42.5	2.2
	Suède	94.6	n	5.4	44.9	0.9	54.2	n
	Suisse	30.7	63.4	5.9	35.8	n	64.2	57.8
Turquie ²	100.0	a	m	63.7	a	36.3	n	
Royaume-Uni ³	77.2	x(1)	22.8	58.3	x(6)	41.7	m	
États-Unis	100.0	x(1)	x(1)	100.0	x(4)	x(4)	x(4)	
<i>Moyenne de l'OCDE</i>	<i>69.8</i>	<i>8.0</i>	<i>26.0</i>	<i>53.8</i>	<i>4.1</i>	<i>44.0</i>	<i>15.2</i>	
<i>Moyenne de l'UE-19</i>	<i>70.1</i>	<i>8.0</i>	<i>24.1</i>	<i>46.7</i>	<i>5.8</i>	<i>47.8</i>	<i>16.3</i>	
Pays partenaires	Brésil ²	100.0	a	a	93.5	a	6.5	a
	Chili	100.0	a	a	64.5	a	35.5	a
	Estonie	100.0	a	n	69.1	a	30.9	30.9
	Israël	95.8	a	4.2	65.6	a	34.4	4.2
	Féd. de Russie	55.7	14.4	29.9	55.7	14.4	29.9	m
	Slovénie	33.8	44.4	21.8	33.8	n	66.2	5.4

1. Année de référence : 2005.

2. Les programmes du niveau CITE 3C sont exclus.

3. Les programmes post-secondaires non tertiaires sont inclus.

 Source : OCDE. Voir les notes à l'annexe 3 (www.oecd.org/edu/eag2008).

Les symboles représentant les données manquantes figurent dans le Guide du lecteur.


 StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/425027846502>

Tableau C1.2.
**Pourcentage de diplômés du deuxième cycle de l'enseignement secondaire
 et de l'enseignement post-secondaire non tertiaire, en filière préprofessionnelle et professionnelle,
 selon le domaine d'études (2006)**

	Niveau de la CITE	Éducation	Lettres, sciences humaines et arts	Sciences sociales, commerce et droit	Services	Ingénierie, production et construction	Agriculture	Santé et secteur social	Sciences de la vie	Sciences physiques	Mathématiques et statistiques	Informatique	Inconnu ou non précisé
	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	(10)	(11)	(12)	(13)
Australie	3	1.1	4.0	27.5	15.4	24.0	4.0	17.7	0.5	n.	n	1.8	4.1
	4	26.0	6.1	30.4	6.1	5.5	1.9	15.8	0.6	n.	n	4.7	2.8
Autriche	3	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	n
	4	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Belgique	3	n	15.1	17.3	11.9	19.8	1.7	16.5	0.3	0.3	n	1.1	16.1
	4	n	4.4	14.2	7.1	16.8	1.3	23.4	n.	n	n	0.3	32.4
Canada ¹	3	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	4	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Rép. tchèque	3	1.0	3.1	23.6	18.3	43.3	4.0	6.6	n	n	n	n	0.1
	4	n	30.3	40.1	10.5	18.5	0.4	0.2	n	n	n	n	n
Danemark	3	n	12.7	21.8	4.4	18.1	1.9	14.6	n	n	26.4	n	n
	4	n	n	n	65.6	28.7	n	n	n	n	5.7	n	n
Finlande	3	0.1	5.9	16.2	21.6	30.8	5.2	16.4	n	n	n	3.7	n
	4	n	0.4	59.9	14.0	16.3	2.0	7.0	n	n	n	0.5	n
France ¹	3	n	2.0	26.0	16.7	37.8	4.7	12.8	n	n	n	n	n
	4	0.6	23.2	12.0	7.0	0.7	n	54.4	0.6	0.1	n	1.4	n
Allemagne	3	0.5	2.4	28.7	10.9	28.3	2.3	10.8	0.1	n.	n.	3.0	13.1
	4	0.2	2.6	36.5	11.2	32.5	2.6	7.3	0.1	n.	n.	2.7	4.4
Grèce	3	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	n
	4	6.4	n	21.6	17.2	18.9	1.5	10.7	n	n	n	23.7	n
Hongrie	3	0.4	1.5	14.0	24.7	49.1	4.5	3.2	n	n	n	2.6	n
	4	1.4	6.7	27.7	18.4	19.0	1.8	11.5	n	n	0.3	13.1	n
Islande	3	0.8	9.9	17.1	15.2	37.6	3.1	12.9	n	n	n	1.4	n
	4	8.0	2.9	1.9	38.9	33.8	5.9	5.1	n	n	n	3.5	n
Irlande	3	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	4	n	1.2	3.6	12.5	65.1	14.3	2.6	n	n	n	0.7	n
Italie	3	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	4	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Japon	3	n	0.2	29.7	7.5	35.5	11.2	4.5	n	n	n	0.1	11.3
	4	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Corée	3	0.3	20.5	11.3	3.6	50.8	1.7	0.2	0.3	n.	n	11.3	n
	4	a	a	a	a	a	a	a	a	a	a	a	n
Luxembourg	3	7.8	2.5	41.7	4.4	31.0	3.5	6.6	n	0.6	n	2.0	n
	4	2.4	6.0	n	11.9	63.1	3.6	13.1	n	n	n	n	n
Mexique	3	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	4	a	a	a	a	a	a	a	a	a	a	a	a
Pays-Bas	3	3.0	2.2	21.1	17.7	20.5	3.9	26.7	0.1	n.	n	4.8	n
	4	7.0	n	15.0	2.7	43.4	15.8	n	n	n	n	16.1	n

Remarque : dans la colonne 1 « Niveau de la CITE », le chiffre « 3 » désigne le deuxième cycle de l'enseignement secondaire et le chiffre « 4 » l'enseignement post-secondaire non tertiaire.

1. Année de référence : 2005.

Source : OCDE. Voir les notes à l'annexe 3 (www.oecd.org/edu/eag2008).

Les symboles représentant les données manquantes figurent dans le Guide du lecteur.


StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/425027846502>

Tableau C1.2. (suite)
**Pourcentage de diplômés du deuxième cycle de l'enseignement secondaire
 et de l'enseignement post-secondaire non tertiaire, en filière préprofessionnelle et professionnelle,
 selon le domaine d'études (2006)**

	Niveau de la CITE	Éducation	Lettres, sciences humaines et arts	Sciences sociales, commerce et droit	Services	Ingénierie, production et construction	Agriculture	Santé et secteur social	Sciences de la vie	Sciences physiques	Mathématiques et statistiques	Informatique	Inconnu ou non précisé
	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	(10)	(11)	(12)	(13)
Nouvelle-Zélande	3	0.6	13.8	11.1	5.0	5.1	3.0	2.5	0.3	n.	n	3.3	56.5
	4	2.1	35.4	22.7	11.1	8.0	4.2	11.4	0.3	0.5	n	2.4	2.4
Norvège	3	n	1.6	6.6	15.0	42.1	3.0	29.0	n	n	n	2.7	n
	4	n	19.0	24.3	19.6	21.3	8.8	2.7	n	0.5	n	3.6	0.5
Pologne	3	n.	1.4	24.0	17.5	53.1	3.6	n.	n	0.2	n	0.1	n
	4	0.2	3.2	26.5	29.7	3.9	0.7	18.8	n	0.1	n	16.8	0.1
Portugal	3	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	4	n	25.3	19.7	6.9	12.4	n	0.9	n	n	n	34.8	n
Rép. slovaque	3	0.8	3.3	23.6	21.7	38.0	3.8	4.4	n	n	n	4.3	a
	4	4.7	0.3	14.6	61.2	1.7	0.9	15.6	n	n	n	1.1	a
Espagne	3	n	17.0	22.7	12.0	30.8	2.9	12.6	n	n	n	2.1	n
	4	a	a	a	a	a	a	a	a	a	a	a	a
Suède	3	n	23.8	5.8	10.5	34.1	5.7	11.5	0.1	n	n	n.	8.4
	4	0.9	9.8	30.2	14.7	29.3	4.0	9.3	n	n	n	1.9	n
Suisse	3	n	3.5	37.7	9.0	32.2	3.9	6.4	n	n	n	2.8	4.3
	4	1.6	0.1	n	7.4	n	n	42.5	n	n	n	48.4	n
Turquie	3	n	2.3	18.2	3.2	38.4	0.1	10.4	n	n	n	9.5	17.9
	4	a	a	a	a	a	a	a	a	a	a	a	a
Royaume-Uni	3	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	4	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
États-Unis	3	a	a	a	a	a	a	a	a	a	a	a	a
	4	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
<i>Moyenne de l'OCDE</i>	3	<i>0.8</i>	<i>7.1</i>	<i>21.3</i>	<i>12.7</i>	<i>33.5</i>	<i>3.7</i>	<i>10.8</i>	<i>0.1</i>	<i>0.1</i>	<i>1.3</i>	<i>2.7</i>	<i>5.8</i>
	4	<i>3.1</i>	<i>8.8</i>	<i>20.0</i>	<i>18.7</i>	<i>21.9</i>	<i>3.5</i>	<i>12.6</i>	<i>0.1</i>	<i>0.1</i>	<i>0.3</i>	<i>8.8</i>	<i>2.1</i>
Pays partenaires Brésil	3	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	4	a	a	a	a	a	a	a	a	a	a	a	a
Chili	3	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	4	a	a	a	a	a	a	a	a	a	a	a	a
Estonie	3	n	3.0	6.2	19.3	62.4	5.3	n	n	n	n	3.7	n
	4	n	3.5	23.5	29.1	24.4	5.0	8.7	n	n	n	5.9	n
Israël	3	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	4	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Féd. de Russie	3	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	4	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Slovénie	3	3.0	0.5	36.0	13.1	31.6	4.4	9.5	n	n	n	1.8	n
	4	12.5	0.2	34.7	14.6	32.5	2.9	2.7	n	n	n	n	n

Remarque : dans la colonne 1 « Niveau de la CITE », le chiffre « 3 » désigne le deuxième cycle de l'enseignement secondaire et le chiffre « 4 » l'enseignement post-secondaire non tertiaire.

1. Année de référence : 2005.

Source : OCDE. Voir les notes à l'annexe 3 (www.oecd.org/edu/eag2008).

Les symboles représentant les données manquantes figurent dans le Guide du lecteur.


StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/425027846502>



Tableau C1.3.

Dépenses annuelles par élève/étudiant au titre des établissements d'enseignement, tous services confondus, selon les filières d'enseignement (2005)

En équivalents USD convertis sur la base des PPA pour le PIB, par niveau d'enseignement, calculs fondés sur des équivalents temps plein

	Enseignement secondaire									Enseignement post-secondaire non tertiaire		
	Premier cycle du secondaire			Deuxième cycle du secondaire			Ensemble du secondaire			Toutes filières confondues	Filière générale	Filière préprofessionnelle et professionnelle
	Toutes filières confondues	Filière générale	Filière préprofessionnelle et professionnelle	Toutes filières confondues	Filière générale	Filière préprofessionnelle et professionnelle	Toutes filières confondues	Filière générale	Filière préprofessionnelle et professionnelle			
(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	(10)	(11)	(12)	
Pays membres de l'OCDE												
Australie	7 930	7 951	7 679	9 223	9 852	7 864	8 408	8 526	7 810	7 973	a	7 973
Autriche	9 505	9 505	a	10 028	9 429	10 222	9 751	9 491	10 222	x(7)	x(8)	x(9)
Belgique	x(7)	x(7)	x(7)	x(7)	x(7)	x(7)	7 731	x(7)	x(7)	x(7)	x(7)	x(7)
Canada ^{1,2}	x(7)	x(7)	x(7)	x(7)	x(7)	x(7)	7 837	x(7)	x(7)	x(7)	m	m
Rép. tchèque	4 864	4 836	10 466	4 830	4 316	4 963	4 847	4 747	4 998	2 098	1 757	2 139
Danemark	8 606	8 606	a	10 197	x(4)	x(4)	9 407	x(7)	x(7)	m	m	m
Finlande	8 875	8 875	a	6 441	5 545	6 895	7 324	7 638	6 895	x(7)	a	x
France	7 881	7 881	a	10 311	10 127	10 609	8 927	8 596	10 609	4 488	x(10)	x(10)
Allemagne	6 200	6 200	a	10 282	6 451	12 735	7 636	6 244	12 735	10 531	7 611	11 081
Grèce	x(7)	x(7)	x(7)	x(7)	x(7)	x(7)	8 423	x(7)	x(7)	7 266	a	7 266
Hongrie ³	3 993	x(1)	x(1)	3 613	3 536	3 829	3 806	3 798	3 858	4 731	a	4 731
Islande	8 985	m	a	8 004	m	m	8 411	m	x(7)	x(7)	x(7)	x(7)
Irlande	7 352	x(1)	x(1)	7 680	x(4)	x(4)	7 500	x(7)	x(7)	5 811	x(10)	x(10)
Italie	7 599	7 587	m	7 682	x(4)	x(4)	7 648	x(7)	x(7)	m	m	m
Japon	7 630	7 630	a	8 164	x(4)	x(4)	7 908	x(7)	x(7)	x(7)	m	m
Corée	5 661	5 661	a	7 765	x(4)	x(4)	6 645	x(7)	x(7)	a	a	a
Luxembourg ³	18 844	18 844	a	18 845	18 846	18 845	18 845	18 845	18 845	m	m	m
Mexique	1 839	2 148	264	2 853	2 762	3 659	2 180	2 365	1 068	a	a	a
Pays-Bas	8 166	8 301	7 901	7 225	7 747	6 980	7 741	8 143	7 327	7 000	a	7 000
Nouvelle-Zélande	5 165	x(1)	x(1)	7 586	x(4)	x(4)	6 278	x(7)	x(7)	6 126	m	m
Norvège	9 687	9 687	a	12 096	x(4)	x(4)	10 995	x(7)	x(7)	x(4)	x(4)	x(4)
Pologne ³	2 971	2 971	a	3 131	x(4)	x(4)	3 055	x(7)	x(7)	2 956	a	2 956
Portugal ³	6 555	x(1)	x(1)	6 381	x(4)	x(4)	6 473	x(7)	x(7)	m	m	m
Rép. slovaque	2 430	2 430	a	3 026	3 390	2 890	2 716	2 622	2 890	x(7)	x(8)	x(9)
Espagne	x(7)	x(7)	x(7)	x(7)	x(7)	x(7)	7 211	x(7)	x(7)	a	a	a
Suède	8 091	8 091	a	8 292	8 107	8 454	8 198	8 097	8 454	2 691	8 456	655
Suisse ³	9 756	9 756	a	16 166	11 534	18 652	12 861	10 195	18 652	9 119	4 716	12 808
Turquie ³	m	a	a	m	m	m	m	m	m	a	a	a
Royaume-Uni	x(7)	x(7)	x(7)	x(7)	x(7)	x(7)	7 167	x(7)	x(7)	x(7)	x(7)	x(7)
États-Unis	9 899	9 899	a	10 969	10 969	a	10 390	10 390	a	m	a	m
Moyenne de l'OCDE	7 437	7 343	6 578	8 366	8 044	8 969	7 804	7 835	8 797	4 719	5 635	6 290
Pays partenaires												
Brésil ³	1 359	1 359	a	899	x(4)	x(4)	1 186	x(7)	x(7)	a	a	a
Chili ⁴	1 865	1 865	a	1 956	2 081	1 700	1 924	1 983	1 700	a	a	a
Estonie ³	3 802	x(1)	x(1)	4 033	4 325	3 402	3 918	x(7)	x(7)	4 417	a	4 417
Israël	x(7)	x(7)	x(7)	x(7)	x(7)	x(7)	5 495	4 355	9 168	4 275	4 275	a
Féd. de Russie ³	x(8)	x(8)	a	x(7)	x(8)	1 856	1 754	1 741	1 856	x(7)	a	x(9)
Slovénie ^{3, 5}	7 994	7 994	a	5 565	x(4)	x(4)	7 065	x(7)	x(7)	x(7)	x(7)	x(7)

1. Année de référence : 2004.

2. Le deuxième cycle de l'enseignement secondaire comprend l'enseignement préprimaire et primaire.

3. Établissements publics uniquement.

4. Année de référence : 2006.

5. Le premier cycle de l'enseignement secondaire comprend l'enseignement primaire.

 Source : OCDE. Voir les notes à l'annexe 3 (www.oecd.org/edu/eag2008).

Les symboles représentant les données manquantes figurent dans le Guide du lecteur.


 StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/425027846502>

Tableau C1.4.
Performance des élèves de 15 ans sur l'échelle PISA de culture scientifique selon les filières d'enseignement (2006)
La distinction entre filières d'enseignement est fondée sur les déclarations des élèves.

	Performance en filière générale		Performance en filière préprofessionnelle et professionnelle		Écart de performance en sciences entre les élèves des filières générales et les élèves des filières préprofessionnelle et professionnelle		Écart de performance en sciences entre les élèves des filières générale et les élèves des filières préprofessionnelle et professionnelle, en tenant compte du statut économique, social et culturel (SESC)		
	Score moyen	Er.T.	Score moyen	Er.T.	Score moyen	Er.T.	Score moyen	Er.T.	
Pays membres de l'OCDE	Australie	531	2.3	494	5.2	37	5.3	25	4.9
	Autriche	542	7.7	498	4.5	45	9.1	23	8.3
	Belgique	558	2.8	458	3.3	100	4.5	78	4.2
	Canada	534	2.0	a	a	a	a	a	a
	Rép. tchèque	516	4.1	508	6.4	8	7.7	0	7.2
	Danemark	496	3.1	a	a	a	a	a	a
	Finlande	563	2.0	a	a	a	a	a	a
	France	500	3.4	450	9.2	50	9.7	27	7.6
	Allemagne	c	c	c	c	c	c	c	c
	Grèce	487	3.0	387	6.1	100	6.7	82	5.9
	Hongrie	531	4.9	483	2.7	48	5.5	27	5.1
	Islande	c	c	c	c	c	c	c	c
	Irlande	c	c	c	c	c	c	c	c
	Italie	511	3.5	448	2.4	63	4.2	48	4.2
	Japon	548	3.6	482	7.8	65	8.9	51	8.9
	Corée	542	3.6	456	7.4	86	8.1	74	7.5
	Luxembourg	484	1.1	503	3.0	-19	3.2	-23	3.4
	Mexique	406	3.7	418	2.6	-12	4.5	-12	3.6
	Pays-Bas	565	2.1	434	3.3	130	3.8	114	3.2
	Nouvelle-Zélande	530	2.7	a	a	a	a	a	a
	Norvège	487	3.1	a	a	a	a	a	a
	Pologne	498	2.3	a	a	a	a	a	a
	Portugal	473	2.9	482	8.1	-9	7.8	-13	6.8
	Rép. slovaque	497	4.5	477	5.1	19	8.0	9	6.5
	Espagne	488	2.6	a	a	a	a	a	a
	Suède	c	c	c	c	c	c	c	c
	Suisse	511	3.2	525	9.0	-15	9.0	-16	8.7
	Turquie	444	5.4	394	4.8	51	7.3	39	5.9
Royaume-Uni	515	2.3	a	a	a	a	a	a	
États-Unis	489	4.2	a	a	a	a	a	a	
Moyenne de l'OCDE	509		473		35		24		
Pays partenaires	Brésil	390	2.8	a	a	a	a	a	a
	Chili	c	c	c	c	c	c	c	c
	Estonie	531	2.5	a	a	a	a	a	a
	Israël	461	4.3	422	13.0	39	14.7	31	13.6
	Féd. de Russie	482	3.7	464	10.7	17	10.9	15	9.7
	Slovénie	574	2.1	468	1.2	105	2.4	88	2.8


Remarque : la répartition des élèves entre les filières d'enseignement est fondée sur les déclarations des élèves de 15 ans, alors que celle proposée dans le tableau C1.1 est dérivée des statistiques nationales sur les effectifs scolarisés dans le deuxième cycle de l'enseignement secondaire. Les deux formes de répartition peuvent donc différer.

Deux symboles remplacent les données manquantes :

a : les données sont sans objet dans le pays concerné ;

c : les observations sont trop peu nombreuses pour calculer des estimations fiables (moins de 3 % des élèves ou proportion insuffisante d'établissements). Ces données sont toutefois incluses dans les moyennes internationales.

Source : Base de données PISA 2006 de l'OCDE. Voir les notes à l'annexe 3 (www.oecd.org/edu/eag2008).

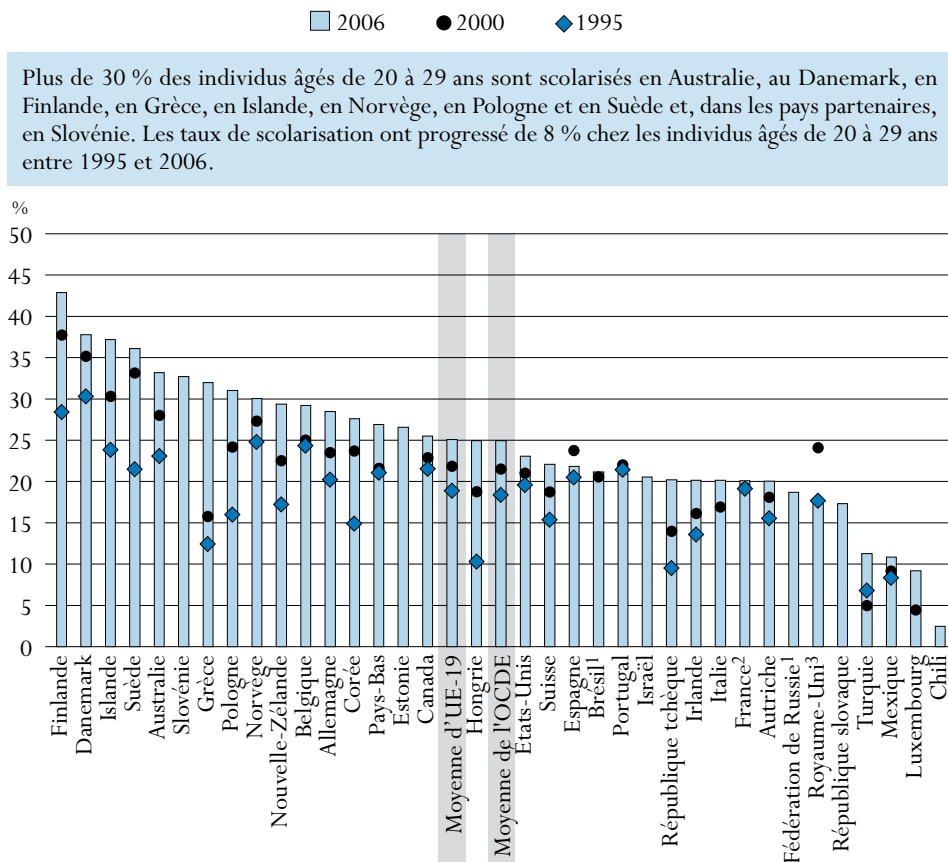
StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/425027846502>

QUELS SONT LES EFFECTIFS SCOLARISÉS ?

Cet indicateur étudie la scolarisation et analyse son évolution entre 1995 et 2006 sur la base des proportions d'effectifs scolarisés. Il évalue le taux de scolarisation dans l'enseignement secondaire et indique le pourcentage de jeunes qui entameront les différents types de formations tertiaires au cours de leur vie. Les taux de scolarisation dans l'enseignement tertiaire donnent un aperçu de l'accessibilité de ces formations et de la valeur subjective qui leur est accordée. La scolarisation dans les filières professionnelles de l'enseignement secondaire est étudiée dans le cadre de l'indicateur C1.

Points clés

Graphique C2.1. Taux de scolarisation de la population âgée de 20 à 29 ans (2006)
Effectifs scolarisés à temps plein et à temps partiel dans les établissements publics et privés



1. Année de référence : 2005.

2. Les Départements d'outre-mer (DOM) sont exclus des chiffres de 1995 et de 2000.

3. Rupture des séries chronologiques en raison d'une modification de la méthodologie en 2006.

Les pays sont classés par ordre décroissant du taux de scolarisation de la population âgée de 20 à 29 ans en 2006.

Source : OCDE. Tableau C2.2. Voir les notes à l'annexe 3 (www.oecd.org/edu/eqq2008).

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/425062751867>

Autres faits marquants

- Dans la plupart des pays, tous les jeunes ou presque suivent au moins 12 années d'études dans le cadre institutionnel. La quasi-totalité des enfants (90 % au moins) sont scolarisés pendant au moins 14 ans en Allemagne, en Belgique, en Espagne, en France, en Hongrie, en Islande, au Japon et en Norvège. À titre de comparaison, les taux de scolarisation ne dépassent 90 % que pendant neuf ans au Mexique et six ans en Turquie et, dans les pays partenaires, neuf ans en Fédération de Russie.
- Dans plus de la moitié des pays de l'OCDE, plus de 70 % des enfants âgés de trois et quatre ans sont accueillis dans des structures d'accueil préprimaire ou dans des établissements primaires. Les enfants sont plus susceptibles d'être scolarisés à l'âge de quatre ans voire avant dans les 19 pays de l'OCDE qui sont membres de l'UE (UE-19) que dans les autres pays de l'OCDE. Le taux de scolarisation des enfants de trois et quatre ans s'établit en moyenne à 76.7 % dans l'UE-19, contre 69.4 % à l'échelle de l'OCDE.
- En 1995 et 2006, les taux de scolarisation sont passés de 74 à 81 % en moyenne dans le groupe d'âge des 15-19 ans. Selon les chiffres de 2006, ils dépassent 90 % en Belgique (où c'était déjà le cas en 1995), en Grèce et en Pologne et, dans les pays partenaires, en Slovénie. Une tendance similaire s'observe chez les individus de 20 à 29 ans qui sont en grande partie inscrits dans l'enseignement tertiaire : leurs taux de scolarisation ont augmenté entre 1995 et 2006 dans tous les pays de l'OCDE sauf au Portugal.

Contexte

C2

Le bien-être social et la prospérité économique des pays dépendent dans une grande mesure de l'instruction et de la formation de leur population. Intrinsèquement, il est donc dans l'intérêt de la société de faire en sorte que les enfants et les adultes aient accès à un large éventail de possibilités de formation. L'encadrement préprimaire prépare les plus jeunes à entamer leurs études primaires. Il peut contribuer à lever les barrières linguistiques et à réduire les inégalités sociales et il donne aux enfants l'occasion d'étoffer et d'enrichir l'éducation qu'ils reçoivent dans le milieu familial. L'enseignement primaire et secondaire jette les bases de l'acquisition d'un ensemble de compétences très diverses et prépare les jeunes à pratiquer l'apprentissage tout au long de leur vie et à devenir des membres productifs de la société. Enfin, l'enseignement tertiaire propose aux individus toute une gamme de formations qui leur permettront d'acquérir des savoirs et savoir-faire de haut niveau, soit durant leur formation initiale, soit à un autre moment de leur vie.

Un certain nombre de facteurs, parmi lesquels le risque accru de chômage et les autres formes d'exclusion qui menacent les jeunes dont le niveau de formation est insuffisant, encouragent les adolescents à poursuivre des études au-delà de la scolarité obligatoire et à obtenir leur diplôme de fin d'études secondaires. Le diplôme de fin d'études secondaires devient la norme dans la plupart des pays de l'OCDE. La majorité des formations du deuxième cycle de l'enseignement secondaire sont principalement conçues pour préparer les élèves à poursuivre des études tertiaires (voir l'indicateur A2).

Des taux élevés de scolarisation dans l'enseignement tertiaire aident les pays à se doter d'une main-d'œuvre hautement qualifiée et à l'entretenir. Par ailleurs, les formations tertiaires sont souvent associées à de meilleures perspectives d'emploi (voir l'indicateur A8) et de rémunération (voir l'indicateur A9). Les taux de scolarisation dans les différentes formations tertiaires donnent une idée de la mesure dans laquelle la population acquiert des connaissances et des compétences pointues qui sont valorisées sur le marché du travail dans la société de la connaissance d'aujourd'hui (voir l'indicateur A2).

Les taux d'obtention d'un diplôme de l'enseignement tertiaire de type A et B ont augmenté à mesure que les étudiants ont pris conscience des avantages économiques et sociaux que pouvait leur procurer une formation de ce niveau (voir l'indicateur A3). Comme les formations tertiaires de type A sont davantage prisées et qu'elles ont tendance à être plus longues, elles mobilisent plus de moyens (voir l'indicateur B1 et le tableau B1.3).

L'accroissement constant des taux de scolarisation dans l'enseignement tertiaire et l'élargissement des parcours et des centres d'intérêt des candidats aux études tertiaires imposeront aux établissements d'enseignement tertiaire d'augmenter leur capacité d'accueil et d'adapter leurs programmes de cours et leurs modes d'enseignement à de nouvelles générations d'étudiants d'une plus grande diversité culturelle et linguistique (voir l'indicateur C3).

Observations et explications

Dans les pays de l'OCDE, tous les jeunes ou presque suivent au moins 12 années d'études dans le cadre institutionnel. La quasi-totalité des enfants (90 % au moins) sont scolarisés pendant au moins 14 ans en Allemagne, en Belgique, en Espagne, en France, en Hongrie, en Islande, au Japon et en Norvège. À titre de comparaison, les taux de scolarisation ne dépassent 90 % que pendant

neuf ans au Mexique et six ans en Turquie et, dans les pays partenaires, neuf ans en Fédération de Russie (voir le tableau C2.1). Toutefois, la scolarisation et l'enchaînement des formations tout au long de la vie varient fortement entre les pays. Les taux de scolarisation du Royaume-Uni semblent être inférieurs à ceux des années précédentes, ce qui est dû à une rupture dans les séries chronologiques suite à un changement méthodologique à partir de 2006.

Préscolarisation

Les enfants sont plus susceptibles d'être scolarisés avant l'âge de quatre ans dans les pays de l'OCDE qui sont membres de l'UE (UE-19) que dans les autres pays de l'OCDE. Le taux de scolarisation des enfants de trois et quatre ans s'établit en moyenne à 76.7 % dans l'UE-19, contre 69.4 % dans les pays de l'OCDE.

Dans la majorité des pays membres et partenaires de l'OCDE, la scolarisation généralisée (soit des taux de scolarisation supérieurs à 90 %) commence à l'âge de cinq ou six ans. Toutefois, en Allemagne, en Belgique, au Danemark, en Espagne, en France, en Hongrie, en Islande, en Italie, au Japon, au Luxembourg, en Norvège, en Nouvelle-Zélande, au Portugal, en République slovaque, en République tchèque, au Royaume-Uni et en Suède et, dans les pays partenaires, en Estonie, en Israël et en Slovénie, 70 % au moins des enfants sont accueillis dès l'âge de trois ou quatre ans dans des structures préprimaires ou des établissements primaires. Le taux de préscolarisation est inférieur à 25 % en Corée et en Turquie, mais supérieur à 90 % en Allemagne, en Belgique, au Danemark, en Espagne, en France, en Islande, en Italie, en Nouvelle-Zélande et au Royaume-Uni (voir le tableau C2.1).

L'encadrement préprimaire est très utile, car il permet de jeter des bases solides pour l'apprentissage tout au long de la vie et d'assurer un accès équitable aux possibilités d'apprentissage à l'école. Nombreux sont d'ailleurs les pays qui en ont pris conscience et qui généralisent la prise en charge des enfants à l'âge de trois ans. Toutefois, les structures institutionnelles d'accueil préscolaire sur lesquelles porte cet indicateur ne sont pas les seules à offrir un encadrement de qualité aux jeunes enfants. Tirer des conclusions sur la préscolarisation et la qualité de l'encadrement préprimaire demande donc de la prudence.

Scolarisation en fin de scolarité obligatoire et au-delà

Un certain nombre de facteurs, dont les perspectives limitées qui s'offrent aux jeunes adultes insuffisamment qualifiés, influent sur la décision de poursuivre des études après la scolarité obligatoire. Dans de nombreux pays en effet, les individus dont le niveau de formation est insuffisant s'exposent davantage au risque de chômage et d'autres formes d'exclusion que les individus qualifiés. Dans de nombreux pays de l'OCDE, le passage de l'école à la vie active est désormais un processus plus long et plus complexe, qui permet – ou impose – aux jeunes d'associer formation et activité professionnelle afin d'acquérir des qualifications valorisées sur le marché du travail (voir l'indicateur C4).

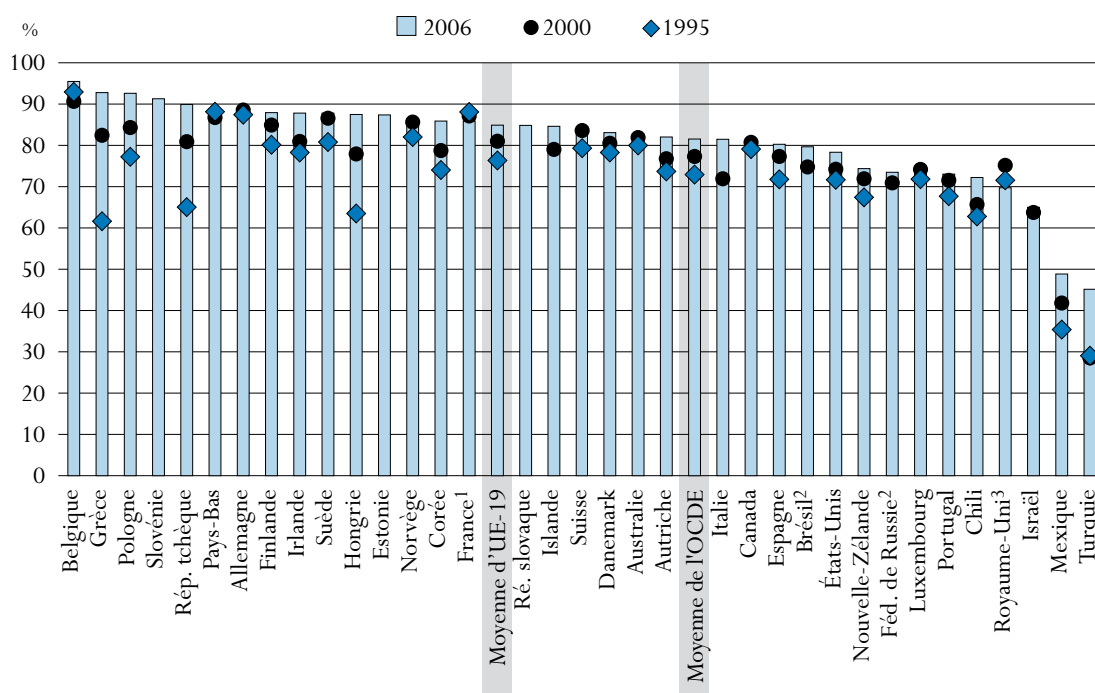
La fin de la scolarité obligatoire intervient entre l'âge de 14 ans en Corée, au Portugal et en Turquie et, dans les pays partenaires, au Brésil et en Slovénie et l'âge de 18 ans en Allemagne, en Belgique et aux Pays-Bas et, dans les pays partenaires, au Chili. Dans tous les autres pays, elle se situe entre ces deux extrêmes (voir le tableau C2.1). Toutefois, l'âge légal de la fin de l'obligation scolaire ne correspond pas toujours à l'âge en dessous duquel la scolarisation est universelle.

Les taux de scolarisation restent élevés jusqu'en fin d'obligation scolaire dans la plupart des pays membres et partenaires de l'OCDE. Ils passent toutefois sous la barre des 90 % avant l'âge légal de la fin de la scolarité obligatoire en Allemagne, aux États-Unis, au Mexique, en Nouvelle-Zélande, aux Pays-Bas, au Royaume-Uni et en Turquie et, dans les pays partenaires, au Chili (voir les tableaux C2.1 et C2.3). En Allemagne, aux États-Unis et aux Pays-Bas et, dans les pays partenaires, au Chili, ce phénomène s'explique peut-être en partie par l'âge relativement élevé qui correspond à la fin de la scolarité obligatoire, 18 ans en l'occurrence (17 ans en moyenne aux États-Unis).

Dans la plupart des pays membres ou partenaires de l'OCDE, les taux de scolarisation commencent à baisser à partir des dernières années du deuxième cycle de l'enseignement secondaire. Plus de 20 % des individus âgés de 15 à 19 ans ne sont plus scolarisés aux États-Unis, au Luxembourg, au Mexique, en Nouvelle-Zélande, au Portugal, au Royaume-Uni et en Turquie et, dans les pays partenaires, au Brésil, au Chili, en Fédération de Russie et en Israël (voir le tableau C2.1).

Les taux de scolarisation des individus âgés de 15 à 19 ans ont progressé sensiblement entre 1995 et 2006, de 8 points de pourcentage en moyenne dans les pays de l'OCDE. Durant cette période, les taux de scolarisation sont passés de 74 à 81 % en moyenne dans ce groupe d'âge. En 2006, ils ont même dépassé la barre des 90 % en Belgique (où c'était déjà le cas en 1995), en Grèce et en Pologne et, dans les pays partenaires, en Slovaquie (voir le tableau C2.2).

Graphique C2.2. Taux de scolarisation de la population âgée de 15 à 19 ans (2006)
Effectifs scolarisés à temps plein et à temps partiel dans les établissements publics et privés



1. Les Départements d'outre-mer (DOM) sont exclus des chiffres de 1995 et de 2000.
 2. Année de référence : 2005.
 3. Rupture des séries chronologiques en raison d'une modification de la méthodologie en 2006.
 Les pays sont classés par ordre décroissant du taux de scolarisation de la population âgée de 15 à 19 ans en 2006.
 Source : OCDE. Tableau C2.2. Voir les notes à l'annexe 3 (www.oecd.org/edu/eag2008).

Ces 11 dernières années, les taux de scolarisation des individus âgés de 15 à 19 ans ont augmenté de plus de 20 points de pourcentage en Grèce, en Hongrie et en République tchèque, mais ils sont restés pratiquement inchangés en Allemagne, en Australie, en Belgique, au Canada, en France, au Luxembourg, en Norvège, aux Pays-Bas et en Suisse, des pays où, exception faite du Luxembourg, ils étaient déjà élevés au début de la période de référence (voir le tableau C2.2).

Le passage à l'enseignement post-secondaire

Dans de nombreux pays, les titulaires d'un diplôme de fin d'études secondaires ont la possibilité d'entreprendre des études relativement courtes (de moins de deux ans) qui les préparent à exercer des métiers spécifiques ou à travailler dans des secteurs d'activité précis. Dans plusieurs pays de l'OCDE, les formations à vocation professionnelle ne sont accessibles que moyennant l'obtention d'un diplôme de fin d'études secondaires. Elles correspondent à des programmes plus poussés du deuxième cycle de l'enseignement secondaire dans certains pays de l'OCDE (en Autriche, en Espagne et en Hongrie, par exemple), mais elles relèvent de l'enseignement post-secondaire dans d'autres (au Canada et aux États-Unis notamment) bien qu'elles soient souvent analogues aux programmes du deuxième cycle du secondaire.

Dans une optique de comparaison internationale toutefois, ces formations se situent à la limite du deuxième cycle de l'enseignement secondaire et de l'enseignement tertiaire et sont donc classées à un niveau d'enseignement différent (l'enseignement dit « post-secondaire non tertiaire »).

La fin de la scolarité obligatoire et la baisse des taux de scolarisation

L'analyse des taux de scolarisation par niveau d'enseignement et par âge montre qu'il n'existe pas de relation étroite entre la fin de la scolarité obligatoire et la baisse des taux de scolarisation. Dans la majorité des pays membres ou partenaires de l'OCDE, la chute la plus forte des taux de scolarisation intervient non pas à la fin de la scolarité obligatoire, mais à la fin du deuxième cycle de l'enseignement secondaire. Toutefois, dans tous les pays membres ou partenaires de l'OCDE, les taux de scolarisation commencent à baisser à partir de l'âge de 16 ans. En moyenne, les taux de scolarisation passent de 91 % à l'âge de 16 ans à 82 % à l'âge de 17 ans, à 52 % à l'âge de 18 ans et à 27 % à l'âge de 19 ans. En Allemagne, en Belgique, en Corée, en Finlande, en Hongrie, au Japon, en Norvège, en Pologne, en République slovaque, en République tchèque et en Suède et, dans les pays partenaires, en Estonie, en Israël et en Slovénie, 90 % au moins des jeunes de 17 ans sont encore scolarisés alors que la scolarité obligatoire prend fin avant l'âge de 17 ans dans la plupart de ces pays (voir le tableau C2.3).

La scolarisation dans l'enseignement tertiaire

Le taux de scolarisation correspond au nombre d'individus inscrits dans l'enseignement tertiaire. En moyenne, dans les pays de l'OCDE, 25 % des individus âgés de 20 à 29 ans sont encore scolarisés. Les taux de scolarisation sont égaux ou supérieurs à 30 % en Australie, au Danemark, en Finlande, en Grèce, en Islande, en Norvège, en Pologne et en Suède et, dans les pays partenaires, en Slovénie (voir le tableau C2.1).

Les politiques mises en œuvre pour développer l'enseignement tertiaire ont accru les taux de scolarisation dans de nombreux pays membres ou partenaires de l'OCDE. Jusqu'ici, ces politiques ont plus que compensé le déclin démographique qui laissait entrevoir une stabilisation

ou une baisse de la demande d'éducation dans certains pays de l'OCDE. La tendance reste à la hausse quant à la demande dans l'enseignement tertiaire dans les pays de l'OCDE, si ce n'est en Irlande, en Nouvelle-Zélande et au Portugal, où la tendance est à la stabilisation. Selon la moyenne établie sur la base de tous les pays de l'OCDE dont les données sont comparables, les taux de scolarisation dans l'enseignement tertiaire ont augmenté de 8 points de pourcentage entre 1995 et 2006. Tous les pays membres ou partenaires de l'OCDE, sauf le Portugal, ont assisté à une progression du taux de scolarisation chez les individus âgés de 20 à 29 ans. Cette augmentation est particulièrement marquée en Grèce, en Hongrie et en République tchèque, des pays qui se trouvent maintenant au milieu du classement des pays de l'OCDE alors qu'ils figuraient aux dernières places au début de la période de référence (voir le tableau C2.2 et le graphique C2.1).

La taille relative du secteur public et du secteur privé

L'enseignement primaire et secondaire reste l'apanage du secteur public dans les pays membres ou partenaires de l'OCDE. En moyenne, dans les pays de l'OCDE, 91 % des élèves fréquentent un établissement public dans l'enseignement primaire. Les proportions diminuent légèrement dans l'enseignement secondaire : les établissements publics accueillent, dans le premier cycle et le deuxième cycle de l'enseignement secondaire, respectivement 85 % et 83 % des élèves.. Deux pays font exception à la règle dans le deuxième cycle de l'enseignement secondaire, en l'occurrence le Japon et le Mexique, où les établissements privés indépendants (c'est-à-dire dont la part publique du financement est inférieure à 50 %) accueillent respectivement 31 et 20 % des effectifs d'élèves (voir le tableau C2.4).

La tendance est différente dans l'enseignement tertiaire, où le secteur privé prend généralement plus d'importance que dans l'enseignement primaire et secondaire. En effet, les établissements privés accueillent un tiers des effectifs de l'enseignement tertiaire de type B et un cinquième des effectifs de l'enseignement tertiaire de type A et des programmes de recherche de haut niveau. Au Royaume-Uni, l'enseignement tertiaire est exclusivement dispensé par des établissements privés subventionnés par l'État. Dans un pays partenaire, en l'occurrence en Israël, plus de la moitié (66 %) des effectifs de l'enseignement tertiaire de type B fréquentent un établissement privé subventionné par l'État. Les effectifs de l'enseignement tertiaire de type A et des programmes de recherche de haut niveau sont en grande majorité scolarisés dans des établissements privés subventionnés par l'État dans deux pays partenaires, à savoir en Estonie (86 %) et en Israël (78 %). Les établissements privés indépendants sont nettement plus nombreux dans l'enseignement tertiaire que dans l'enseignement primaire et secondaire : ils accueillent en moyenne 14 % des étudiants. C'est particulièrement vrai en Corée et au Japon et, dans les pays partenaires, au Brésil, où plus de 70 % des étudiants fréquentent ce type d'établissement (voir le tableau C2.5).

Définitions et méthodologie

Les données sur la scolarisation se rapportent à l'année scolaire 2005-06 et les données financières se rapportent à l'année budgétaire 2005. Ces deux groupes de données proviennent de l'exercice UOE de collecte de données statistiques sur l'éducation réalisé chaque année par l'OCDE.

Sauf mention contraire, les chiffres sont basés sur des nombres d'individus. En d'autres termes, ils ne font pas la distinction entre la scolarisation à temps plein ou à temps partiel, car certains


pays ne reconnaissent pas la scolarisation à temps partiel. Dans plusieurs pays de l'OCDE, les données ne rendent qu'en partie compte de la scolarisation à temps partiel.

Les taux nets de scolarisation indiqués en pourcentage dans les tableaux C2.1 et C2.2 sont calculés comme suit : les effectifs de tous les niveaux d'enseignement dans le groupe d'âge à l'étude sont divisés par la population totale de ce groupe d'âge.

Dans le tableau C2.2, les taux de scolarisation de 1995, 2000, 2001, 2002, 2003 et 2004 proviennent d'une enquête spéciale réalisée dans les pays membres de l'OCDE et dans quatre pays partenaires sur six en janvier 2007.

Autres références

D'autres documents en rapport avec cet indicateur sont disponibles en ligne :

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/425062751867>

- *Tableau C2.6. Espérance de scolarisation et de formation continue (2006)*
- *Tableau C2.7. Espérance de scolarisation et de formation continue dans l'enseignement tertiaire (2006)*

Tableau C2.1.
Taux de scolarisation selon l'âge (2006)

Effectifs scolarisés à temps plein et à temps partiel dans les établissements publics et privés

	Âge de fin de l'obligation scolaire	Nombre d'années pendant lequel plus de 90 % de la population est scolarisée	Groupe d'âge dans lequel plus de 90 % de la population est scolarisée	Taux de scolarisation par groupe d'âge					
				4 ans et moins, en pourcentage de la population âgée de 3 à 4 ans	De 5 à 14 ans, en pourcentage de la population âgée de 5 à 14 ans	De 15 à 19 ans, en pourcentage de la population âgée de 15 à 19 ans	De 20 à 29 ans, en pourcentage de la population âgée de 20 à 29 ans	De 30 à 39 ans, en pourcentage de la population âgée de 30 à 39 ans	De 40 ans et plus, en pourcentage de la population âgée de 40 et plus
				(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)
Pays membres de l'OCDE									
Australie	15	12	5 - 16	41.7	99.6	82.7	33.2	13.8	5.9
Autriche	15	13	5 - 17	67.9	98.1	82.0	20.0	3.3	0.3
Belgique ¹	18	16	3 - 18	125.4	99.4	95.5	29.2	8.7	3.7
Canada ²	16-18	m	m	m	m	80.2	26.0	5.6	1.7
Rép. tchèque	15	13	5 - 17	79.5	99.9	89.9	20.2	4.2	0.3
Danemark	16	13	3 - 16	93.6	97.4	83.1	37.8	7.9	1.5
Finlande	16	13	6 - 18	44.0	95.1	87.9	42.9	13.8	3.2
France ¹	16	15	3 - 17	112.1	101.0	85.9	20.1	2.6	n
Allemagne	18	14	4 - 17	96.8	98.8	88.6	28.5	2.5	0.1
Grèce	14.5	13	6 - 19	27.9	98.1	92.8	32.0	1.1	n
Hongrie	16	14	4 - 17	82.2	100.3	87.5	24.9	6.0	0.6
Islande	16	14	3 - 16	94.2	98.8	84.6	37.2	12.5	3.4
Irlande	16	12	5 - 16	23.6	101.2	87.8	20.2	5.8	0.1
Italie ¹	15	13	3 - 15	104.9	100.7	81.5	20.2	3.4	0.1
Japon	15	14	4 - 17	83.4	100.7	m	m	m	m
Corée	14	12	6 - 17	24.4	94.9	85.9	27.6	2.1	0.5
Luxembourg ³	15	12	4 - 15	80.7	96.2	73.5	9.2	0.8	0.1
Mexique	15	9	5 - 13	53.1	100.9	48.8	10.9	3.5	0.6
Pays-Bas	18	13	5 - 17	37.3	99.6	88.7	26.9	2.7	0.7
Nouvelle-Zélande	16	12	4 - 15	90.8	101.0	74.4	29.4	12.3	5.4
Norvège	16	14	4 - 17	89.3	98.8	86.3	30.0	6.9	1.6
Pologne	16	13	6 - 18	37.3	94.5	92.6	31.0	4.4	x(8)
Portugal	14	11	5 - 15	71.8	103.8	73.0	20.9	3.5	0.5
Rép. slovaque	16	12	6 - 17	74.8	96.8	84.8	17.3	3.3	0.5
Espagne ¹	16	14	3 - 16	122.8	101.0	80.2	21.8	3.8	1.1
Suède	16	13	6 - 18	84.2	98.8	87.8	36.1	13.2	3.0
Suisse	15	12	5 - 16	26.2	100.3	83.5	22.1	3.7	0.4
Turquie	14	6	7 - 12	4.6	82.9	45.2	11.3	1.6	0.2
Royaume-Uni	16	12	4 - 15	90.1	100.7	69.7	17.3	5.8	1.8
États-Unis	17	11	6 - 16	48.4	98.0	78.4	23.1	5.4	1.4
Moyenne de l'OCDE	16	13		69.4	98.5	81.5	25.1	5.7	1.4
Moyenne de l'UE	16	13		76.7	99.0	84.9	25.1	5.1	1.0
Pays partenaires									
Brésil ²	14	10	7 - 16	41.6	93.1	79.6	21.2	8.1	2.4
Chili	18	10	7 - 16	35.2	91.2	72.2	2.5	0.7	0.3
Estonie	15	12	6 - 17	83.3	102.2	87.4	26.6	7.0	0.8
Israël ⁴	15	13	5 - 17	76.7	95.8	65.0	20.6	5.2	0.9
Féd. de Russie ³	15	9	7 - 15	m	81.5	73.5	18.7	0.7	n
Slovénie	14	12	6 - 17	74.4	96.4	91.3	32.7	6.2	0.7

Remarque : l'âge de fin de l'obligation scolaire correspond à l'âge où se termine la scolarisation obligatoire. Ainsi, si l'âge de fin de l'obligation scolaire est fixé à 18 ans, tous les individus de moins de 18 ans sont tenus par la loi d'être scolarisés. Les taux de scolarisation et d'obtention d'un diplôme peuvent être sous-estimés dans les pays exportateurs nets d'étudiants (le Luxembourg, par exemple) et surestimés dans les pays importateurs nets d'étudiants à cause des différences de couverture entre les données démographiques et les données sur les effectifs scolarisés et les diplômés.

1. Les taux de scolarisation du groupe d'âge « De 4 ans et moins, en pourcentage de la population âgée de 3 à 4 ans » sont surestimés, car un nombre significatif d'enfants de moins de 3 ans sont scolarisés. Les taux nets de scolarisation du groupe d'âge de 3 à 5 ans avoisinent les 100 %.

2. Année de référence : 2005.

3. Les taux de scolarisation sont sous-estimés, car un grand nombre d'élèves/étudiants sont scolarisés dans des pays limitrophes.

4. Les enfants de moins de 3 ans sont exclus, ce qui explique pourquoi les chiffres sont nettement inférieurs à ceux des années précédentes.

Source : OCDE. Voir les notes à l'annexe 3 (www.oecd.org/edu/eag2008/).

Les symboles représentant les données manquantes figurent dans le Guide du lecteur.


StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/425062751867>

Tableau C2.2.

Évolution des taux de scolarisation (entre 1995 et 2006)

Effectifs scolarisés à temps plein et à temps partiel dans les établissements publics et privés en 1995, 2000, 2001, 2002, 2003, 2004, 2005 et 2006

	Taux de scolarisation des 15-19 ans, en pourcentage de la population âgée de 15 à 19 ans								Taux de scolarisation des 20-29 ans, en pourcentage de la population âgée de 20 à 29 ans							
	1995	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	1995	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006
	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	(10)	(11)	(12)	(13)	(14)	(15)	(16)
Pays membres de l'OCDE																
Australie	81	82	81	83	82	82	82	83	23	28	28	33	33	33	33	33
Autriche	75	77	77	77	77	79	80	82	16	18	19	17	18	19	19	20
Belgique ¹	94	91	91	92	94	95	94	95	24	25	26	27	29	30	29	29
Canada	80	81	81	80	80	79	80	81	22	23	24	25	25	25	26	26
Rép. tchèque	66	81	87	90	90	91	90	90	10	14	15	16	17	19	20	20
Danemark	79	80	83	82	85	85	85	83	30	35	36	36	36	36	38	38
Finlande	81	85	85	85	86	87	87	88	28	38	39	40	40	41	43	43
France ²	89	87	86	86	87	87	86	86	19	19	20	20	20	20	20	20
Allemagne	88	88	90	89	89	89	89	89	20	24	24	26	27	28	28	28
Grèce	62	82	74	83	83	86	97	93	13	16	22	25	26	28	24	32
Hongrie	64	78	79	81	83	85	87	88	10	19	20	21	22	24	24	25
Islande	m	79	79	81	83	84	85	85	24	31	30	32	36	37	37	37
Irlande	79	81	82	83	84	87	89	88	14	16	18	19	19	23	21	20
Italie	m	72	73	76	78	79	80	81	m	17	17	18	20	20	20	20
Japon	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Corée	75	79	79	80	81	84	86	86	15	24	25	27	27	28	27	28
Luxembourg	73	74	75	75	75	75	72	73	m	5	6	6	6	7	6	9
Mexique	36	42	42	44	45	47	48	49	8	9	9	10	10	11	11	11
Pays-Bas	89	87	86	87	85	86	86	89	21	22	23	23	25	26	26	27
Nouvelle-Zélande	68	72	72	74	74	74	74	74	17	23	25	28	30	31	30	29
Norvège	83	86	85	85	85	86	86	86	25	28	26	26	29	29	29	30
Pologne	78	84	86	87	88	90	92	93	16	24	26	28	29	30	31	31
Portugal	68	71	73	71	72	73	73	73	22	22	22	22	23	23	22	21
Rép. slovaque	m	m	74	76	80	83	85	85	m	m	12	13	13	15	16	17
Espagne	73	77	78	78	78	80	81	80	21	24	23	23	22	22	22	22
Suède	82	86	86	86	87	87	87	88	22	33	33	34	34	36	36	36
Suisse	80	83	83	83	83	83	83	84	15	19	20	20	21	21	22	22
Turquie	30	28	30	34	35	40	41	45	7	5	5	6	6	10	10	11
Royaume-Uni ³	72	75	75	77	75	79	79	70	18	24	24	27	26	28	29	17
États-Unis	73	74	76	75	75	76	79	78	20	21	22	23	22	23	23	23
<i>Moyenne de l'OCDE</i>	<i>74</i>	<i>77</i>	<i>78</i>	<i>79</i>	<i>79</i>	<i>81</i>	<i>81</i>	<i>82</i>	<i>18</i>	<i>22</i>	<i>22</i>	<i>23</i>	<i>24</i>	<i>25</i>	<i>25</i>	<i>25</i>
<i>Moyenne des pays membres de l'OCDE dont les chiffres de 1995 et de 2006 sont disponibles</i>	<i>74</i>							<i>81</i>	<i>18</i>							<i>26</i>
<i>Moyenne de l'UE-19</i>	<i>77</i>	<i>81</i>	<i>81</i>	<i>82</i>	<i>83</i>	<i>84</i>	<i>85</i>	<i>85</i>	<i>19</i>	<i>22</i>	<i>22</i>	<i>23</i>	<i>24</i>	<i>25</i>	<i>25</i>	<i>25</i>
Pays partenaires																
Brésil	m	75	71	74	80	79	80	m	m	21	23	22	22	23	21	m
Chili	64	66	m	66	68	70	74	72	m	m	m	m	m	m	m	2
Estonie	m	m	m	m	m	m	87	87	m	m	m	m	m	m	27	27
Israël	m	64	63	65	66	65	65	65	m	m	m	21	21	20	20	21
Féd. de Russie	m	71	71	74	m	m	74	m	m	m	m	13	m	m	19	m
Slovénie	m	m	m	m	m	m	91	91	m	m	m	m	m	m	32	33

1. La Communauté germanophone de Belgique est exclue des chiffres de 2004, de 2005 et de 2006.

2. Les Départements d'outre-mer (DOM) sont exclus des chiffres de 1995 à 2004.

3. Rupture des séries chronologiques en raison d'une modification de la méthodologie en 2006.

 Source : OCDE. Voir les notes à l'annexe 3 (www.oecd.org/edu/eag2008).

Les symboles représentant les données manquantes figurent dans le Guide du lecteur.


 StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/425062751867>

Tableau C2.3.
 Caractéristiques de la transition entre l'âge de 15 et de 20 ans, selon le niveau d'enseignement (2006)
 Taux nets de scolarisation (sur la base du nombre d'individus)

	Âge d'obtention d'un diplôme de deuxième cycle du secondaire	À 15 ans			À 16 ans			À 17 ans			À 18 ans			À 19 ans			À 20 ans		
		Secondaire	Secondaire	Post-secondaire non tertiaire	Tertiaire	Secondaire	Post-secondaire non tertiaire	Tertiaire	Secondaire	Post-secondaire non tertiaire	Tertiaire	Secondaire	Post-secondaire non tertiaire	Tertiaire	Secondaire	Post-secondaire non tertiaire	Tertiaire		
		(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	(10)	(11)	(12)	(13)	(14)	(15)	(16)		
Pays membres de l'OCDE	Australie	17	99	94	n	n	80	1	4	39	3	27	26	3	35	21	2	36	
	Autriche	17-18	96	93	n	n	78	15	n	47	26	5	18	16	14	6	6	21	
	Belgique	18	102	103	n	n	101	n	1	48	7	36	24	8	47	14	5	49	
	Canada ¹	17-18	95	93	x(4)	1	82	x(7)	7	30	x(10)	36	9	x(13)	47	4	x(16)	47	
	Rép. tchèque	18-19	100	100	n	n	96	n	n	82	4	1	37	10	20	7	7	35	
	Danemark	19	96	91	n	n	84	n	n	80	n	n	58	n	4	35	n	14	
	Finlande	19	99	96	n	n	96	n	n	93	n	1	32	n	20	18	n	33	
	France	17-20	97	96	n	n	89	n	2	50	n	27	25	1	39	10	1	41	
	Allemagne	19-20	97	96	n	n	91	n	1	83	n	3	43	17	10	22	14	19	
	Grèce	18	93	102	a	a	73	n	14	19	2	69	15	5	72	6	6	74	
	Hongrie	19	98	96	n	n	92	n	n	61	9	12	21	16	32	11	11	36	
	Islande	20	99	94	n	n	84	n	n	73	n	n	68	n	2	36	n	17	
	Irlande	18-19	100	95	1	n	75	6	6	29	26	34	4	17	43	1	13	41	
	Italie	19	94	89	a	a	83	a	a	74	a	12	20	n	35	6	1	37	
	Japon	18	99	98	a	a	94	a	m	3	m	m	1	m	m	m	m	m	
	Corée	17	93	94	a	n	93	a	1	7	a	66	1	a	74	n	a	67	
	Luxembourg	18-19	88	84	n	n	77	n	n	69	n	1	41	1	5	24	1	7	
	Mexique	18	64	54	a	a	43	a	3	19	a	13	27	a	18	4	a	19	
	Pays-Bas	17-20	99	98	n	n	85	n	6	61	n	21	42	n	30	27	n	35	
	Nouvelle-Zélande	17-18	96	87	1	1	69	3	4	25	6	26	11	5	34	8	4	37	
	Norvège	18-20	99	94	n	n	92	n	n	86	n	n	41	1	15	20	2	30	
	Pologne	19-20	98	97	a	a	95	a	n	92	n	1	35	9	35	13	10	45	
	Portugal	17-18	88	81	n	a	73	n	a	47	n	20	27	n	27	15	n	29	
	Rép. slovaque	19-20	99	95	n	n	91	n	n	79	n	3	35	n	24	7	1	34	
	Espagne	17	98	93	a	n	82	a	n	42	a	28	23	a	35	13	a	38	
	Suède	19	99	99	n	n	97	n	n	93	n	1	30	1	14	19	1	23	
	Suisse	18-20	97	91	n	n	86	1	n	76	2	2	46	3	8	20	4	16	
	Turquie	16	60	57	a	n	34	a	6	21	a	18	m	a	24	m	a	24	
Royaume-Uni	16	100	86	x(2)	n	71	x(5)	2	23	x(8)	25	10	x(11)	32	6	x(14)	33		
États-Unis	18	94	93	m	n	82	m	4	23	m	40	5	m	49	n	m	50		
	<i>Moyenne de l'OCDE</i>	<i>94</i>	<i>91</i>	<i>n</i>	<i>n</i>	<i>82</i>	<i>1</i>	<i>2</i>	<i>52</i>	<i>3</i>	<i>18</i>	<i>27</i>	<i>4</i>	<i>29</i>	<i>13</i>	<i>3</i>	<i>34</i>		
	<i>Moyenne de l'UE-19</i>	<i>97</i>	<i>94</i>	<i>n</i>	<i>n</i>	<i>86</i>	<i>1</i>	<i>2</i>	<i>62</i>	<i>4</i>	<i>16</i>	<i>29</i>	<i>6</i>	<i>28</i>	<i>14</i>	<i>4</i>	<i>34</i>		
Pays partenaires	Brésil ¹	18	88	86	a	n	82	a	1	62	a	7	42	a	10	24	a	12	
	Chili	18	93	94	a	m	89	a	m	61	a	m	19	a	m	5	a	m	
	Estonie	19	103	96	n	n	93	n	n	68	2	10	19	8	37	8	8	41	
	Israël	17	96	94	n	n	90	n	3	19	n	7	2	n	11	1	1	12	
	Féd. de Russie	17	83	74	x(2)	m	35	x(5)	m	13	x(8)	m	4	x(11)	m	1	x(14)	m	
	Slovénie	18-19	98	97	n	n	96	n	n	84	1	4	29	3	45	m	m	52	

Remarque : les taux de scolarisation et d'obtention d'un diplôme peuvent être sous-estimés dans les pays exportateurs nets d'étudiants (le Luxembourg, par exemple) et surestimés dans les pays importateurs nets d'étudiants à cause des différences de couverture entre les données démographiques et les données sur les effectifs scolarisés et les diplômés.

1. Année de référence : 2005.

Source : OCDE. Voir les notes à l'annexe 3 (www.oecd.org/edu/eag2008).

Les symboles représentant les données manquantes figurent dans le Guide du lecteur.


StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/425062751867>

Tableau C2.4.
Effectifs de l'enseignement primaire et secondaire selon le type d'établissement et le mode de scolarisation (2006)
Répartition des élèves selon le type d'établissement et le mode de scolarisation

	Type d'établissement									Mode de scolarisation		
	Primaire			Premier cycle du secondaire			Deuxième cycle du secondaire			Primaire et secondaire		
	Public	Privé subventionné par l'État	Privé indépendant	Public	Privé subventionné par l'État	Privé indépendant	Public	Privé subventionné par l'État	Privé indépendant	Temps plein	Temps partiel	
	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	(10)	(11)	
Pays membres de l'OCDE	Australie	70.5	29.5	a	67.5	32.5	a	78.6	21.3	0.1	77.5	22.5
	Autriche	95.1	4.9	x(2)	92.3	7.7	x(5)	88.5	11.5	x(8)	m	m
	Belgique	45.9	54.1	m	43.6	56.4	m	42.5	57.5	m	79.8	20.2
	Canada ¹	94.2	x(1)	5.8	94.2	x(1)	5.8	94.5	x(1)	5.5	100.0	a
	Rép. tchèque	98.8	1.2	a	97.9	2.1	a	86.8	13.2	a	100.0	n
	Danemark	87.9	12.1	n	75.7	24.0	0.3	97.4	2.6	n	96.4	3.6
	Finlande	98.7	1.3	a	95.9	4.1	a	85.9	14.1	a	100.0	a
	France	85.0	14.5	0.5	78.6	21.1	0.3	69.6	29.5	0.9	100.0	xr
	Allemagne	96.7	3.3	x(2)	92.1	7.9	x(5)	91.4	8.6	x(8)	99.7	0.3
	Grèce	92.9	a	7.1	94.7	a	5.3	94.1	a	5.9	97.5	2.5
	Hongrie	93.2	6.8	a	92.5	7.5	a	83.8	16.2	a	94.8	5.2
	Islande	98.8	1.2	n	99.3	0.7	n	90.3	9.3	0.4	91.6	8.4
	Irlande	99.2	a	0.8	100.0	a	n	99.3	a	0.7	99.9	0.1
	Italie	93.2	a	6.8	96.4	a	3.6	94.5	0.8	4.7	99.2	0.8
	Japon	99.0	a	1.0	93.3	a	6.7	69.2	a	30.8	98.8	1.2
	Corée	98.7	a	1.3	81.2	18.8	a	51.5	48.5	a	m	m
	Luxembourg	92.9	0.6	6.5	79.9	11.9	8.2	83.7	8.1	8.3	100.0	n
	Mexique	91.9	a	8.1	87.6	a	12.4	79.9	a	20.1	100.0	a
	Pays-Bas	m	m	m	m	m	m	m	m	m	98.9	1.1
	Nouvelle-Zélande	87.9	10.1	2.1	83.5	11.6	5.0	74.4	21.0	4.7	90.8	9.2
	Norvège	97.7	2.3	x(2)	97.2	2.8	x(5)	91.4	8.6	x(8)	99.1	0.9
	Pologne	98.1	0.5	1.4	97.3	0.8	2.0	90.7	0.8	8.5	95.0	5.0
	Portugal	89.2	2.6	8.3	88.2	6.6	5.2	81.3	5.3	13.4	100.0	a
	Rép. slovaque	94.9	5.1	n	94.2	5.8	n	87.8	12.2	n	98.9	1.1
	Espagne	68.5	28.2	3.4	68.1	28.9	3.0	78.3	11.1	10.6	91.6	8.4
	Suède	93.5	6.5	n	92.4	7.6	n	91.2	8.8	n	89.3	10.7
	Suisse	96.1	1.2	2.7	92.9	2.5	4.6	92.9	3.0	4.1	99.8	0.2
Turquie	98.2	a	1.8	a	a	a	97.6	a	2.4	100.0	n	
Royaume-Uni	94.7	a	5.3	93.7	0.9	5.4	52.2	41.9	5.9	96.2	3.8	
États-Unis	90.2	a	9.8	91.6	a	8.4	92.0	a	8.0	100.0	a	
Moyenne de l'OCDE	91.1	6.6	2.9	84.9	9.4	3.0	83.2	12.6	5.4	96.2	3.9	
Moyenne de l'UE-19	89.9	7.9	2.7	87.4	10.7	2.2	83.3	13.4	3.9	96.5	3.7	
Pays partenaires	Brésil ¹	90.8	a	9.2	90.5	a	9.5	84.9	a	15.1	m	m
	Chili	47.2	46.8	6.0	51.4	42.7	5.9	44.3	49.0	6.7	100.0	a
	Estonie	97.4	a	2.6	98.4	a	1.6	97.3	a	2.7	96.3	3.6
	Israël	100.0	a	a	100.0	a	a	100.0	a	a	100.0	a
	Féd. de Russie	99.4	a	0.6	99.6	a	0.4	99.0	a	1.0	99.9	0.1
	Slovénie	99.9	0.1	n	99.9	0.1	n	96.4	3.5	0.2	93.5	6.5

1. La Communauté germanophone de Belgique est exclue.

2. Année de référence : 2005.

Source : OCDE. Voir les notes à l'annexe 3 (www.oecd.org/edu/eag2008).

Les symboles représentant les données manquantes figurent dans le Guide du lecteur.


StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/425062751867>

Tableau C2.5.
Effectifs de l'enseignement tertiaire selon le type d'établissement et le mode de scolarisation (2006)
 Répartition des étudiants selon le type d'établissement, le mode de scolarisation et la finalité du programme


	Type d'établissement						Mode de scolarisation				
	Enseignement tertiaire de type B			Enseignement tertiaire de type A et programmes de recherche de haut niveau			Enseignement tertiaire de type B		Enseignement tertiaire de type A et programmes de recherche de haut niveau		
	Public	Privé subventionné par l'État	Privé indépendant	Public	Privé subventionné par l'État	Privé indépendant	Temps plein	Temps partiel	Temps plein	Temps partiel	
	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	(10)	
Pays membres de l'OCDE	Australie	96.7	1.7	1.6	98.0	n	2.0	40.0	60.0	68.3	31.7
	Autriche	67.3	32.7	x(2)	88.8	11.2	n	m	m	m	m
	Belgique	46.6	53.4	a	42.5	57.5	a	64.6	35.4	87.6	12.3
	Canada ¹	m	m	m	m	m	m	m	m	74.8	25.2
	Rép. tchèque	67.2	31.9	0.9	91.7	n	8.3	93.6	6.4	96.1	3.9
	Danemark	98.2	1.8	n	98.1	1.9	n	64.1	35.9	92.3	7.7
	Finlande	100.0	n	a	89.5	10.5	a	100.0	a	57.1	42.9
	France	72.1	8.3	19.6	87.1	0.7	12.3	100.0	a	100.0	a
	Allemagne ²	62.6	37.4	x(2)	95.9	4.1	x(5)	84.3	15.7	96.0	4.0
	Grèce	100.0	a	a	100.0	a	a	100.0	a	100.0	a
	Hongrie	59.5	40.5	a	86.5	13.5	a	76.1	23.9	53.9	46.1
	Islande	53.0	47.0	n	81.0	19.0	n	27.0	73.0	78.7	21.3
	Irlande	93.3	a	6.7	91.6	a	8.4	62.1	37.9	83.4	16.6
	Italie	88.6	a	11.4	92.8	a	7.2	100.0	n	100.0	n
	Japon	7.1	a	92.9	24.1	a	75.9	96.8	3.2	88.7	11.3
	Corée	15.9	a	84.1	22.2	a	77.8	m	m	m	m
	Luxembourg	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Mexique	95.0	a	5.0	66.4	a	33.6	100.0	a	100.0	a
	Pays-Bas	n	n	n	m	m	m	n	n	83.4	16.6
	Nouvelle-Zélande	71.0	29.0	m	98.1	1.9	m	36.6	63.4	60.0	40.0
	Norvège	56.4	43.6	x(2)	86.7	13.3	x(5)	62.2	37.8	72.9	27.1
	Pologne	77.7	n	22.3	69.1	a	30.9	100.0	a	55.5	44.5
	Portugal	68.1	a	31.9	75.1	a	24.9	m	m	m	m
	Rép. slovaque	86.5	13.5	n	95.7	n	4.3	74.0	26.0	61.9	38.1
	Espagne	79.1	15.6	5.3	87.7	n	12.3	98.1	1.9	88.2	11.8
	Suède	61.7	38.3	n	93.8	6.2	n	91.7	8.3	49.2	50.8
	Suisse	29.9	39.5	30.6	92.2	5.7	2.2	23.3	76.7	90.4	9.6
	Turquie	97.5	a	2.5	94.3	a	5.7	100.0	n	100.0	n
Royaume-Uni	a	100.0	n	a	100.0	n	24.4	75.6	71.7	28.3	
États-Unis	84.3	a	15.7	71.9	a	28.1	49.0	51.0	65.1	34.9	
	<i>Moyenne de l'OCDE</i>	<i>65.5</i>	<i>19.1</i>	<i>13.8</i>	<i>78.5</i>	<i>9.1</i>	<i>13.9</i>	<i>70.7</i>	<i>25.3</i>	<i>79.8</i>	<i>20.2</i>
	<i>Moyenne de l'UE-19</i>	<i>68.3</i>	<i>20.7</i>	<i>6.1</i>	<i>81.5</i>	<i>12.1</i>	<i>6.8</i>	<i>77.1</i>	<i>16.7</i>	<i>79.8</i>	<i>20.2</i>
Pays partenaires	Brésil ¹	25.5	a	74.5	28.3	a	71.7	m	m	m	m
	Chili	7.1	3.0	89.9	32.3	22.2	45.5	100.0	a	100.0	a
	Estonie	47.8	18.3	33.9	n	86.0	14.0	91.5	8.5	88.9	11.1
	Israël	33.7	66.3	a	8.4	78.4	12.5	100.0	a	78.1	21.9
	Féd. de Russie ²	95.4	a	4.6	85.0	a	15.0	71.9	28.1	54.9	45.1
	Slovénie	82.7	6.2	11.2	97.5	1.1	1.4	47.6	52.4	76.2	23.8

1. Année de référence : 2005.

2. Les programmes de recherche de haut niveau sont exclus.

Source : OCDE. Voir les notes à l'annexe 3 (www.oecd.org/edu/eqq2008).

Les symboles représentant les données manquantes figurent dans le Guide du lecteur.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/425062751867>

QUI SONT LES ÉTUDIANTS INTERNATIONAUX ET OÙ CHOISISSENT-ILS D'ÉtudIER ?

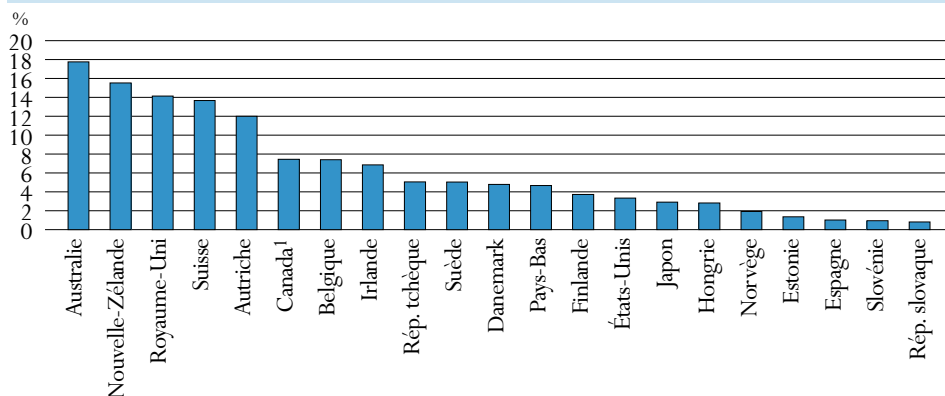
Cet indicateur décrit la mobilité des étudiants et donne un aperçu de l'ampleur de l'internationalisation de l'enseignement tertiaire dans les pays membres ou partenaires de l'OCDE. Il rend compte des tendances récentes en la matière dans le monde. Il présente les principaux pays d'accueil et montre l'évolution de leurs parts de marché dans le secteur international de l'éducation. Il explique aussi certaines des raisons sous-jacentes qui amènent les étudiants désireux de poursuivre leurs études à l'étranger à choisir leur pays de destination. Par ailleurs, il analyse l'ampleur de la mobilité internationale des étudiants par pays d'accueil et présente la répartition des effectifs d'étudiants en mobilité internationale par pays et régions d'origine, par type de formation et par domaine d'études. En outre, il étudie, par pays d'accueil, la répartition des étudiants scolarisés dans un pays dont ils ne sont pas ressortissants. Enfin, il s'intéresse aux implications que la mobilité internationale des étudiants peut avoir dans les pays d'accueil en matière d'immigration. La proportion d'étudiants en mobilité internationale dans les effectifs de l'enseignement tertiaire donne une idée précise de l'importance de la mobilité internationale des étudiants dans les différents pays.

Points clés

Graphique C3.1. La mobilité internationale des étudiants dans l'enseignement tertiaire (2006)

Ce graphique montre le pourcentage d'étudiants en mobilité dans les effectifs de l'enseignement tertiaire. À cause des contraintes relatives à la communication des données, la mobilité internationale des étudiants est déterminée soit sur la base du pays où les étudiants résident, soit sur la base du pays où ils étaient scolarisés auparavant, selon la législation des pays en matière d'immigration.

Les étudiants en mobilité, soit les individus qui se rendent dans un autre pays dans l'intention d'y poursuivre des études, représentent une proportion des effectifs de l'enseignement tertiaire qui est comprise entre moins de 1 % et près de 18 %. Ils sont particulièrement nombreux en Australie, en Autriche, en France, en Nouvelle-Zélande, au Royaume-Uni et en Suisse.




Remarque : les données présentées dans ce graphique ne sont pas comparables à celles sur les étudiants étrangers (déclarés comme tels sur la base de leur nationalité) publiées dans les éditions de *Regards sur l'éducation* antérieures à 2006 ou dans d'autres sections du présent chapitre.

1. Année de référence : 2005.

Les pays sont classés par ordre décroissant du pourcentage d'étudiants en mobilité internationale dans les effectifs de l'enseignement tertiaire.

Source : OCDE. Tableau C3.1. Voir les notes à l'annexe 3 (www.oecd.org/edu/eag2008).

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/425106580533>

Autres faits marquants

- En 2006, plus de 2.9 millions d'étudiants étaient scolarisés dans un pays dont ils ne sont pas ressortissants, ce qui représente par rapport à l'année précédente une augmentation de 3 % des effectifs totaux d'étudiants étrangers déclarés à l'OCDE et à l'Institut de statistique de l'UNESCO.
- L'Allemagne, les États-Unis, la France et le Royaume-Uni accueillent à eux seuls 49 % de tous les étudiants étrangers dans le monde. En valeur absolue, les étudiants en mobilité internationale en provenance d'Allemagne, de Corée, de France et du Japon constituent la proportion la plus importante des effectifs d'étudiants en mobilité internationale originaires de pays de l'OCDE et ceux de Chine et d'Inde, la proportion la plus importante des effectifs d'étudiants en mobilité internationale originaires de pays partenaires.
- Les étudiants en mobilité représentent 15 % au moins des effectifs de l'enseignement tertiaire en Australie et en Nouvelle-Zélande et plus de 20 % des effectifs des programmes de recherche de haut niveau en Belgique, au Canada, aux États-Unis, en Nouvelle-Zélande, au Royaume-Uni et en Suisse.
- Trente pour cent au moins des étudiants en mobilité optent pour des formations en sciences, en agronomie ou en ingénierie en Allemagne, aux États-Unis, en Finlande, en Hongrie, en Suède et en Suisse.

Contexte

Alliée à l'ouverture des marchés du travail, l'évolution générale vers la libre circulation des capitaux, des biens et des services a entraîné une augmentation de la demande de nouveaux types de formations dans les pays de l'OCDE. Les pouvoirs publics et la société comptent de plus en plus sur l'enseignement tertiaire pour élargir l'horizon des étudiants et leur permettre de mieux comprendre la multiplicité des langues, des cultures et des pratiques commerciales dans le monde. S'inscrire dans un établissement d'enseignement tertiaire à l'étranger est l'un des moyens qui s'offrent aux étudiants désireux de mieux connaître des cultures et des sociétés différentes et, partant, d'améliorer leurs perspectives d'emploi. Plusieurs pays de l'OCDE – en particulier des pays membres de l'Union européenne (UE) – ont d'ailleurs mis en œuvre des politiques et des programmes destinés à stimuler cette mobilité pour établir des relations interculturelles et construire des réseaux sociaux qui seront valorisés à l'avenir.

Sous l'angle macroéconomique, les négociations internationales sur la libéralisation des services rappellent les implications économiques de l'internationalisation de l'offre de services d'éducation. Certains éléments montrent d'ailleurs que plusieurs pays de l'OCDE tendent à se spécialiser dans l'exportation de services d'éducation. À long terme, l'internationalisation croissante de l'enseignement (voir l'encadré C3.1) aura vraisemblablement un impact de plus en plus important sur la balance des paiements des pays, grâce aux revenus générés par les droits de scolarité et la consommation sur place des étudiants en mobilité internationale. À cet égard, il convient de noter qu'outre la mobilité des étudiants, la diffusion électronique, par-delà les frontières, de formations d'une grande souplesse et la création, par certaines universités, de campus à l'étranger témoignent également de l'internationalisation de l'enseignement tertiaire. Toutefois, il n'existe pas encore de données comparables à ce sujet.

Les impacts économiques de l'internationalisation de l'enseignement tertiaire sont nombreux et ne se limitent pas aux coûts et bénéfices à court terme qui influent sur la balance commerciale des pays. Ainsi, l'internationalisation de l'enseignement peut également permettre à des systèmes d'éducation plus modestes et / ou moins développés d'améliorer leur efficacité. En effet, les études à l'étranger peuvent constituer une solution alternative avantageuse à l'offre nationale de formations et permettre aux pays de concentrer leurs ressources limitées sur des programmes d'enseignement où peuvent être générées des économies d'échelle ou d'augmenter la scolarisation dans l'enseignement tertiaire malgré une capacité d'accueil insuffisante.

Par ailleurs, le développement rapide de l'enseignement tertiaire dans les pays de l'OCDE – et, plus récemment, dans la plupart des pays émergents (OCDE, 2005a) – a aggravé les problèmes de financement des systèmes d'éducation et a mis en évidence l'intérêt que présente le recrutement d'étudiants étrangers. Dans certains pays, les étudiants en mobilité sont la cible de pratiques de recrutement actif, car les établissements tertiaires comptent de plus en plus sur leurs droits de scolarité pour financer leurs activités. À l'inverse, un certain nombre d'autres pays encouragent les individus à partir à l'étranger pour faire leurs études, à cause d'une capacité d'accueil insuffisante par rapport à la demande, une conséquence du développement rapide de leur enseignement tertiaire. Au cours de ces quelques dernières années, l'essor de l'économie de la connaissance et la compétition mondiale pour les compétences ont donné un nouvel élan à l'internationalisation des systèmes d'éducation dans de nombreux pays de l'OCDE, le recrutement d'étudiants en mobilité s'inscrivant désormais dans une stratégie plus globale de recrutement d'immigrants hautement qualifiés.

Sur le plan institutionnel, les éléments moteurs de l'internationalisation de l'éducation résident dans l'augmentation des recettes que les étudiants en mobilité peuvent générer, que ce soit par le biais de droits de scolarité plus élevés ou de subventions publiques. Quant aux établissements d'enseignement tertiaire, ils ont aussi intérêt à s'engager dans des activités internationales pour établir ou préserver leur réputation à l'heure où la concurrence académique s'intensifie sur la scène mondiale.

Pour les établissements d'enseignement, l'accueil d'étudiants en mobilité peut avoir des conséquences sur les processus et les contextes d'enseignement, dans la mesure où les programmes de cours et les méthodes pédagogiques doivent parfois être adaptés pour prendre en charge des effectifs de cultures et de langues différentes. Ces inconvénients sont toutefois compensés par les nombreux avantages que l'accueil d'étudiants en mobilité internationale procure aux établissements. La présence d'un nombre potentiel d'étudiants en mobilité impose en effet aux établissements d'enseignement tertiaire d'offrir des formations de qualité pour se démarquer d'établissements concurrents. À cet égard, elle contribue au développement d'un enseignement tertiaire hautement réactif et axé sur les besoins de ses bénéficiaires. De plus, les étudiants en mobilité peuvent contribuer à atteindre la masse critique requise pour diversifier l'éventail des formations. Ils peuvent aussi accroître les ressources financières des établissements s'ils prennent à leur charge l'intégralité de leurs frais de scolarité (voir l'encadré C3.3), ce qui peut inciter les établissements à accueillir davantage d'étudiants en mobilité et, par voie de conséquence, à limiter les admissions d'étudiants autochtones. Toutefois, rares sont les éléments qui corroborent l'existence de ce phénomène, qui ne s'observe que dans le cas de certaines formations prestigieuses et très prisées proposées par des établissements réservés à l'élite (OCDE, 2004a).

Au niveau microéconomique, l'avantage que procurent des études à l'étranger aux individus dépend dans une grande mesure des politiques adoptées à leur égard, tant dans leur pays d'origine (aide financière aux étudiants allant étudier à l'étranger) que dans leur pays d'accueil (droits de scolarité et aide financière aux étudiants en mobilité internationale) (voir l'encadré C3.3). Les taux de change et le coût de la vie dans le pays d'accueil ont également un impact sur le coût des études à l'étranger. Par ailleurs, les avantages à long terme d'études à l'étranger dépendent en grande partie de la reconnaissance des diplômes obtenus à l'étranger et de la mesure dans laquelle ils sont valorisés sur le marché du travail local.

L'analyse des proportions d'individus scolarisés à l'étranger et de leur évolution donne un aperçu de l'internationalisation de l'enseignement tertiaire. Il importe à l'avenir d'élaborer des méthodes visant à quantifier et à évaluer d'autres composantes de l'internationalisation de l'enseignement.

Observations et explications

Concepts et conventions terminologiques employés dans cet indicateur

Il convient de définir les concepts et les conventions terminologiques employés dans cet indicateur, car ils diffèrent de ceux utilisés dans les éditions de *Regards sur l'éducation* antérieures à 2006. Avant l'édition de 2006 de *Regards sur l'Éducation*, ce sont les étudiants étrangers dans l'enseignement tertiaire, c'est-à-dire les individus scolarisés dans un pays dont ils ne sont pas ressortissants, qui faisaient l'objet de l'indicateur C3. Or, cette définition ne permet pas de prendre toute la mesure de la mobilité internationale des étudiants, car les ressortissants étrangers scolarisés dans un pays

ne doivent pas nécessairement tous leur présence sur le territoire à l'intention délibérée d'y faire des études. Ainsi, les étudiants issus de l'immigration (de leur propre chef ou sur l'initiative de leurs parents) qui sont des résidents permanents du pays dans lequel ils sont scolarisés étaient inclus dans le total. En conséquence, les effectifs d'étudiants étrangers étaient surestimés dans les pays où les taux de naturalisation des migrants étaient relativement faibles. De plus, les individus qui font des études dans le pays dont ils sont ressortissants peuvent être des étudiants en mobilité, par exemple s'ils ont vécu à l'étranger avant de revenir dans leur pays d'origine pour faire leurs études. Dans un souci d'améliorer l'évaluation de la mobilité internationale des étudiants et la comparabilité des données sur l'internationalisation de l'enseignement, l'OCDE a modifié en 2005 les instruments de collecte de données en collaboration avec Eurostat et l'Institut de statistique de l'UNESCO. Selon le concept retenu, les étudiants en mobilité internationale sont ceux qui se rendent à l'étranger dans le but spécifique de suivre des études.

L'évaluation de la mobilité internationale des étudiants dépend dans une grande mesure de la législation des pays en matière d'immigration et des contraintes relatives à la disponibilité des données. Il est par exemple impossible de se fonder sur les statistiques de délivrance de visas pour estimer le nombre d'étudiants en mobilité internationale sur le territoire de l'Union européenne et celui plus vaste de l'Espace économique européen à cause du principe de la libre circulation des individus. C'est pourquoi l'OCDE permet aux pays de définir les étudiants en mobilité internationale soit sur la base du pays dont ils étaient des résidents permanents, soit sur la base du pays où ils étaient scolarisés auparavant (quelle que soit leur nationalité), selon le critère opérationnel qui convient le mieux à leur contexte national. En règle générale, le pays de scolarisation antérieure semble plus adapté dans les pays membres de l'UE, car ce critère opérationnel permet de tenir compte des flux intracommunautaires d'étudiants (Kelo *et al.*, 2005). Quant au pays de résidence, c'est un critère pertinent dans les pays où l'entrée sur le territoire aux fins d'études est conditionnée par l'obtention d'un visa.

Dans cet indicateur, la convention terminologique est d'employer l'expression « étudiants en mobilité internationale » pour désigner les étudiants qui se rendent dans un pays autre que leur pays de résidence ou de scolarisation antérieure dans le but spécifique de poursuivre des études et l'expression « étudiants étrangers » pour désigner les étudiants qui sont scolarisés dans un pays dont ils ne sont pas ressortissants (comme cette définition implique la prise en considération des résidents permanents, elle donne lieu à une surestimation de la mobilité internationale des étudiants). Toutefois, comme certains pays sont encore dans l'impossibilité de communiquer des données sur la mobilité internationale des étudiants sur la base de leur pays de résidence ou de scolarisation antérieure, des indicateurs distincts des « étudiants en mobilité internationale » et des « étudiants étrangers » sont présentés dans plusieurs tableaux et graphiques, mais ils sont séparés afin de rappeler que la plus grande prudence est de mise lors de leur interprétation.

Enfin, les effectifs mondiaux d'étudiants scolarisés à l'étranger peuvent être sous-évalués, car ils sont estimés sur la base des étudiants scolarisés dans des pays qui fournissent des données à l'OCDE et à l'Institut de statistique de l'UNESCO. Par ailleurs, les analyses tendanciennes sont toutes basées sur l'évolution des nombres d'étudiants étrangers dans le temps, car les séries chronologiques sur les étudiants en mobilité internationale ne sont pas encore disponibles. Des travaux sont en cours pour combler ces lacunes et élaborer des séries chronologiques rétrospectives sur les étudiants en mobilité internationale qui pourront être utilisées dans les prochaines éditions de *Regards sur l'éducation*.

Évolution des effectifs d'étudiants étrangers

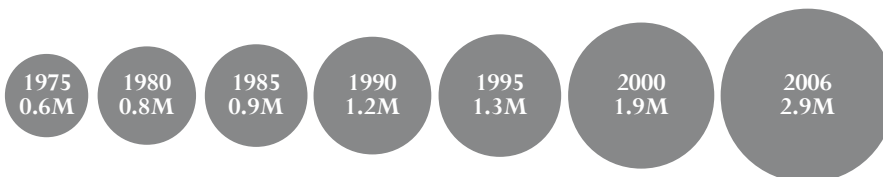
En 2006, 2.9 millions d'étudiants étaient scolarisés dans l'enseignement tertiaire d'un pays dont ils ne sont pas ressortissants, dont 2.4 millions (soit 83.5 %) dans un pays de l'OCDE. Cela représente une augmentation de 2.7 % des effectifs totaux d'étudiants étrangers dans le monde par rapport à l'année précédente, soit 77 000 individus de plus en valeur absolue. Cette hausse s'établit à 3.0 % en moyenne dans les pays de l'OCDE. Depuis 2000, le nombre d'étudiants scolarisés à l'étranger dans l'enseignement tertiaire a augmenté de 54.1 % dans les pays membres de l'OCDE et de 54.4 % dans le monde, soit une progression annuelle moyenne de 7.5 % (voir le tableau C3.6).

Par rapport à 2000, le nombre d'étudiants étrangers a plus que doublé en Corée, en Espagne, en Nouvelle-Zélande, aux Pays-Bas et en République tchèque et, dans les pays partenaires, en Estonie. À l'inverse, le nombre d'étudiants étrangers n'a pas augmenté de plus de 25 % en Belgique, aux États-Unis, en République slovaque et en Turquie (voir le tableau C3.1). Selon la moyenne établie sur la base de la période allant de 2000 à 2006, le nombre d'étudiants étrangers a progressé davantage dans les pays de l'OCDE (111 %) que dans les 19 pays membres de l'UE et de l'OCDE (78 %) (voir le tableau C3.1).

L'analyse combinée des données de l'OCDE et de l'Institut de statistique de l'UNESCO permet de dégager des tendances à plus long terme et révèle la forte croissance du nombre d'étudiants étrangers (voir l'encadré C3.1). Au cours de ces 30 dernières années, le nombre d'étudiants scolarisés dans un pays dont ils ne sont pas ressortissants a fortement augmenté dans le monde : il est passé de 0.6 million en 1975 à 2.9 millions en 2006, soit plus du quadruple. L'internationalisation de l'enseignement tertiaire s'est intensifiée durant les 11 dernières années, ce qui témoigne de la mondialisation croissante des économies et des sociétés.

Encadré C3.1. Accroissement à long terme du nombre d'étudiants scolarisés dans un pays dont ils ne sont pas ressortissants

Accroissement de l'internationalisation de l'enseignement tertiaire (entre 1975 et 2005)

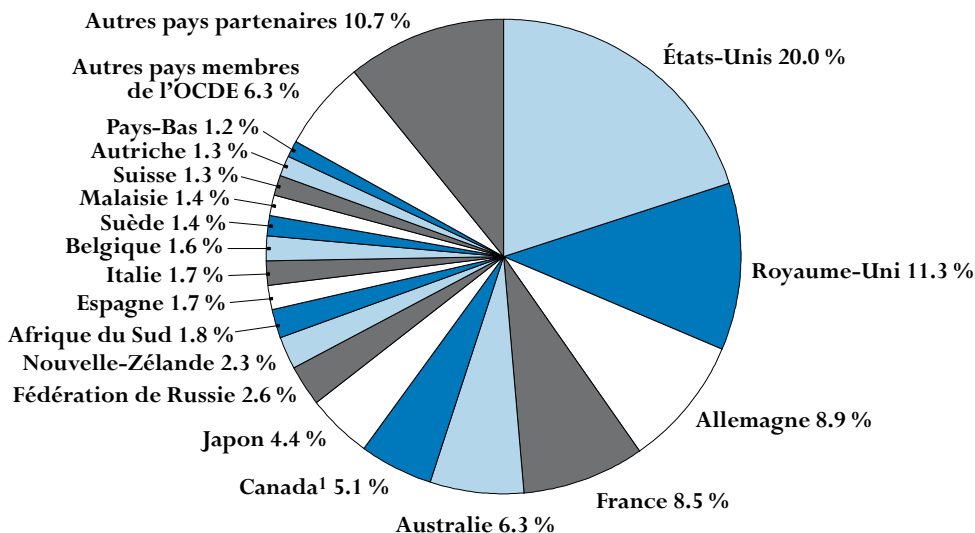


Source : OCDE et Institut de statistique de l'UNESCO.


La base de données sur les effectifs d'étudiants scolarisés à l'étranger dans le monde est constituée à partir de deux sources différentes : l'OCDE et l'Institut de statistique de l'UNESCO (ISU). L'ISU a fourni les données de 1975 à 1995 sur tous les pays et les données de 2000 et de 2006 sur la plupart des pays partenaires. L'OCDE a fourni les données de 2000 et de 2006 sur ses pays membres et les autres pays partenaires. Les données de ces deux sources ont pu être combinées, car elles se basent sur des définitions identiques. Les données manquantes ont été imputées sur la base des données les plus proches pour éviter que des lacunes dans la couverture des données ne donnent lieu à des ruptures de séries chronologiques.

Graphique C3.2. Répartition des étudiants étrangers dans l'enseignement tertiaire, par pays d'accueil (2006)

Pourcentage d'étudiants étrangers scolarisés dans l'enseignement tertiaire par pays d'accueil, selon les données à disposition de l'OCDE



1. Année de référence : 2005.

Source : OCDE et Institut de statistique de l'UNESCO pour les données sur la plupart des pays partenaires de l'OCDE. Tableau C3.7 (accessible en ligne via le lien ci-dessous). Voir les notes à l'annexe 3 (www.oecd.org/edu/eag2008). StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/425106580533>

Plusieurs facteurs ont contribué à l'accroissement du nombre d'étudiants scolarisés à l'étranger depuis 1975. Pendant les premières années de la période à l'étude, les stratégies mises en œuvre par les pouvoirs publics pour promouvoir et entretenir les liens politiques, sociaux, culturels et académiques entre les pays ont joué un grand rôle, en particulier dans le contexte de la construction européenne, dont un objectif politique majeur était précisément de créer un sentiment de compréhension mutuelle chez les jeunes Européens. Un raisonnement similaire a conduit les décideurs d'Amérique du Nord à adopter des politiques de coopération académique. Au fil du temps cependant, des facteurs de nature plus économique ont pris davantage d'importance. Ainsi, la démocratisation des prix du transport, la diffusion des nouvelles technologies et l'apparition de moyens de communication plus rapides et moins coûteux ont de toute évidence contribué au renforcement de l'interdépendance des économies et des sociétés dans les années 1980 et 1990. Ce phénomène est particulièrement manifeste dans le secteur des technologies de pointe et sur les marchés du travail. L'intensification de l'internationalisation des emplois hautement qualifiés a incité les individus à acquérir une expérience internationale pendant leurs études. De plus, la généralisation du recours aux technologies de l'information et de la communication (TIC) a réduit les coûts d'information et de transaction liés aux études à l'étranger et a stimulé la demande de formations internationales.



Les principaux pays d'accueil

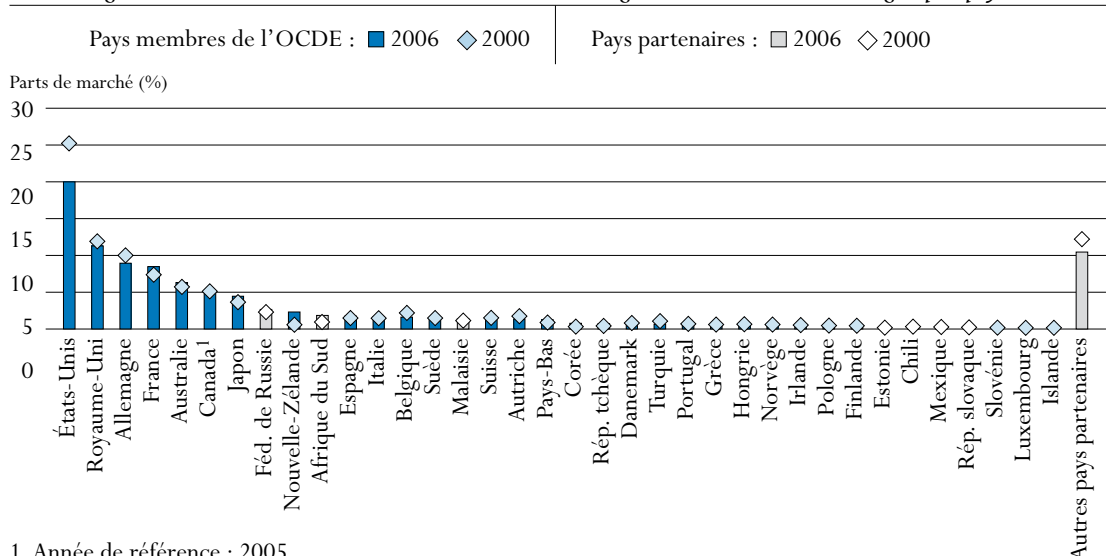
Selon les chiffres de 2006, cinq étudiants étrangers sur dix se répartissent entre quatre pays seulement, qui accueillent la majorité des étudiants scolarisés dans un pays dont ils ne sont pas ressortissants. Ce sont les États-Unis qui accueillent le plus d'étudiants étrangers (en valeur absolue) : 20 % des effectifs mondiaux d'étudiants étrangers. Dans ce classement, ils sont suivis par le Royaume-Uni (11 %), l'Allemagne (9 %) et la France (8 %). Ces quatre pays accueillent à eux seuls 49 % des étudiants scolarisés à l'étranger (voir le graphique C3.2). Outre ces quatre pays en tête du classement des pays d'accueil établi sur la base des chiffres de 2006, d'autres pays attirent des proportions significatives d'étudiants étrangers, dont l'Australie (6 %), le Canada (5 %), le Japon (4 %) et la Nouvelle-Zélande (2 %) et, dans les pays partenaires, la Fédération de Russie (3 %).

L'évolution des parts de marchés révèle l'émergence de nouveaux acteurs dans le secteur international de l'éducation

L'analyse de l'évolution des parts de marché – évaluées ici sur la base des pourcentages des effectifs mondiaux d'étudiants étrangers par pays d'accueil – des différents pays dans le secteur international de l'éducation illustre la dynamique de l'internationalisation de l'enseignement tertiaire. En six ans, les États-Unis ont vu s'estomper leur attrait de pays d'accueil : leurs effectifs ont diminué de 25.1 à 20.0 %. L'Allemagne a également connu une régression, de l'ordre de 1 point de pourcentage, tout comme la Belgique et le Royaume-Uni (0.5 point de pourcentage). À l'inverse, les parts de marché de l'Australie, du Japon et de l'Afrique du Sud ont progressé de 1 point de pourcentage environ. C'est la France et la Nouvelle-Zélande qui ont enregistré la hausse la plus marquée, de 1.2 et 1.9 % respectivement, ce qui les maintient parmi les acteurs clés du marché international de l'éducation (voir le graphique C3.3).

Graphique C3.3. Évolution des parts de marché dans le secteur international de l'éducation (entre 2000 et 2006)

Pourcentage de l'ensemble des étudiants scolarisés dans l'enseignement tertiaire à l'étranger, par pays d'accueil



1. Année de référence : 2005.

Les pays sont classés par ordre décroissant de leur part de marché en 2006.

Source : OCDE et Institut de statistique de l'UNESCO pour les données sur la plupart des pays partenaires de l'OCDE. Tableau C3.7 (accessible en ligne via le lien ci-dessous). Voir les notes à l'annexe 3 (www.oecd.org/edu/eag2008).

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/425106580533>

Ces tendances révèlent des dynamiques différentes sur le marché international de l'éducation dans les pays membres ou partenaires de l'OCDE. Elles traduisent des priorités politiques différentes : des politiques de marketing proactif sont appliquées dans la région Asie-Pacifique, tandis qu'une approche plus passive reste de mise aux États-Unis, un pays dominant de longue date sur ce marché, dont les effectifs d'étudiants étrangers ont diminué aussi sous l'effet du durcissement des conditions d'entrée sur le territoire à la suite des événements du 11 septembre 2001 (voir l'indicateur C3, dans l'édition de 2005 de *Regards sur l'éducation* [OCDE, 2005a]).

Facteurs sous-jacents intervenant dans le choix du pays d'accueil

La langue d'enseignement : un facteur décisif dans le choix du pays d'accueil

La langue parlée et employée dans l'enseignement est l'un des principaux éléments déterminant le choix du pays d'accueil. C'est pourquoi les pays où l'enseignement est dispensé dans des langues largement répandues (l'anglais, le français et l'allemand) sont ceux qui accueillent le plus d'étudiants étrangers, tant en valeur absolue qu'en valeur relative. Le Japon échappe à ce constat : il accueille une forte proportion d'étudiants étrangers, dont 94.2 % en provenance d'Asie, alors que sa langue d'enseignement est moins répandue (voir le tableau C3.2 et le graphique C3.3).

Encadré C3.2. Pays membres et partenaires de l'OCDE proposant des formations tertiaires en anglais (2006)

Emploi de l'anglais comme langue d'enseignement	Pays de l'OCDE et économies partenaires
La totalité ou la quasi-totalité des formations sont dispensés en anglais.	Australie, Canada ¹ , États-Unis, Irlande, Nouvelle-Zélande et Royaume-Uni
De nombreuses formations sont dispensées en anglais.	Danemark, Finlande, Pays-Bas et Suède
Certaines formations sont dispensées en anglais.	Allemagne, Communauté flamande de Belgique, Corée, France, Hongrie, Islande, Japon, Norvège, Pologne, Portugal, République slovaque, République tchèque, Suisse et Turquie
Aucune formation ou presque n'est dispensée en anglais.	Autriche, Communauté flamande de Belgique, Espagne, Grèce, Italie, Luxembourg, Mexique et Portugal Brésil, Chili, Fédération de Russie et Israël

Remarque : déterminer si un pays propose un petit ou un grand nombre de formations en anglais est un exercice subjectif. Pour ce faire, il faut tenir compte de la taille des pays d'accueil. C'est la raison pour laquelle l'Allemagne et la France sont classées parmi les pays qui dispensent relativement peu de programmes en anglais, alors qu'en valeur absolue, ces deux pays en proposent davantage que la Suède par exemple.

1. Au Canada, les programmes tertiaires sont dispensés soit en français (principalement au Québec), soit en anglais.

Source : OCDE, données compilées à partir de brochures destinées aux étudiants étrangers potentiels et rédigées par diverses instances : DAAD en Allemagne, OAD en Autriche, NIIED en Corée, Cirus au Danemark, CIMO en Finlande, EduFrance en France, Campus Hungary en Hongrie, l'Université d'Islande en Islande, JPSS au Japon, SIU en Norvège, NUFFIC aux Pays-Bas, CRASP en Pologne, CHES et NARIC en République tchèque, l'Institut suédois en Suède et la Middle-East Technical University en Turquie.

Que des pays anglophones tels que l'Australie, le Canada, les États-Unis, la Nouvelle-Zélande et le Royaume-Uni accueillent le plus d'étudiants étrangers (en valeur absolue) s'explique vraisemblablement en grande partie par le fait que l'anglais est la langue que les étudiants désireux d'étudier à l'étranger sont les plus susceptibles d'avoir apprise dans leur pays d'origine et / ou de vouloir perfectionner par le biais de l'immersion et des études à l'étranger. L'accroissement rapide des effectifs d'étudiants étrangers observé en Australie (indice de variation : 175), au Canada (157) et surtout en Nouvelle-Zélande (825) entre 2000 et 2006 peut dans une certaine mesure être attribué à des considérations linguistiques du même ordre (voir le tableau C3.1).

D'ailleurs, de nombreux établissements situés dans des pays non anglophones proposent dorénavant des formations en anglais, ce qui leur permet d'atténuer leur inconvénient linguistique aux yeux des étudiants étrangers. Ce phénomène s'observe en particulier dans les pays nordiques (voir l'encadré C3.2).

Impact des droits de scolarité et du coût de la vie sur le choix du pays d'accueil

Les droits de scolarité et le coût de la vie sont des facteurs importants qui interviennent dans le choix du pays de destination. Le Danemark, la Finlande, l'Islande, la Norvège et la Suède ne réclament pas de droits de scolarité aux étudiants scolarisés sur leur territoire, qu'ils soient ou non en mobilité internationale (voir l'encadré C3.3). La gratuité des études, associée à l'existence de formations dispensées en anglais, explique probablement la forte croissance du nombre d'étudiants étrangers qui a été enregistrée entre 2000 et 2006 dans plusieurs de ces pays (voir le tableau C3.1). Toutefois, le coût unitaire élevé de l'enseignement tertiaire est lourd pour les finances publiques des pays d'accueil si aucune participation financière n'est demandée aux étudiants en mobilité (voir le tableau B1.1). C'est la raison pour laquelle le Danemark vient d'instaurer des droits de scolarité pour les étudiants en mobilité originaires de pays tiers de l'UE et de l'EEE, à compter de l'année académique 2006-2007. L'adoption de mesures similaires est à l'étude en Finlande, en Norvège et en Suède, où les effectifs d'étudiants étrangers ont augmenté de plus de 50 % entre 2000 et 2006.

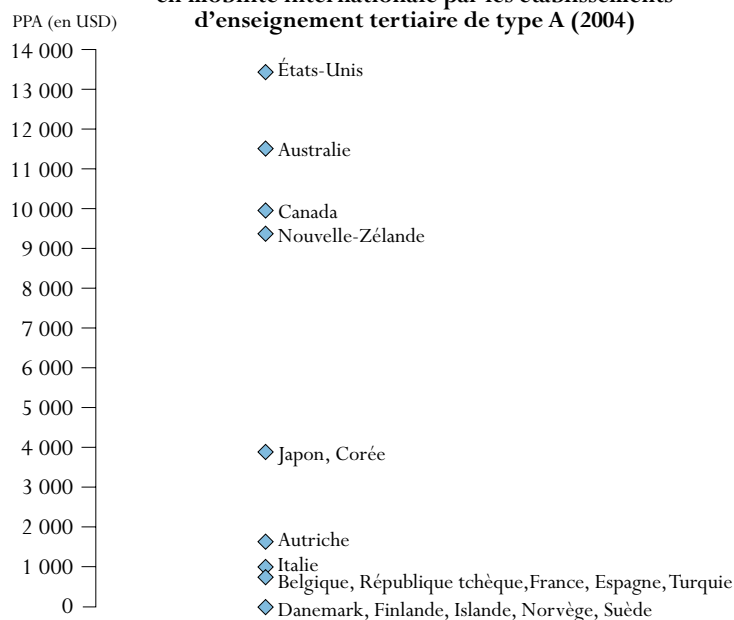
Les pays d'accueil où les frais de scolarité sont intégralement à la charge des étudiants en mobilité internationale sont largement gagnants. Certains pays de la région Asie-Pacifique ont explicitement intégré l'internationalisation de l'enseignement dans leurs stratégies de développement socio-économique et ont pris des mesures destinées à attirer dans leurs établissements tertiaires des étudiants en mobilité, souvent dans une optique de production de revenu ou à tout le moins moyennant le financement des études par les intéressés. L'Australie et la Nouvelle-Zélande ont instauré des droits de scolarité différents pour les étudiants en mobilité internationale sans en pâtir. En Corée et au Japon, les effectifs d'étudiants étrangers ont fortement augmenté entre 2000 et 2006, malgré les frais de scolarité élevés réclamés sans distinction à tous les étudiants scolarisés sur le territoire (voir l'indicateur B5). Il ressort de ces observations que ces frais ne découragent pas forcément les candidats à la mobilité internationale pour autant que la qualité de l'enseignement et les avantages qu'ils peuvent en retirer soient à la hauteur de leur investissement. Il est possible néanmoins que les étudiants tiennent compte de l'aspect financier pour choisir entre des formations similaires, en particulier s'ils sont originaires de pays en développement. À cet égard, la progression relativement faible du nombre d'étudiants étrangers et la diminution des parts de marché dans le secteur international de l'éducation auxquelles les États-Unis et le Royaume-Uni ont assisté entre 2000 et 2006 s'expliquent vraisemblablement

par les droits de scolarité relativement élevés qui sont réclamés aux étudiants en mobilité, dans un contexte de concurrence féroce avec d'autres pays anglophones proposant un éventail de formations similaires à moindres frais (voir l'encadré C3.3).

Encadré C3.3. Frais de scolarité demandés par les établissements publics d'enseignement tertiaire (2004)

Structure des frais de scolarité	Pays
Frais de scolarité plus élevés pour les étudiants en mobilité que les étudiants nationaux	Australie, Autriche ¹ , Belgique ^{1,2} , Canada, États-Unis ³ , Nouvelle-Zélande, Pays-Bas ¹ , République tchèque, Royaume-Uni ¹ et Turquie
Frais de scolarité identiques pour les étudiants en mobilité et les étudiants nationaux	France, Italie, Japon, Corée, Mexique ² , Espagne
Pas de frais de scolarité, ni pour les étudiants en mobilité, ni pour les étudiants nationaux	Danemark, Finlande, Islande, Norvège, Suède

Frais de scolarité annuels moyens réclamés aux étudiants en mobilité internationale par les établissements d'enseignement tertiaire de type A (2004)



1. Étudiants originaires de pays tiers de l'Union européenne ou de l'Espace économique européen.
 2. Certains établissements réclament des frais de scolarité plus élevés aux étudiants en mobilité.
 3. Les droits de scolarité exigibles sont identiques pour les étudiants en mobilité et les étudiants nationaux qui sont originaires d'un autre État des États-Unis. Toutefois, comme la plupart des étudiants nationaux sont scolarisés dans leur État, on peut considérer qu'en pratique, les étudiants en mobilité s'acquittent de droits de scolarité supérieurs à ceux que versent la plupart des étudiants nationaux.
 Source : OCDE. Indicateur B5. Voir les notes à l'annexe 3 (www.oecd.org/edu/eqq2008).

Impact de la politique d'immigration sur le choix des pays d'accueil

Au cours de ces dernières années, plusieurs pays de l'OCDE ont assoupli leur politique d'immigration pour encourager l'installation temporaire ou permanente d'étudiants en mobilité internationale. L'Australie, le Canada et la Nouvelle-Zélande ont par exemple pris des mesures qui facilitent l'installation sur leur territoire des étudiants étrangers qui y ont fait des études :

leur dossier d'immigration est crédité de points supplémentaires. Cette politique rend ces pays plus attractifs et renforce leur économie de la connaissance. Ces considérations sur les possibilités d'immigration sont susceptibles d'intervenir dans le choix du pays de destination parmi diverses options de formation à l'étranger. Par ailleurs, la libre circulation des travailleurs européens explique en partie la grande mobilité internationale des étudiants entre les pays d'Europe, par comparaison avec celle entre des pays d'Amérique du Nord, l'Accord de libre-échange nord-américain (ALENA) ne prévoyant pas la libre circulation des travailleurs dans un marché du travail commun.

Autres facteurs

Parmi les autres facteurs importants qui interviennent dans le choix du pays de destination, citons le prestige académique des établissements ou des formations, la souplesse des cursus et la reconnaissance du temps passé à l'étranger dans les conditions de délivrance des diplômes, l'insuffisance de l'offre d'enseignement tertiaire et les politiques restrictives d'admission à l'université dans le pays d'origine, les relations historiques, géographiques ou commerciales entre les pays, les perspectives professionnelles, les aspirations culturelles et les mesures prises par les pouvoirs publics pour faciliter le transfert d'unités de valeur (de crédits académiques) entre l'établissement d'origine et l'établissement d'accueil. Par ailleurs, la transparence et la souplesse des formations et des conditions de délivrance de diplômes interviennent également.

Importance de la mobilité internationale dans l'enseignement tertiaire

L'analyse présentée ci-dessus se concentre sur la répartition des étudiants étrangers par pays d'accueil et décrit son évolution en valeur absolue ; les séries chronologiques et indicateurs agrégés sur la mobilité internationale des étudiants n'étant pas disponibles à ce jour. Il est possible aussi d'évaluer l'importance de la mobilité internationale des étudiants par pays d'accueil sur la base du pourcentage d'étudiants en mobilité dans les effectifs totaux de l'enseignement tertiaire. Cet indicateur a le mérite de tenir compte de la taille des systèmes d'enseignement tertiaire des différents pays, ce qui permet d'identifier les pays où l'internationalisation est la plus forte, quelle que soit leur taille et l'importance de leur part de marché en valeur absolue.

Variation sensible des proportions d'étudiants en mobilité internationale scolarisés dans des pays membres et partenaires de l'OCDE

Parmi les pays dont les données sur la mobilité internationale des étudiants sont disponibles, l'Australie, l'Autriche, la Nouvelle-Zélande, le Royaume-Uni et la Suisse sont ceux qui affichent les plus fortes proportions d'étudiants en mobilité dans leurs effectifs dans l'enseignement tertiaire. En Australie, 17.8 % des étudiants sont en mobilité internationale et sont venus dans le but spécifique de poursuivre des études. Les étudiants en mobilité internationale représentent 12.0 % des effectifs de l'enseignement tertiaire en Autriche, 15.5 % en Nouvelle-Zélande, 14.1 % au Royaume-Uni et 13.7 % en Suisse. À titre de comparaison, la proportion d'étudiants en mobilité internationale dans les effectifs de l'enseignement tertiaire ne dépasse pas 1 % en Espagne et en République slovaque et, dans les pays partenaires, en Slovénie (voir le tableau C3.1 et le graphique C3.1).

Dans les pays dont les données sur la mobilité internationale des étudiants ne sont pas disponibles, les étudiants étrangers représentent une proportion significative des effectifs de l'enseignement

tertiaire en France (11.2 %) et au Luxembourg (42.2 %), ce qui suggère un afflux considérable d'étudiants en mobilité. Par contraste, la proportion d'étudiants étrangers dans les effectifs de l'enseignement tertiaire ne dépasse pas 1 % en Corée, en Pologne et en Turquie et, dans les pays partenaires, en Fédération de Russie (voir le tableau C3.1).

La mobilité internationale des étudiants par type de formation

L'analyse des effectifs d'étudiants en mobilité internationale par type de formation tertiaire dans les pays d'accueil fait apparaître certaines tendances. Il en ressort en premier lieu que l'internationalisation est nettement moins marquée dans les formations tertiaires de type B que dans les formations tertiaires de type A, si ce n'est au Japon, en Norvège et en Nouvelle-Zélande. Ce constat donne à penser que les étudiants en mobilité internationale privilégient surtout les formations académiques traditionnelles, pour lesquels les équivalences de diplômes s'obtiennent souvent plus facilement. Une tendance similaire s'observe dans les pays dont les données sur la mobilité internationale des étudiants ne sont pas disponibles, sauf en Italie et au Portugal (voir le tableau C3.1).

En Australie, en Autriche, en République slovaque, en République tchèque et en Suède, les formations tertiaires de type A et les programmes de recherche de haut niveau sont suivis par des proportions relativement équivalentes d'étudiants en mobilité internationale, ce qui suggère que ces pays attirent des étudiants qui viennent de l'étranger pour entamer leurs études tertiaires et / ou réussissent à les retenir après un premier cycle. Dans d'autres pays en revanche, les étudiants en mobilité sont significativement plus nombreux dans les programmes de recherche de haut niveau que dans les formations tertiaires de type A. Cette tendance est très marquée en Belgique, au Canada, en Espagne, aux États-Unis, en Finlande, en Hongrie, au Japon, en Norvège, en Nouvelle-Zélande, au Royaume-Uni et en Suisse et, dans les pays partenaires, en Slovénie. Ce phénomène s'observe aussi dans des pays dont les données sur la mobilité internationale des étudiants ne sont pas disponibles, en l'occurrence en Corée, en France, en Islande, en Italie, en Pologne et en Turquie. Il peut s'expliquer soit par le grand attrait des programmes de recherche de haut niveau proposés, soit par la volonté de recruter de préférence des étudiants en mobilité internationale qui en sont déjà à un stade avancé de leur formation afin de tirer parti de leur contribution au secteur de la recherche et du développement ou de préparer leur installation future en qualité d'immigrants hautement qualifiés.

Profil des effectifs d'étudiants en mobilité internationale par pays d'accueil

Importance de l'Asie parmi les régions d'origine

Ce sont les étudiants asiatiques qui constituent le plus grand groupe d'étudiants en mobilité internationale scolarisés dans des pays qui ont fourni des données à l'OCDE ou à l'Institut de statistique de l'UNESCO. Ils représentent 45.3 % des effectifs totaux d'étudiants en mobilité internationale déclarés dans le monde (42.8 % des effectifs déclarés par les pays de l'OCDE et 58.3 % des effectifs déclarés par les pays partenaires). C'est en Australie, en Corée, au Japon et en Nouvelle-Zélande qu'ils sont les plus nombreux : plus de 73 % des étudiants étrangers ou en mobilité internationale y proviennent d'Asie. Dans les pays de l'OCDE, les Asiatiques sont suivis dans ce classement par les Européens (23.0 %), en particulier ceux originaires de pays membres de l'Union européenne (15.7 %). Les étudiants en mobilité en provenance d'Afrique représentent 9.9 % de tous les étudiants en mobilité internationale. Enfin, les étudiants en

mobilité internationale originaires d'Amérique du Nord ne représentent que 3.5 % des effectifs totaux et ceux d'Amérique latine, 5.0 % seulement. Dans l'ensemble, 29.3 % des étudiants en mobilité internationale scolarisés dans les pays membres de l'OCDE sont ressortissants d'un autre pays membre de l'OCDE (voir le tableau C3.2).

Principaux pays d'origine des étudiants en mobilité

La prédominance des étudiants asiatiques et européens dans les effectifs d'étudiants en mobilité internationale ressort également de l'analyse par pays d'origine. Les étudiants allemands, coréens, français et japonais constituent les groupes les plus importants : ils représentent respectivement 2.8, 4.1, 2.2 et 2.4 % des effectifs totaux d'étudiants en mobilité internationale scolarisés dans un pays membre de l'OCDE. Viennent ensuite les étudiants originaires du Canada (1.7 %) et des États-Unis (1.8 %) (voir le tableau C3.2).

L'analyse des effectifs d'étudiants en mobilité internationale originaires de pays partenaires montre que les étudiants chinois constituent de loin le plus grand groupe : ils représentent 15.4 % (hormis Hong Kong-Chine, dont la part est de 1.3 %) des effectifs totaux d'étudiants en mobilité scolarisés dans un pays membre de l'OCDE (voir le tableau C3.2). Les destinations les plus prisées par les étudiants chinois en mobilité internationale sont les États-Unis (20.7 %) et le Japon (19.1 %). Dans ce classement des pays partenaires par ordre décroissant des proportions d'étudiants en mobilité internationale, viennent ensuite les étudiants originaires d'Inde (5.4 %), de Malaisie (1.6 %), du Maroc (1.6 %) et de la Fédération de Russie (1.2 %). Parmi les Asiatiques, les étudiants originaires d'Indonésie, du Kazakhstan, du Pakistan, de la République islamique d'Iran, de Thaïlande, d'Ouzbékistan et du Vietnam représentent également une proportion significative des effectifs totaux d'étudiants en mobilité internationale (voir le tableau C3.3 et le tableau C3.7 accessible en ligne).

L'analyse des effectifs d'étudiants en mobilité internationale par type de formation tertiaire révèle certaines tendances.

Dans certains pays, une proportion relativement importante d'étudiants en mobilité internationale optent pour des formations tertiaires de type B. Ce phénomène s'observe en Belgique (31.8 %), au Japon (24.1 %) et en Nouvelle-Zélande (27.5 %) et, dans les pays partenaires, en Slovénie (21.9 %). Parmi les pays dont les données sur la mobilité internationale ne sont pas disponibles, les étudiants étrangers sont nombreux également à suivre une formation tertiaire de type B en Corée (24.9 %) (voir le tableau C3.4).

Dans d'autres pays en revanche, les étudiants en mobilité internationale sont nombreux à suivre un programme de recherche de haut niveau. Cette tendance est particulièrement marquée en Espagne (36.0 %) et en Suisse (27.3 %). Elle suggère que ces pays proposent des programmes de recherche d'un grand attrait pour les étudiants déjà diplômés qui envisagent de se rendre à l'étranger pour poursuivre leurs études. Ce phénomène s'observe aussi, quoique dans une moindre mesure, parmi les étudiants en mobilité scolarisés au Canada (9.8 %), aux États-Unis (15.7 %), en Finlande (14.3 %), au Japon (10.1 %) et au Royaume-Uni (11.6 %). Parmi les pays dont les données sur la mobilité internationale des étudiants ne sont pas disponibles, les étudiants étrangers sont nombreux à opter pour un programme de recherche de haut niveau en France (10.1 %). Ces étudiants de haut niveau sont susceptibles d'apporter à ces pays une

contribution en matière de recherche et de développement. En outre, une telle spécialisation peut générer des revenus plus élevés au titre des droits de scolarité dans les pays où ces frais sont intégralement à charge des étudiants en mobilité internationale (voir l'encadré C3.3).

L'analyse des domaines d'études des étudiants en mobilité internationale révèle quelques pôles d'attraction.

Comme le montre le tableau C3.5, les sciences séduisent environ un étudiant en mobilité sur six en Allemagne (17.1 %), aux États-Unis (18.7 %), en Nouvelle-Zélande (17.4 %) et en Suisse (16.6 %), mais moins de un sur 50 au Japon (1.3 %). Le classement change légèrement si les matières scientifiques sont considérées dans une acception plus large, c'est-à-dire si l'agronomie, l'ingénierie, la production et la construction y sont incluses. C'est la Finlande qui accueille la plus forte proportion d'étudiants en mobilité internationale suivant des formations dans ces domaines d'études (41.9 %). Les proportions d'étudiants en mobilité inscrits dans des formations en agronomie, en sciences ou en ingénierie sont élevées également en Allemagne (38.3 %), au Canada (29.0 %), aux États-Unis (34.6 %), en Hongrie (30.2 %), au Royaume-Uni (29.8 %), en Suède (39.6 %) et en Suisse (34.2 %). Il en va de même dans certains pays dont les données sur la mobilité internationale des étudiants ne sont pas disponibles : l'agronomie, les sciences et l'ingénierie attirent au moins 27 % des étudiants étrangers en France (27.0 %), au Portugal (27.2 %) et en République slovaque (28.3 %). Par contre, rares sont les étudiants étrangers qui optent pour des formations en agronomie, en sciences et en ingénierie en Pologne (voir le graphique C3.4).

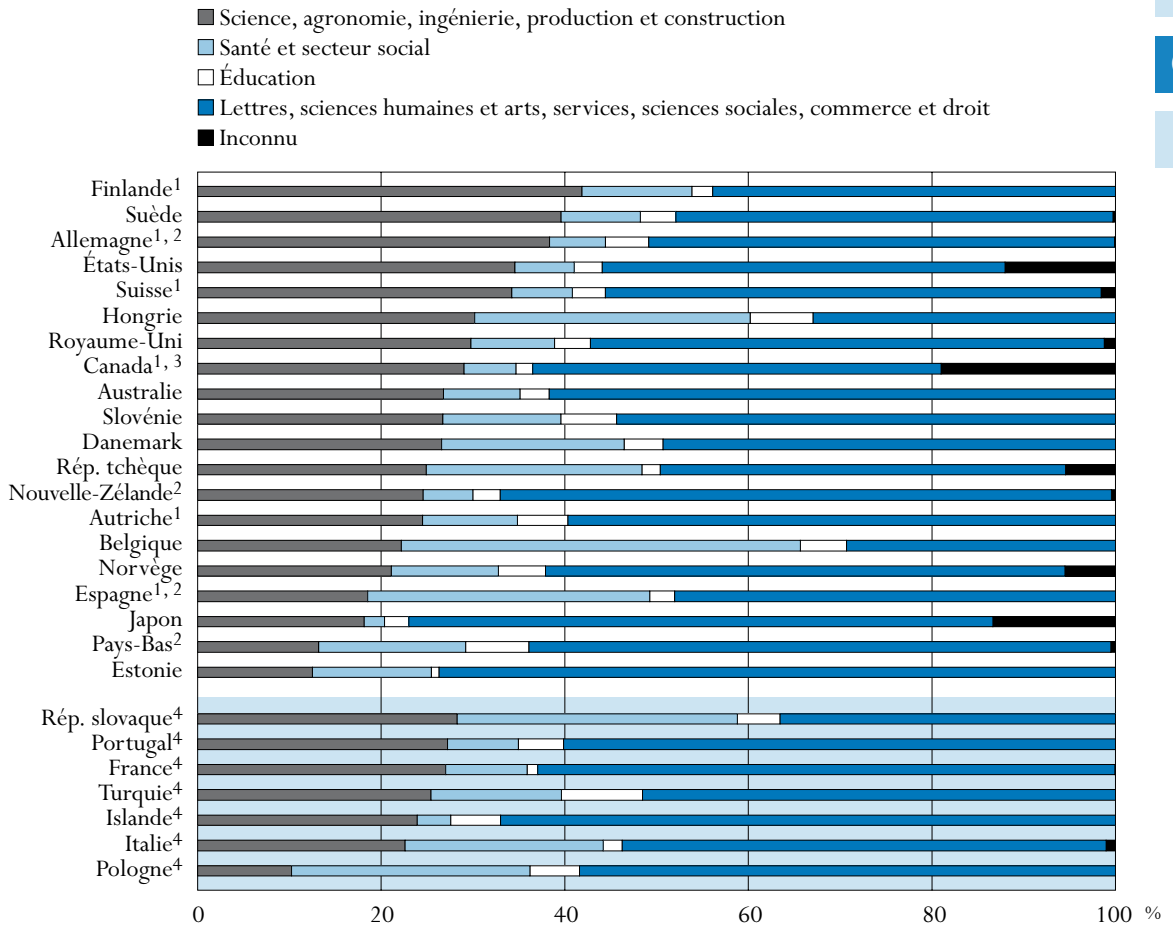
La langue d'enseignement est l'anglais dans la plupart des pays où de fortes proportions d'étudiants en mobilité suivent des formations en agronomie, en sciences ou en ingénierie. En Allemagne, la proportion importante d'étudiants étrangers qui suivent des études scientifiques s'explique peut-être par la grande tradition nationale de spécialisation dans ce domaine.

Par contre, les pays non anglophones ont davantage tendance à accueillir des étudiants en mobilité internationale qui optent pour des formations en rapport avec les lettres, les sciences humaines et les arts. Les lettres, les sciences humaines et les arts sont des disciplines choisies par plus de 20 % des étudiants en mobilité internationale en Allemagne (22 %), en Autriche (23.6 %), au Japon (24.5 %) et en Norvège (20.1 %) et, dans les pays partenaires, en Slovénie (21.5 %). Ce phénomène s'observe également en France (20.7 %), en Islande (44.3 %) et en Pologne (20.0 %), parmi les pays dont les données sur la mobilité internationale des étudiants ne sont pas disponibles.

De fortes proportions d'étudiants en mobilité internationale optent aussi pour des formations en rapport avec les sciences sociales, le commerce et le droit. Plus de la moitié des étudiants en mobilité internationale choisissent ces domaines d'études en Australie (52.7 %) et en Nouvelle-Zélande (49.0 %) et, dans les pays partenaires, en Estonie (53.4 %). La proportion d'étudiants en mobilité internationale qui suivent des formations dans ces domaines est importante également aux Pays-Bas (45.3 %) et au Royaume-Uni (40.8 %). Parmi les pays dont les données sur la mobilité internationale des étudiants ne sont pas disponibles, les plus fortes proportions d'étudiants étrangers suivant une formation en rapport avec les sciences sociales, le commerce et le droit s'observent en France (40.6 %) et au Portugal (46.6 %).

Graphique C3.4. Répartition des étudiants en mobilité internationale par domaine d'études (2006)

Pourcentage d'étudiants en mobilité internationale par domaine d'études dans l'enseignement tertiaire



1. Les formations tertiaires de type B sont exclues.


2. Les programmes de recherche de haut niveau sont exclus.

3. Année de référence : 2005.

4. La répartition par domaine d'études porte sur les étudiants étrangers. Comme ces données ne sont pas comparables à celles sur les étudiants en mobilité internationale, elles sont présentées séparément.

Les pays sont classés par ordre décroissant de la proportion d'étudiants en mobilité internationale dans le domaine d'études « Sciences, agronomie, ingénierie, production et construction ».

Source : OCDE, Tableau C3.5. Voir les notes à l'annexe 3 (www.oecd.org/edu/eag2008).

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/425106580533>

Les formations en rapport avec la santé et le secteur social constituent un cas à part, car elles dépendent dans une large mesure des politiques nationales en matière de reconnaissance des diplômes médicaux. Ces formations sont choisies par de fortes proportions d'étudiants en mobilité internationale dans les pays membres de l'UE, en particulier en Belgique (43.5 %), au Danemark (19.9 %), en Espagne (30.7 %), en Hongrie (30.0 %) et en République tchèque (23.5 %). Une tendance similaire s'observe dans des pays dont les données sur la mobilité internationale des étudiants ne sont pas disponibles : entre un cinquième et un quart des étudiants étrangers optent pour une formation en rapport avec la santé et le secteur social en Italie (21.6 %), en Pologne (26 %)

et en République slovaque (30.5 %). Ce phénomène s'explique par les politiques de quotas qui limitent l'offre nationale de formations médicales dans de nombreux pays européens. Cela donne lieu à une augmentation de la demande de formation dans d'autres pays européens pour contourner ces quotas, car une directive européenne prévoit la reconnaissance automatique des diplômes médicaux dans l'UE.

Dans l'ensemble, la concentration des étudiants en mobilité internationale dans certaines disciplines dans chaque pays d'accueil révèle l'existence de formations phares qui séduisent bon nombre d'étudiants venus de l'étranger. L'attrait des différents domaines d'études dépend d'un large éventail de facteurs liés à la fois à l'offre et à la demande.

Côté offre, certains pays d'accueil disposent de pôles d'excellence ou d'expertise réputés qui peuvent séduire un grand nombre d'étudiants en mobilité internationale (l'Allemagne et la Finlande, par exemple, dans le domaine des sciences et de l'ingénierie). Dans d'autres pays, les lettres, les sciences humaines et les arts jouissent d'un « monopole » naturel dans l'offre nationale de formations. Ce constat s'applique tout particulièrement aux études linguistiques ou culturelles (en Allemagne, en Autriche et au Japon, par exemple).

Quant aux facteurs liés à la demande, les caractéristiques des étudiants en mobilité internationale peuvent expliquer leur concentration dans certains domaines d'études. Ainsi, les étudiants qui ont opté pour une formation scientifique sont généralement moins susceptibles que d'autres de maîtriser plusieurs langues. Ce phénomène peut expliquer, chez ces étudiants, une plus forte propension à choisir des pays proposant des formations en anglais et une plus faible propension à opter pour des pays qui n'en prévoient guère (le Japon, par exemple). De même, la demande importante de formations commerciales observée chez les étudiants asiatiques peut expliquer la forte concentration d'étudiants en mobilité internationale qui suivent des formations en rapport avec les sciences sociales, le commerce et le droit dans des pays voisins, à savoir en Australie, en Nouvelle-Zélande et, dans une moindre mesure, au Japon. Enfin, les dispositions communautaires concernant la reconnaissance des diplômes médicaux favorisent assurément la concentration d'étudiants en mobilité internationale dans les formations en rapport avec la santé et le secteur social qui s'observe dans certains pays membres de l'UE.

Pays d'accueil des étudiants scolarisés à l'étranger

Les étudiants de l'OCDE qui décident de partir à l'étranger pour suivre des études tertiaires choisissent en grande majorité un autre pays de l'OCDE. En moyenne, 3.2 % seulement des étudiants originaires d'un pays membre de l'OCDE qui partent à l'étranger pour suivre des études tertiaires optent pour un pays partenaire. La proportion d'étudiants originaires d'un pays partenaire qui vont étudier dans un autre pays partenaire est en revanche nettement plus élevée : plus de 22 % des étudiants originaires du Chili, d'Estonie, de la Fédération de Russie et d'Israël se rendent dans un autre pays partenaire. À titre de comparaison, les étudiants originaires de France (0.8 %), d'Irlande (0.2 %), d'Islande (0.2 %), de Pologne (0.8 %), de République slovaque (0.2 %) et de République tchèque (0.9 %) sont très peu enclins à choisir un pays tiers de l'OCDE. Ils le sont extrêmement peu au Luxembourg (0.1 %) (voir le tableau C3.3).

Les considérations linguistiques, la proximité géographique et la similitude des systèmes d'éducation sont autant de facteurs importants qui interviennent dans le choix du pays d'accueil.

C'est vraisemblablement à la proximité géographique et aux différences de conditions d'entrée sur le territoire qu'il faut imputer la concentration d'étudiants autrichiens en Allemagne, d'étudiants belges en France et aux Pays-Bas, d'étudiants français en Belgique, d'étudiants canadiens aux États-Unis, d'étudiants néo-zélandais en Australie, d'étudiants chinois au Japon, etc. Les considérations linguistiques et les traditions académiques expliquent certainement aussi la propension des étudiants anglo-saxons à se rendre aux États-Unis ou dans des pays membres du Commonwealth, même s'ils sont éloignés. Par ailleurs, les réseaux migratoires jouent un rôle, ainsi qu'en atteste la concentration d'étudiants portugais en France, d'étudiants turcs en Allemagne et d'étudiants mexicains aux États-Unis.

Enfin, l'analyse des pays d'accueil choisis par les étudiants en mobilité internationale révèle l'attrait de pays spécifiques, que les étudiants soient sensibles au prestige académique de leur système d'éducation ou aux perspectives d'une immigration future. À cet égard, il est intéressant de constater que les étudiants originaires de Chine ont tendance à se concentrer en Allemagne, en Australie, aux États-Unis, au Japon, en Nouvelle-Zélande et au Royaume-Uni, des pays qui, pour la plupart, appliquent des mesures facilitant l'immigration des étudiants en mobilité internationale. De même, les étudiants originaires d'Inde préfèrent l'Australie, les États-Unis et le Royaume-Uni. À eux seuls, ces trois pays accueillent 81.5 % des étudiants indiens scolarisés à l'étranger (voir le tableau C3.3).

Définitions et méthodologie

Sources des données, définitions et périodes de référence

Les données sur les étudiants étrangers et les étudiants en mobilité internationale se rapportent à l'année académique 2005-06 et proviennent de l'exercice UOE de collecte de données statistiques sur l'éducation réalisé par l'OCDE en 2007 (pour plus de détails, il convient de consulter l'annexe 3, www.oecd.org/edu/eqg2008). Des données supplémentaires proviennent de l'Institut de statistique de l'UNESCO.

Les étudiants sont déclarés « en mobilité internationale » s'ils ont quitté leur pays d'origine pour se rendre dans un autre pays avec l'intention d'y poursuivre des études. Selon la législation des pays en matière d'immigration (la libre circulation des personnes dans les pays membres de l'UE et de l'EEE, par exemple) et à partir des données disponibles, les étudiants en mobilité internationale peuvent être définis comme des individus qui suivent des études dans un pays autre que celui dont ils sont des résidents habituels ou permanents ou dans lequel ils étaient scolarisés auparavant (dans les pays membres de l'UE, par exemple).

La qualité de résident permanent ou habituel dans les pays qui fournissent des données est définie en fonction de la législation nationale. Dans les faits, elle peut être subordonnée à l'obtention d'une autorisation ou d'un visa d'études ou à la domiciliation dans un pays étranger l'année précédant l'inscription dans le système d'éducation du pays qui fournit des données. Par pays de scolarisation antérieure, on entend le pays où les étudiants ont obtenu le titre requis pour accéder aux études qu'ils suivent, c'est-à-dire où ils ont obtenu leur diplôme de fin d'études secondaires ou post-secondaires non tertiaires s'ils suivent une formation tertiaire de type A ou B ou leur diplôme de fin d'études tertiaires de type A s'ils suivent un programme de recherche de haut niveau. Les définitions nationales spécifiques des étudiants en mobilité sont mentionnées dans les tableaux et sont reprises à l'annexe 3 (www.oecd.org/edu/eqg2008).

Par « étudiant étranger », on entend tout étudiant qui n'est pas ressortissant du pays qui a fourni des données. Cette définition est pragmatique et applicable, mais elle ne permet pas de prendre toute la mesure de la mobilité internationale des étudiants à cause des différences dans les politiques nationales en matière de naturalisation des immigrants. Par exemple, l'Australie et la Suisse déclarent une proportion similaire d'étudiants étrangers parmi leurs effectifs de l'enseignement tertiaire (20.9 et 19.2 %), mais il existe entre ces deux pays un écart significatif en termes de mobilité internationale : les étudiants en mobilité représentent 17.8 % des effectifs de l'enseignement tertiaire en Australie et 13.7 % en Suisse (voir le tableau C3.1). Ce phénomène s'explique par le fait que l'Australie est un pays d'immigration, qui a plus tendance que la Suisse à accorder le statut de résident permanent aux migrants. En conséquence, la plus grande prudence s'impose lors de l'interprétation des données en fonction du concept d'étudiants étrangers ou en mobilité internationale et lors des comparaisons bilatérales.

Méthodologie

Les données sur les étudiants étrangers et en mobilité internationale ont été recueillies par les pays d'accueil. Comme les effectifs totaux, les nombres d'étudiants étrangers et en mobilité internationale sont dérivés du nombre d'étudiants inscrits dans un établissement d'enseignement. En général, les étudiants autochtones et en mobilité internationale sont recensés à une date ou pendant une période précise de l'année. Cette procédure permet de calculer la proportion d'étudiants en mobilité internationale dans un système d'éducation. Toutefois, le nombre réel d'étudiants en mobilité internationale peut être nettement supérieur, car de nombreux étudiants ne restent à l'étranger que pendant des périodes inférieures à une année académique ou choisissent des programmes d'échange qui ne nécessitent pas d'inscription au sens strict du terme (certains programmes d'échange entre universités ou de recherche de haut niveau à court terme, par exemple). Par ailleurs, les effectifs d'étudiants en mobilité sont calculés compte tenu d'étudiants qui suivent des programmes d'enseignement à distance, ce qui ne relève pas à strictement parler du concept de mobilité internationale. Cette forme d'enseignement est assez courante dans les établissements d'enseignement tertiaire en Australie et au Royaume-Uni (OCDE, 2004a).

Comme les données sur les étudiants étrangers et en mobilité internationale sont recueillies par les pays d'accueil, elles portent sur les flux d'entrée d'étudiants, et non sur les flux de sortie. Les pays d'accueil sur lesquels se fonde cet indicateur sont tous les pays membres de l'OCDE (à l'exception du Mexique) et, dans les pays partenaires, l'Estonie, la Fédération de Russie et la Slovénie, ainsi que certains pays partenaires qui ont fourni des données similaires à l'Institut de statistique de l'UNESCO. La combinaison de toutes ces données permet de déduire des chiffres mondiaux et d'examiner les pays d'accueil des étudiants scolarisés à l'étranger et d'évaluer leurs parts de marché.

Les données sur les étudiants scolarisés à l'étranger et les analyses tendanciennes ne sont pas basées sur les nombres d'étudiants en mobilité internationale, mais sur les nombres de ressortissants étrangers scolarisés dans les pays dont les données sont comparables et cohérentes dans le temps. Elles ne comprennent pas les ressortissants étrangers scolarisés dans des pays membres et partenaires de l'OCDE qui n'ont pas déclaré leurs effectifs d'étudiants étrangers à l'OCDE ou à l'Institut de statistique de l'UNESCO. Toutes les analyses sont donc susceptibles de sous-estimer le nombre réel de ressortissants scolarisés à l'étranger (voir le tableau C3.3), en particulier

dans les pays dont les ressortissants sont nombreux à être scolarisés dans des pays qui n'ont pas déclaré leurs effectifs d'étudiants étrangers à l'OCDE ou à l'Institut de statistique de l'UNESCO (la Chine et l'Inde, par exemple).

Le tableau C3.1 montre la proportion d'étudiants étrangers et en mobilité internationale dans les effectifs totaux d'étudiants à chaque niveau de l'enseignement tertiaire. Les effectifs totaux, utilisés comme dénominateur, comprennent tous les individus scolarisés dans le pays, c'est-à-dire les ressortissants nationaux et étrangers, mais excluent tous les ressortissants de ce pays qui sont scolarisés à l'étranger. Le tableau montre également l'évolution des effectifs d'étudiants étrangers entre 2000 et 2006 à tous les niveaux de l'enseignement tertiaire.

Les tableaux C3.2, C3.4 et C3.5 montrent les proportions d'étudiants en mobilité internationale ou d'étudiants étrangers (dans les pays dont les données sur la mobilité internationale des étudiants ne sont pas disponibles). Ces proportions sont calculées par pays d'origine dans le tableau C3.2, par niveau et type de formation tertiaire dans le tableau C3.4 et par domaine d'études dans le tableau C3.5.

Le tableau C3.3 montre la répartition des ressortissants d'un pays donné scolarisés à l'étranger entre les différents pays d'accueil (ou d'études). Comme indiqué ci-dessus, les effectifs d'étudiants scolarisés à l'étranger, utilisés comme dénominateur, ne comprennent que les étudiants scolarisés dans un pays qui a fourni des données à l'OCDE ou à l'Institut de statistique de l'UNESCO. Les proportions calculées peuvent donc être biaisées et surestimées dans les pays dont les ressortissants sont nombreux à être scolarisés dans un pays qui n'a pas fourni de données.

Le tableau C3.6 montre l'évolution en valeur absolue du nombre d'étudiants étrangers dans les pays membres de l'OCDE et dans le monde entre 2000 et 2006 et indique l'indice de variation entre 2006 et 2000, 2001, 2002, 2003, 2004 et 2005. Les chiffres sont basés sur le nombre d'étudiants étrangers scolarisés dans des pays qui ont fourni des données à l'OCDE ou à l'Institut de statistique de l'UNESCO. Comme les données de certains pays partenaires qui n'ont pas transmis de données à l'OCDE n'étaient pas incluses auparavant, les chiffres ne sont pas parfaitement comparables à ceux publiés dans les éditions de *Regards sur l'éducation* antérieures à 2006.

Le tableau C3.7 (accessible en ligne) montre les nombres d'étudiants étrangers par pays d'origine et pays d'accueil.

Autres références


L'importance relative des effectifs d'étudiants en mobilité internationale influe sur le taux d'obtention d'un diplôme de fin d'études tertiaires, au point de le gonfler artificiellement dans certains domaines d'études ou dans certains types de formation (voir les indicateurs A2 et A3). Elle peut également avoir un impact sur les parts publique et privée des dépenses d'éducation (voir l'indicateur B3).

Dans les pays qui appliquent des frais de scolarité spécifiques aux étudiants en mobilité internationale, la mobilité internationale des étudiants peut augmenter les budgets des établissements d'enseignement tertiaire et contribuer au financement du système d'éducation.

En revanche, les étudiants en mobilité internationale peuvent représenter une lourde charge financière dans les pays où les frais de scolarité sont faibles ou nuls, à cause du coût élevé de l'enseignement tertiaire (voir l'indicateur B5).

Les proportions d'étudiants scolarisés dans un pays autre que le leur ne sont qu'un aspect de l'internationalisation de l'enseignement tertiaire. La dernière décennie a vu l'émergence de nouvelles formes d'enseignement international : désormais, les formations et les établissements d'enseignement traversent eux aussi les frontières. Toutefois, l'internationalisation de l'enseignement tertiaire a évolué de manière différente et sous l'effet de facteurs divers selon les régions du monde. Pour une analyse approfondie de l'internationalisation de l'enseignement tertiaire et de ses implications commerciales et politiques, il y a lieu de consulter l'ouvrage OCDE (2004a).

D'autres documents en rapport avec cet indicateur sont disponibles en ligne :

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/425106580533>

- *Tableau C3.7. Nombre d'étudiants inscrits dans l'enseignement tertiaire à l'étranger, selon le pays d'origine et le pays d'accueil (2006) et évolution des parts de marché dans le secteur international de l'éducation (2000, 2005)*

Tableau C3.1.

Étudiants en mobilité internationale et étudiants étrangers dans l'enseignement tertiaire (2000 et 2006)
 Proportion d'étudiants en mobilité internationale dans les effectifs totaux d'étudiants (nationaux et en mobilité) et proportion d'étudiants étrangers dans les effectifs totaux d'étudiants (nationaux et étrangers) et indice de variation des effectifs d'étudiants étrangers

Lecture de la première colonne : la proportion d'étudiants en mobilité internationale dans les effectifs totaux de l'enseignement tertiaire représente 17,8 % en Australie et 13,7 % en Suisse. À cause des contraintes relatives à la communication des données, la mobilité internationale des étudiants est déterminée soit sur la base du pays où les étudiants résident (en Australie, par exemple), soit sur la base du pays où ils étaient scolarisés auparavant (en Suisse, par exemple), selon la législation des pays en matière d'immigration. Les données présentées dans ce tableau constituent le meilleur indicateur en date de la mobilité internationale des étudiants dans chaque pays.

Lecture de la cinquième colonne : la proportion de ressortissants étrangers dans les effectifs totaux de l'enseignement tertiaire représente 20,9 % en Australie et 19,2 % en Suisse.

	Étudiants en mobilité internationale				Étudiants étrangers				
	Proportion d'étudiants en mobilité internationale dans les effectifs totaux de l'enseignement tertiaire				Proportion d'étudiants étrangers dans les effectifs totaux de l'enseignement tertiaire				Indice de variation du nombre d'étudiants étrangers, tous niveaux d'enseignement confondus (2000 = 100)
	Ensemble du tertiaire	Formations tertiaires de type B	Formations tertiaires de type A	Programmes de recherche de haut niveau	Ensemble du tertiaire	Formations tertiaires de type B	Formations tertiaires de type A	Programmes de recherche de haut niveau	
(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	
Pays membres de l'OCDE									
Australie ¹	17.8	7.4	19.7	19.1	20.9	7.6	23.0	29.7	175
Autriche ^{1, 2}	12.0	m	13.1	15.1	15.5	m	16.9	20.9	129
Belgique ¹	7.4	5.4	8.5	20.5	12.1	9.5	13.5	31.0	121
Canada ^{1, 2, 3, 4}	7.4	m	6.9	21.4	14.6	m	13.8	38.3	157
Rép. tchèque ¹	5.1	0.7	5.4	6.4	6.3	1.1	6.8	8.0	391
Danemark ¹	4.8	3.7	4.9	7.3	8.4	10.3	7.8	19.2	149
Finlande ⁵	3.7	n	3.4	7.4	2.9	n	2.5	7.5	161
France	m	m	m	m	11.2	4.8	12.3	35.8	181
Allemagne ⁵	m	m	10.6	m	11.4	3.9	12.7	m	140
Grèce	m	m	m	m	2.5	0.8	3.7	1.8	192
Hongrie ¹	2.8	0.3	2.9	7.1	3.3	0.5	3.4	8.1	146
Islande	m	m	m	m	4.5	1.3	4.6	12.2	177
Irlande ⁵	6.8	m	m	m	m	m	m	m	172
Italie	m	m	m	m	2.4	6.2	2.3	5.0	196
Japon ¹	2.9	3.0	2.6	16.1	3.2	3.0	2.9	16.8	195
Corée	m	m	m	m	0.7	0.5	0.7	4.7	660
Luxembourg	m	m	m	m	42.2	m	m	m	174
Mexique	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Pays-Bas ²	4.7	n	4.7	m	6.1	n	6.2	m	260
Nouvelle-Zélande ¹	15.5	16.0	15.1	22.2	28.5	27.6	28.3	42.8	825
Norvège ¹	1.9	8.2	1.8	4.6	6.7	11.2	6.2	22.3	164
Pologne	m	m	m	m	0.5	0.1	0.5	2.9	186
Portugal	m	m	m	m	4.6	5.9	4.5	7.7	161
Rép. slovaque ¹	0.8	0.5	0.8	0.7	0.9	0.5	0.9	0.7	110
Espagne ^{1, 2}	1.0	m	0.8	8.5	2.9	3.8	1.8	19.2	200
Suède ¹	5.0	0.5	5.3	5.3	9.8	4.5	9.5	20.6	162
Suisse ^{2, 3}	13.7	m	13.4	44.4	19.2	16.5	17.0	44.2	152
Turquie	m	m	m	m	0.8	0.2	1.1	2.7	108
Royaume-Uni ¹	14.1	5.5	15.2	40.8	17.9	11.6	18.4	42.7	148
États-Unis ¹	3.3	2.0	3.1	23.7	m	m	m	m	123
Moyenne de l'OCDE	6.9	3.8	7.3	15.9	9.6	5.5	8.5	18.5	210.9
Moyenne de l'UE-19	5.7	1.9	6.3	11.9	8.9	4.0	7.3	15.4	177.8
Pays partenaires									
Brésil	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Chili	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Estonie ¹	1.4	0.1	2.0	2.8	3.1	3.1	3.1	3.4	249
Israël	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Féd. de Russie ⁴	m	m	m	m	0.9	0.4	1.0	m	188
Slovénie ¹	0.9	0.5	1.3	4.4	1.2	0.8	1.5	5.5	179

1. Afin de mesurer la mobilité des étudiants, les étudiants en mobilité internationale sont définis sur la base de leur pays de résidence.

2. Les pourcentages pour l'ensemble du tertiaire sont sous-estimés en raison de l'exclusion de certaines formations.

3. Année de référence : 2005.

4. Les établissements privés sont exclus.

5. Les étudiants en mobilité internationale sont définis sur la base du pays dans lequel ils étaient scolarisés auparavant.

Source : OCDE. Voir les notes à l'annexe 3 (www.oecd.org/edu/eqg2008).

Les symboles représentant les données manquantes figurent dans le Guide du lecteur.


StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/425106580533>

Tableau C3.4.
 Répartition des étudiants en mobilité internationale et des étudiants étrangers
 selon le niveau d'enseignement et le type de formation tertiaires (2006)

	Formations tertiaires de type B	Formations tertiaires de type A	Programmes de recherche de haut niveau	Ensemble du tertiaire	
	(1)	(2)	(3)	(4)	
Répartition des étudiants en mobilité internationale selon le niveau d'enseignement et le type de formation tertiaire					
Pays membres de l'OCDE	Australie ¹	6.4	89.4	4.2	100
	Autriche ^{1, 2, 3}	m	91.7	8.3	100
	Belgique ¹	31.8	62.0	6.2	100
	Canada ^{1, 3, 4, 5}	m	90.2	9.8	100
	Rép. tchèque ¹	1.4	90.3	8.5	100
	Danemark ¹	9.6	87.2	3.2	100
	Finlande ^{3, 6}	m	85.7	14.3	100
	Hongrie ¹	0.7	94.7	4.6	100
	Irlande	m	m	m	m
	Japon ¹	24.1	65.8	10.1	100
	Luxembourg	m	m	m	m
	Mexique	m	m	m	m
	Pays-Bas ⁷	n	100.0	m	100
	Nouvelle-Zélande ¹	27.5	69.3	3.2	100
	Norvège ¹	3.9	90.5	5.6	100
	Rép. slovaque ¹	0.8	94.9	4.3	100
	Espagne ^{1, 3}	m	64.0	36.0	100
	Suède ¹	0.5	94.2	5.3	100
	Suisse ^{3, 6}	m	72.7	27.3	100
	Royaume-Uni ¹	8.6	79.8	11.6	100
États-Unis ¹	12.7	71.6	15.7	100	
Pays partenaires	Brésil	m	m	m	m
	Chili	m	m	m	m
	Estonie ¹	3.3	90.6	6.0	100
	Israël	m	m	m	m
	Slovénie ¹	21.9	73.9	4.2	100
Répartition des étudiants étrangers selon le niveau d'enseignement et le type de formation tertiaire					
Pays membres de l'OCDE	France ⁸	10.4	79.5	10.1	100
	Allemagne ^{7, 8}	5.1	94.9	m	100
	Grèce ⁸	11.9	85.6	2.5	100
	Islande ⁸	0.7	96.6	2.7	100
	Italie ⁸	1.8	94.3	3.9	100
	Corée ⁸	24.9	66.0	9.1	100
	Pologne ⁸	0.1	91.6	8.3	100
	Portugal ⁸	1.5	89.3	9.2	100
	Turquie ⁸	5.6	89.8	4.6	100
Pays partenaires	Féd. de Russie ^{5, 7, 8}	10.3	89.7	m	100

1. Les étudiants en mobilité internationale sont définis sur la base de leur pays de résidence.

2. Les chiffres sont basés sur le nombre d'inscriptions, et non sur le nombre d'individus.

3. Les formations tertiaires de type B sont exclues.

4. Année de référence : 2005.

5. Les établissements privés sont exclus.

6. Les étudiants en mobilité internationale sont définis sur la base du pays où ils étaient scolarisés auparavant.

7. Les programmes de recherche de haut niveau sont exclus.

8. Les étudiants étrangers sont définis sur la base du pays dont ils sont ressortissants. Comme ces données ne sont pas comparables à celles sur les étudiants en mobilité internationale, elles sont présentées séparément dans le tableau.

 Source : OCDE. Voir les notes à l'annexe 3 (www.oecd.org/edu/eag2008).

Les symboles représentant les données manquantes figurent dans le Guide du lecteur.


 StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/425106580533>

Tableau C3.5.

Répartition des étudiants en mobilité internationale et des étudiants étrangers selon le domaine d'études (2006)

	Agronomie	Éducation	Ingénierie, production et construction	Santé et secteur social	Lettres, sciences humaines, et arts	Sciences	Services	Sciences sociales, commerce et droit	Inconnu ou non précisé	Tous domaines d'études confondus	
	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	(10)	
Répartition des étudiants en mobilité internationale par domaine d'études											
Pays membres de l'OCDE	Australie ¹	0.7	3.2	11.0	8.3	7.4	15.0	1.6	52.7	n	100
	Autriche ^{1, 2}	2.3	5.5	11.5	10.3	23.6	10.8	1.5	34.5	n	100
	Belgique ¹	9.0	5.0	6.6	43.5	13.0	6.6	2.2	14.1	n	100
	Canada ^{1, 2, 3}	1.1	1.8	12.9	5.6	9.0	15.0	1.2	34.3	19.0	100
	Rép. tchèque ^{1, 2}	1.7	2.0	11.7	23.5	7.4	11.5	1.6	35.1	5.4	100
	Danemark ¹	2.2	4.3	16.6	19.9	16.6	7.8	0.8	31.9	n	100
	Finlande ^{2, 4}	2.2	2.3	29.9	12.0	16.4	9.8	3.7	23.7	n	100
	Allemagne ^{2, 4, 5}	1.4	4.7	19.8	6.1	22.0	17.1	1.3	27.4	0.1	100
	Grèce	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Hongrie ¹	11.5	6.9	12.0	30.0	11.4	6.7	1.8	19.7	n	100
	Irlande	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Japon ¹	2.4	2.7	14.5	2.2	24.5	1.3	2.5	36.6	13.4	100
	Corée	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Luxembourg	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Mexique	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Pays-Bas ⁵	1.9	6.9	5.4	16.0	13.1	5.8	5.0	45.3	0.5	100
	Nouvelle-Zélande ^{1, 5}	0.9	3.0	6.2	5.4	14.7	17.4	2.9	49.0	0.4	100
	Norvège ¹	1.9	5.1	4.9	11.6	20.1	14.3	3.6	32.9	5.5	100
	Espagne ^{1, 2, 5}	1.7	2.7	9.5	30.7	13.2	7.4	2.8	31.9	n	100
	Suède ¹	1.0	3.9	24.1	8.6	15.7	14.5	1.5	30.4	0.3	100
Suisse ^{2, 4}	0.9	3.6	16.7	6.6	18.2	16.6	2.6	33.2	1.6	100	
Royaume-Uni ¹	0.8	3.9	14.8	9.1	13.9	14.1	1.2	40.8	1.2	100	
États-Unis ¹	0.3	3.0	15.6	6.5	11.0	18.7	1.8	31.0	12.0	100	
Pays partenaires	Brésil	m	m	m	m	m	m	m	m	m	
	Chili	m	m	m	m	m	m	m	m	m	
	Estonie ¹	8.3	0.9	1.0	12.9	19.5	3.2	0.8	53.4	n	100
	Israël	m	m	m	m	m	m	m	m	m	
	Féd. de Russie	m	m	m	m	m	m	m	m	m	
	Slovénie ¹	1.2	6.1	16.4	12.9	21.5	9.1	3.4	29.5	n	100
Répartition des étudiants étrangers par domaine d'études											
Pays membres de l'OCDE	France ⁶	0.2	1.2	11.5	8.9	20.7	15.4	1.6	40.6	0.1	100
	Islande ⁶	0.4	5.5	5.6	3.6	44.3	17.9	1.4	21.3	n	100
	Italie ⁶	1.8	2.1	14.4	21.6	18.6	6.5	1.8	32.3	1.0	100
	Pologne ⁶	0.7	5.4	4.3	26.0	20.0	5.3	3.6	34.8	n	100
	Portugal ⁶	1.2	4.9	18.6	7.7	8.5	7.4	5.0	46.6	n	100
	Rép. slovaque ⁶	9.8	4.7	11.3	30.5	14.8	7.3	5.4	16.3	a	100
	Turquie ⁶	2.3	8.8	14.3	14.2	9.8	8.9	3.2	38.5	n	100

1. Les étudiants en mobilité internationale sont définis sur la base de leur pays de résidence.

2. Les formations tertiaires de type B sont exclues.

3. Année de référence : 2005.

4. Les étudiants en mobilité internationale sont définis sur la base du pays où ils étaient scolarisés auparavant.

5. Les programmes de recherche de haut niveau sont exclus.

6. Les étudiants étrangers sont définis sur la base du pays dont ils sont ressortissants. Comme ces données ne sont pas comparables à celles sur les étudiants en mobilité, elles sont présentées séparément dans le tableau et dans le graphique.

Source : OCDE. Voir les notes à l'annexe 3 (www.oecd.org/edu/eqq2008).

Les symboles représentant les données manquantes figurent dans le Guide du lecteur.


StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/425106580533>

Tableau C3.6.

Évolution du nombre d'étudiants scolarisés à l'étranger (entre 2000 et 2006)

Nombre d'étudiants scolarisés dans l'enseignement tertiaire à l'étranger (calculs basés sur le nombre d'individus)

	Nombre d'étudiants étrangers						
	2006	2005	2004	2003	2002	2001	2000
Étudiants scolarisés à l'étranger dans le monde entier	2 924 679	2 847 536	2 697 759	2 507 931	2 267 627	1 972 111	1 894 792
Étudiants scolarisés à l'étranger dans les pays membres de l'OCDE	2 440 657	2 368 931	2 265 135	2 085 263	1 897 866	1 642 676	1 583 744

	Indice de variation (2006)					
	2005=100	2004=100	2003=100	2002=100	2001=100	2000=100
Étudiants scolarisés à l'étranger dans le monde entier	103	108	117	129	148	154
Étudiants scolarisés à l'étranger dans les pays membres de l'OCDE	103	108	117	129	149	154

Remarque : les chiffres sont fondés sur le nombre d'étudiants scolarisés à l'étranger dans un des pays membres ou partenaires de l'OCDE ayant fourni des données à l'OCDE ou à l'Institut de statistique de l'UNESCO, dans le souci de donner un aperçu général de l'évolution du nombre d'étudiants scolarisés à l'étranger dans le monde. Comme le groupe de pays ayant fourni des données a varié dans le temps, des données manquantes ont dû être imputées pour assurer la comparabilité dans le temps des séries chronologiques. L'inclusion de chiffres de l'UNESCO à propos des pays partenaires de l'OCDE et l'imputation de données manquantes expliquent pourquoi les estimations des effectifs d'étudiants étrangers peuvent s'écarter de celles publiées dans des éditions antérieures de Regards sur l'éducation.

Source : OCDE et Institut de statistique de l'UNESCO pour la plupart des données sur les pays partenaires de l'OCDE. Voir les notes à l'annexe 3 (www.oecd.org/edu/eag2008).

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/425106580533>

LES JEUNES RÉUSSISSENT-ILS LEUR ENTRÉE DANS LA VIE ACTIVE À L'ISSUE DE LEURS ÉTUDES ?

Cet indicateur évalue le nombre d'années pendant lesquelles les jeunes sont susceptibles de faire des études, de travailler et d'être sans-emploi. Il analyse le niveau de formation des jeunes hommes et femmes et leur situation au regard de l'emploi. La durée de la formation initiale s'est allongée ces dix dernières années, ce qui entraîne une entrée plus tardive dans la vie active. Ces études de plus longue durée s'effectuent en partie sous la forme d'une combinaison emploi-études, une pratique largement répandue dans certains pays. Il est fréquent qu'à l'issue de leur formation initiale, les jeunes voient leur entrée dans la vie active contrariée et qu'ils passent par des périodes de chômage ou d'inactivité, même si hommes et femmes ne sont pas logés à la même enseigne à cet égard. Cet indicateur s'intéresse à la situation actuelle des individus âgés de 15 à 29 ans pour dégager les grandes tendances du passage des études au monde du travail.

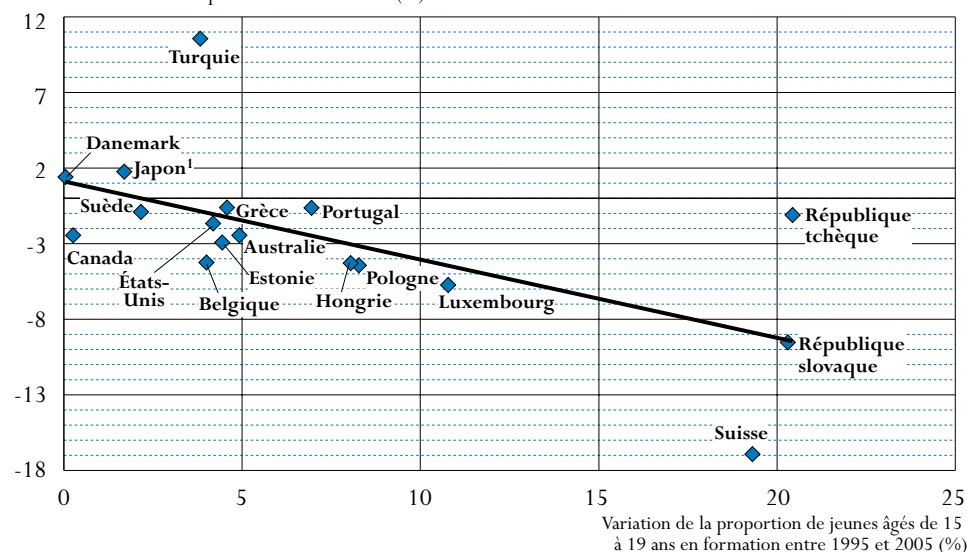
Points clés

Graphique C4.1. Variation de la proportion de jeunes âgés de 15 à 19 ans en formation et de la proportion de jeunes âgés de 15 à 19 ans hors formation et sans emploi entre 1995 et 2005

Ce graphique montre l'augmentation de la proportion d'individus en formation et la diminution de la proportion d'individus hors formation et sans emploi chez les jeunes âgés de 15 à 19 ans.

La plupart des pays de l'OCDE ont développé leur système d'éducation pour accroître les taux de scolarisation chez les jeunes. Sont visés chez les individus de 15 à 19 ans, les sans-emploi, soit ceux qui ne sont plus scolarisés et qui ne travaillent pas et, dans une moindre mesure, les actifs occupés. À de rares exceptions près, les politiques de développement des systèmes d'éducation ont contribué à réduire le taux de chômage et d'inactivité chez les jeunes adultes.

Variation de la proportion de jeunes âgés de 15 à 19 ans hors formation et sans emploi entre 1995 et 2005 (%)



1. Les chiffres portent sur les individus âgés de 15 à 24 ans.

Source : OCDE, Tableau C4.1b. Voir les notes à l'annexe 3 (www.oecd.org/edu/eag2008).

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/425110020330>

Autres faits marquants

- Dans les pays de l'OCDE, un jeune âgé de 15 ans en 2006 peut espérer rester scolarisé dans le cadre institutionnel pendant 6.7 ans en moyenne. Dans 20 des 29 pays membres et 3 des pays partenaires de l'OCDE dont les données sont disponibles, l'espérance de scolarisation à l'âge de 15 ans va de 5 à 7.5 années, mais l'écart entre les deux extrêmes, 3.1 années (en Turquie) et 8.7 années (au Danemark et en Islande), est considérable.
- En moyenne, dans les pays de l'OCDE, un jeune âgé de 15 ans aujourd'hui peut s'attendre, au cours des 15 années à venir, outre ses années de formation, à travailler pendant 6.2 ans, à être au chômage pendant 0.8 an et à être inactif (c'est-à-dire n'être ni en formation, ni en activité, ni à la recherche d'un emploi) pendant 1.3 an .
- Dans les pays de l'OCDE, la proportion d'individus en formation a augmenté de 5.1 points de pourcentage dans le groupe d'âge des 15-19 ans entre 2000 et 2006 : elle est passée de 80.4 à 85.6 %. C'est aux Pays-Bas et en République slovaque que la progression a été la plus forte durant cette période (11 et 23 points de pourcentage respectivement).
- Les individus âgés de 15 à 19 ans qui ne sont plus en formation sont souvent chômeurs ou inactifs. Certains pays réussissent mieux que d'autres à relever le défi de l'insertion professionnelle des jeunes adultes peu qualifiés. Dans ce groupe d'âge, plus de 70 % des individus qui ne sont plus en formation ont un emploi en Islande, au Japon et en Norvège.
- En moyenne, la réussite des études secondaires diminue le taux de chômage de 7.4 points de pourcentage chez les jeunes de 20 à 24 ans et de 6.8 points de pourcentage chez ceux âgés de 25 à 29 ans. Ne pas terminer ses études secondaires est de toute évidence un sérieux handicap pour entrer dans la vie active, alors que réussir des études tertiaires augmente les chances de trouver un emploi.

Contexte

Tous les pays de l'OCDE connaissent des mutations économiques et sociales rapides qui rendent l'entrée dans la vie active toujours plus incertaine. Dans plusieurs pays de l'OCDE, formation et activité professionnelle sont des étapes consécutives, alors que dans d'autres, les deux peuvent être concomitantes. Les différentes combinaisons entre la formation et l'activité professionnelle peuvent avoir des effets sensibles sur le processus de transition. Il est intéressant de savoir, par exemple, dans quelle mesure le fait d'avoir travaillé pendant les études – en dehors des traditionnels « jobs de vacances » – peut faciliter ultérieurement l'entrée dans la vie active.

Le passage de l'école au monde du travail est une phase complexe qui ne dépend pas seulement de la durée et de la qualité des études, mais aussi de la situation générale sur le marché du travail et de la conjoncture économique. Des taux de chômage globalement élevés rendent cette transition nettement plus difficile, ainsi qu'en attestent des taux de chômage plus importants chez ceux qui entrent dans la vie active que chez ceux qui ont déjà une certaine expérience professionnelle.

La situation générale sur le marché du travail intervient dans les décisions que les plus jeunes prennent à propos de leur scolarité : ils ont tendance à poursuivre des études si le marché du travail est morose et à entrer dans la vie active s'il est dynamique. Que les perspectives professionnelles influent sur la programmation et la durée des études est rationnel, dans la mesure où des taux de chômage élevés diminuent le coût d'opportunité de l'éducation (le manque à gagner pendant les études), le poste le plus important dans le coût de l'éducation dans la plupart des pays.

Il est difficile de cerner les processus à l'œuvre pendant la transition entre l'école et la vie active à cause des interactions entre les facteurs liés au système d'éducation et au marché du travail, mais la politique de l'éducation peut grandement faciliter cette transition. La plupart des pays ont accru leur taux de scolarisation non seulement dans l'enseignement tertiaire, mais également dans le deuxième cycle de l'enseignement secondaire. Ils ont adopté des politiques visant à se doter d'une main-d'œuvre compétitive et à réduire les taux de chômage et d'inactivité chez les plus jeunes.

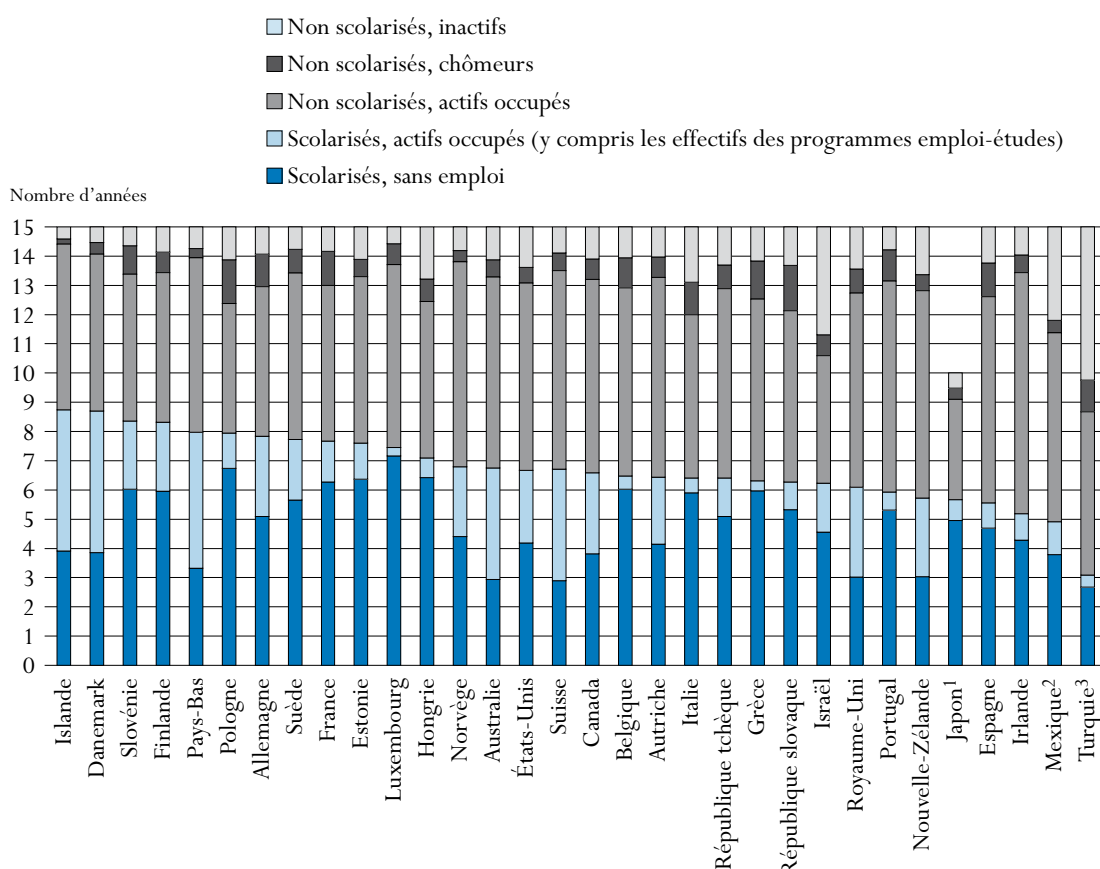
Observations et explications

Les jeunes âgés de 15 ans en 2006 peuvent espérer poursuivre des études pendant 6.7 ans en moyenne (voir le tableau C4.1a), même si certains resteront scolarisés plus longtemps que d'autres. Dans 20 des 29 pays considérés ici, dont un pays partenaire, en l'occurrence Israël, les adolescents âgés de 15 ans aujourd'hui peuvent s'attendre à poursuivre des études pendant une période allant de 5 à 7.5 ans. Toutefois, l'écart est considérable entre les pays situés aux deux extrêmes : d'une part, le Danemark, la Finlande, l'Islande et les Pays-Bas et, dans les pays partenaires, la Slovénie, où l'espérance de scolarisation à cet âge est égale ou supérieure à huit ans et, d'autre part, le Mexique et la Turquie, où elle est de moins de cinq ans.

Outre 6.7 ans de scolarisation en moyenne, un adolescent âgé de 15 ans aujourd'hui peut s'attendre à travailler pendant 6.2 ans, à être au chômage pendant 0.8 an et à être inactif (c'est-à-dire n'être ni en formation, ni à la recherche d'un emploi) pendant 1.3 an dans les 15 années à venir (voir le tableau C4.2).

Graphique C4.2. Estimation du nombre d'années en formation et hors formation chez les jeunes âgés de 15 à 29 ans (2006)

Nombre d'années, selon la situation au regard de l'emploi




1. Les chiffres portent sur les individus âgés de 15 à 24 ans.

2. Année de référence : 2004.

3. Année de référence : 2005.

Les pays sont classés par ordre décroissant de l'estimation du nombre d'années en formation chez les jeunes.

Source : OCDE, Tableau C4.1a. Voir les notes à l'annexe 3 (www.oecd.org/edu/eqg2008).

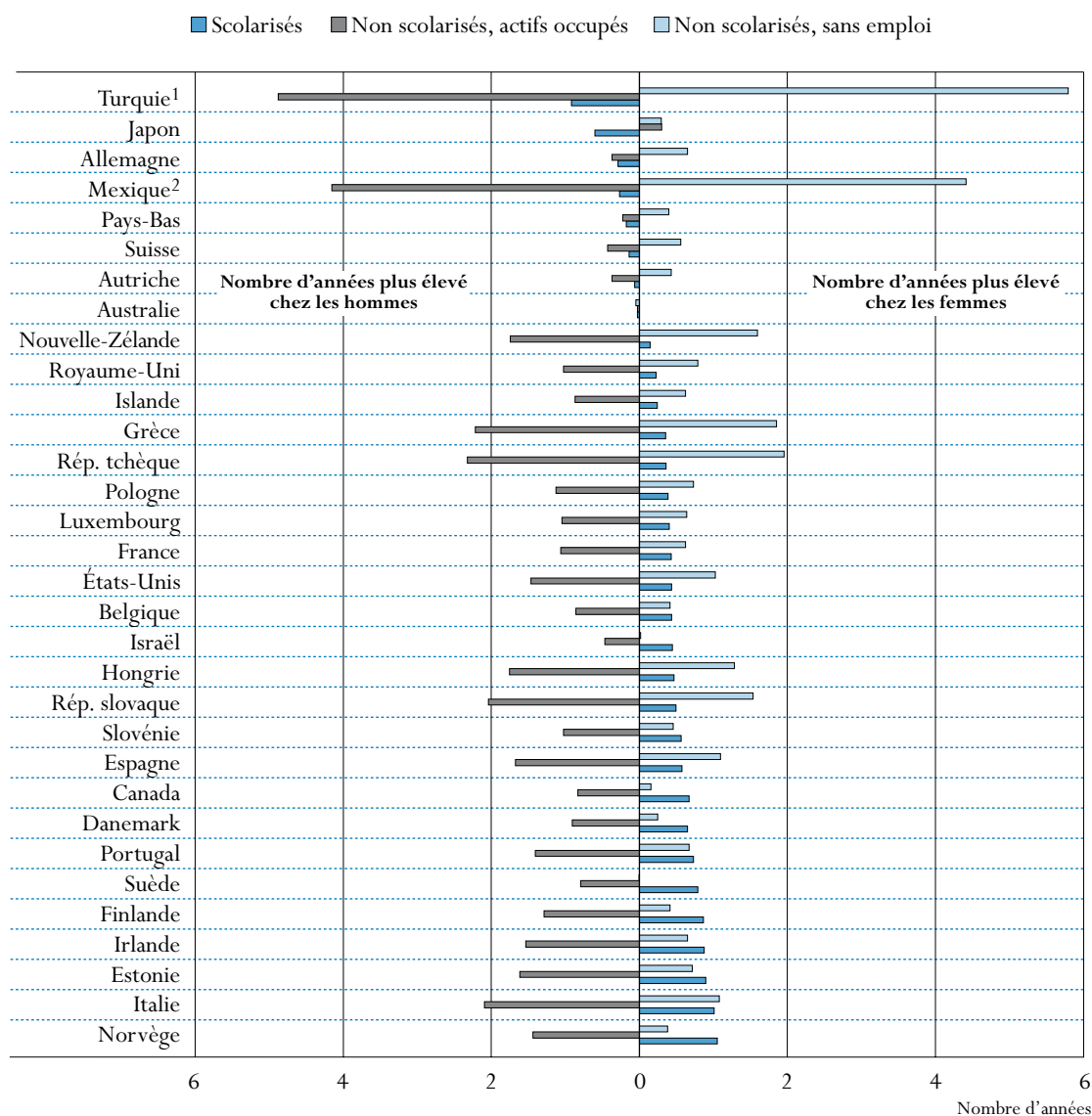
StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/425110020330>

La durée moyenne cumulée des périodes de chômage varie sensiblement d'un pays à l'autre, ce qui reflète des disparités de taux d'emploi et des différences dans la longueur des études. La durée cumulée des périodes de chômage ne représente pas plus de six mois en Australie, au Danemark, aux États-Unis, en Irlande, en Islande, au Japon, au Mexique, en Norvège, en Nouvelle-Zélande, aux Pays-Bas et en Suisse mais est de l'ordre de un an et demi en Pologne et en République slovaque, deux pays où la situation s'est toutefois considérablement améliorée ces dernières années.

Dans l'ensemble, l'espérance de scolarisation (c'est-à-dire le nombre moyen d'années d'études prévues) est plus élevée chez les femmes (6.9 ans) que chez les hommes (6.5 ans). Les femmes restent scolarisées plus longtemps que les hommes dans tous les pays, si ce n'est en Allemagne, en Autriche, au Japon, au Mexique, aux Pays-Bas, en Suisse et en Turquie. En Turquie, l'espérance de scolarisation des femmes est inférieure de près de un an à celle des hommes. La tendance inverse

s'observe en Finlande, en Irlande, en Italie et en Norvège et, dans les pays partenaires, en Estonie (voir le graphique C4.3). Jusqu'à l'âge de 29 ans, les hommes peuvent s'attendre à connaître des périodes d'activité nettement plus longues que les femmes. L'écart entre les deux sexes représente près de un an et demi dans les pays de l'OCDE. Ce phénomène reflète le fait que les femmes sont plus susceptibles que les hommes de ne pas poursuivre leurs études sans pour autant entrer dans la vie active (c'est-à-dire de n'être ni en formation, ni en activité, ni à la recherche d'un emploi).

Graphique C4.3. Différences entre les sexes dans le nombre estimé d'années en formation et hors formation chez les jeunes âgés de 15 à 29 ans (2006)



1. Année de référence : 2005.

2. Année de référence : 2004.

Les pays sont classés par ordre décroissant de la différence entre les femmes et les hommes dans le nombre estimé d'années de formation de la population âgée de 15 à 29 ans.

Source : OCDE. Tableau C4.1a. Voir les notes à l'annexe 3 (www.oecd.org/edu/eag2008).

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/425110020330>

Dans l'ensemble, l'estimation du nombre d'années de chômage ne varie guère selon le sexe, même si les périodes de chômage tendent à être légèrement plus longues chez les hommes (0.9 an chez les hommes, contre 0.7 an chez les femmes). La situation est analogue pour les deux sexes dans de nombreux pays, mais les femmes sont particulièrement avantagées en Allemagne, au Canada, en République slovaque, au Royaume-Uni et en Turquie. Les périodes de chômage des femmes excèdent celles des hommes au Danemark, en Espagne, en Grèce et au Portugal et, dans les pays partenaires, en Slovénie (voir le tableau C4.1a).

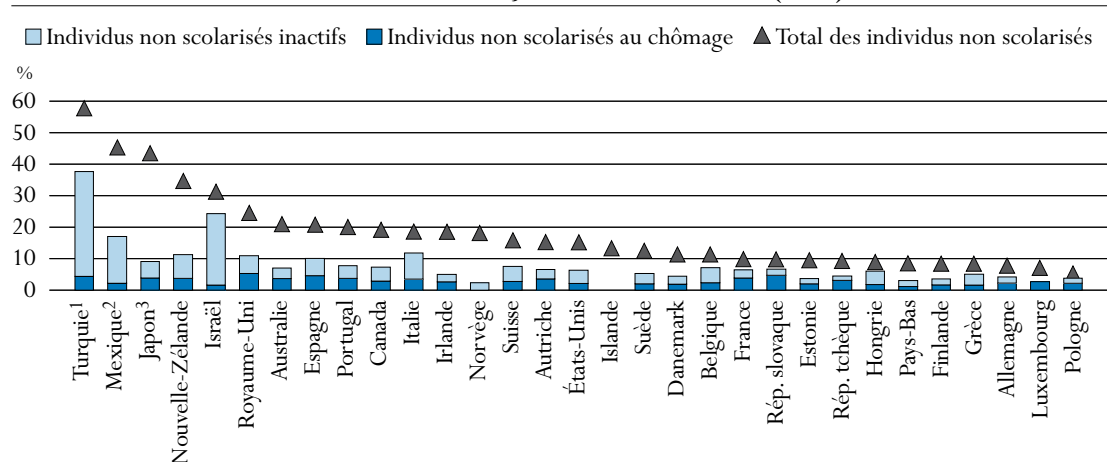
Les jeunes hommes peuvent s'attendre à passer 1.6 an sans faire d'études, ni travailler entre 15 et 29 ans, contre 2.7 ans chez les femmes. En Hongrie, au Mexique, en République slovaque, en République tchèque et en Turquie, les jeunes femmes ont beaucoup plus souvent tendance à arrêter leurs études sans entrer dans la vie active. Dans plusieurs pays – en Autriche, en Belgique, au Canada, au Danemark, en Finlande, au Japon, en Norvège, aux Pays-Bas, en Suède et en Suisse –, l'écart entre hommes et femmes ne représente pas plus de six mois à cet égard.

Parallèlement, dans tous les pays de l'OCDE, les femmes peuvent s'attendre à travailler pendant une période plus courte que les hommes après leurs études entre l'âge de 15 et 29 ans. Ce phénomène s'explique en partie par la durée des études, mais il est également imputable à d'autres facteurs, comme l'éducation des enfants (voir le tableau C4.1a).

Le chômage et l'inactivité chez les jeunes non scolarisés

Les jeunes constituent la source principale de nouvelles compétences. Dans la plupart des pays de l'OCDE, la politique de l'éducation vise à les encourager à terminer au moins leurs études secondaires. Étant donné que bon nombre d'emplois proposés sur le marché du travail requièrent des compétences générales plus pointues que jamais, les individus qui n'ont qu'un faible niveau de formation sont souvent pénalisés.

Graphique C4.4. Pourcentage d'individus non scolarisés au chômage ou inactifs chez les jeunes de 15 à 19 ans (2006)



Remarque : des segments ont été omis lorsque le seuil de fiabilité n'a pas été atteint.


1. Année de référence : 2005.

2. Année de référence : 2004.

3. Les chiffres portent sur les individus âgés de 15 à 24 ans.

Les pays sont classés par ordre décroissant du pourcentage d'individus âgés de 15 à 19 ans et non scolarisés.

Source : OCDE, Tableau C4.2a. Voir les notes à l'annexe 3 (www.oecd.org/edu/eag2008).

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/425110020330>

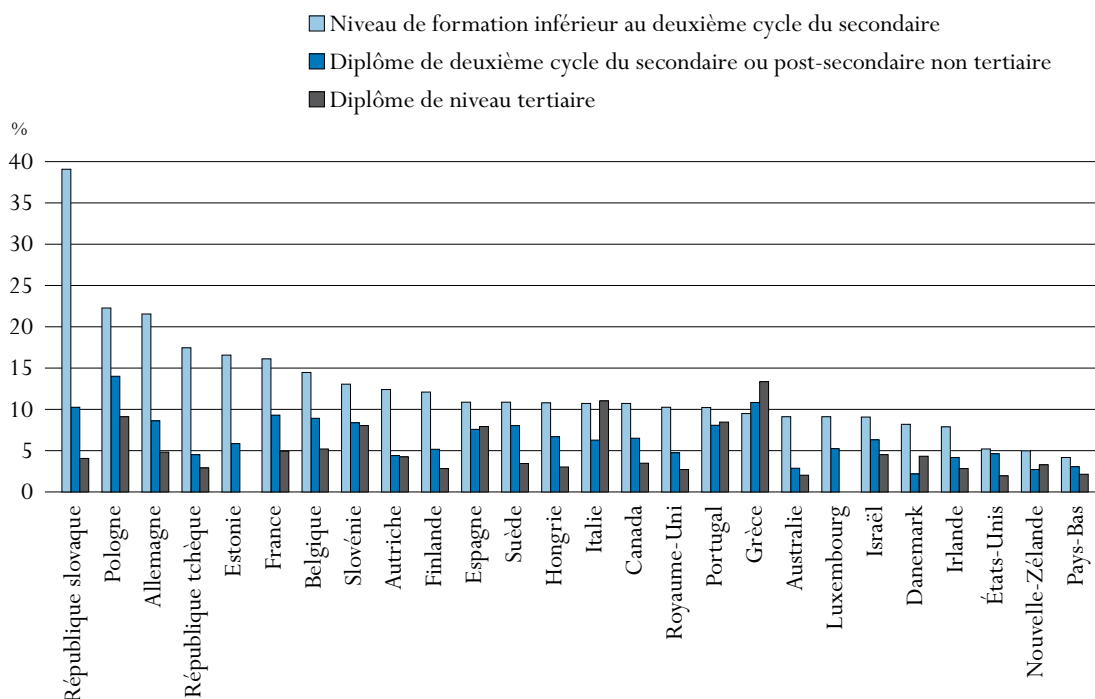
Les taux de chômage et d'inactivité augmentent avec la proportion d'individus hors formation. Le chômage et l'inactivité sont souvent le lot des individus âgés de 15 à 19 ans qui ne sont plus scolarisés. La moitié environ des individus qui ne sont plus scolarisés sont chômeurs ou inactifs dans ce groupe d'âge (voir le tableau C4.4).

Certains pays réussissent mieux que d'autres à relever le défi de l'insertion professionnelle des jeunes adultes peu qualifiés (comme le montrent les écarts entre les segments et les triangles dans le graphique). Plus de 70 % des individus qui ne sont plus en formation ont un emploi en Islande, au Japon et en Norvège. Un taux de chômage peu élevé dans la population active en général (soit de 25 à 64 ans) favorise naturellement le passage des études à la vie active chez les jeunes adultes peu qualifiés.

Certains pays s'intéressent de près aux jeunes adultes qui ne sont plus en formation, mais qui ne travaillent pas. Dans la plupart des pays, le régime de protection sociale ne s'applique guère, voire pas du tout à ces individus qui ne sont plus scolarisés, mais qui ne sont pas encore entrés dans la vie. Dans le groupe d'âge des 15-19 ans, la proportion d'individus hors formation et sans emploi représente plus de 30 % en Turquie, mais 1 % seulement en Pologne. Cette proportion s'établit à 4.3 % en moyenne dans les pays de l'OCDE. Leur inactivité est de toute évidence à imputer à leur manque de qualification, leurs compétences étant vraisemblablement insuffisantes pour trouver un emploi (voir le tableau C4.2).

La variation du taux de chômage des jeunes adultes qui ne sont plus scolarisés selon leur niveau de formation donne la mesure de l'amélioration des perspectives professionnelles qui résulte de l'élévation du niveau de formation. En moyenne, l'obtention d'un diplôme de fin d'études secondaires réduit le taux de chômage des individus non scolarisés de 7.4 points de pourcentage entre l'âge de 20 et de 24 ans et de 6.2 points entre l'âge de 25 et de 29 ans (voir le tableau C4.3). Sachant qu'un niveau de formation équivalent au deuxième cycle de l'enseignement secondaire est désormais la norme dans la plupart des pays de l'OCDE, les individus qui n'ont pas atteint ce niveau peineront beaucoup plus à trouver un emploi lors de leur entrée dans la vie active. Le taux de chômage est égal ou supérieur à 15 % chez les individus âgés de 20 à 24 ans qui n'ont pas terminé leurs études secondaires en Belgique, en France, en Pologne, en République slovaque, en République tchèque et en Suède. À l'issue de la période de transition, soit entre 25 et 29 ans, à un âge où la plupart des jeunes ont terminé leurs études, le taux d'activité dépend du niveau de formation. Ne pas avoir terminé ses études secondaires constitue de toute évidence un sérieux handicap. En revanche, être diplômé de l'enseignement tertiaire représente un atout pour la plupart des demandeurs d'emploi (voir le graphique C4.5).

Dans 15 pays de l'OCDE et dans 3 pays partenaires, la proportion d'individus non scolarisés et sans emploi atteint ou dépasse 5 % chez les diplômés du deuxième cycle de l'enseignement secondaire âgés de 25 à 29 ans. Dans quelques pays de l'OCDE, même les diplômés de l'enseignement tertiaire sont exposés à un risque significatif de chômage lors de leur entrée dans la vie active. Chez les 25-29 ans, la proportion de chômeurs parmi les diplômés de l'enseignement tertiaire qui ne sont plus scolarisés passe la barre des 10 % en Grèce et en Italie. Dans ces deux pays ainsi qu'au Danemark, en Espagne, en Nouvelle-Zélande et au Portugal, le taux de chômage est moins élevé chez les diplômés du deuxième cycle de l'enseignement secondaire ou de l'enseignement post-secondaire non tertiaire que chez les diplômés de l'enseignement tertiaire.

Graphique C4.5. Pourcentage d'individus non scolarisés au chômage chez les jeunes de 25 à 29 ans, selon le niveau de formation (2006)

Les pays sont classés par ordre décroissant du pourcentage d'individus non scolarisés au chômage dans la population âgée de 25 à 29 ans dont le niveau de formation est inférieur au deuxième cycle du secondaire.

Source : OCDE. Tableau C4.3. Voir les notes à l'annexe 3 (www.oecd.org/edu/eq2008).

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/425110020330>

Chez les 20-24 ans, la proportion de chômeurs parmi les titulaires d'un diplôme de fin d'études tertiaires qui ne sont plus scolarisés atteint ou dépasse (parfois largement) la barre des 10 % en Grèce, en Pologne et au Portugal (voir le tableau C4.3). Les pays où le taux de chômage des jeunes diplômés de l'enseignement tertiaire est élevé sont aussi ceux où le taux de chômage des titulaires d'un diplôme de fin d'études tertiaires est élevé dans tous les groupes d'âge (de 25 à 64 ans). Les taux de chômage des jeunes adultes reflètent ceux qui s'observent sur le marché du travail en général (voir l'indicateur A8).

L'entrée dans la vie active à l'issue de la formation initiale

L'âge du passage de l'école à la vie active varie selon les pays de l'OCDE en fonction de différents facteurs liés au système d'éducation et au marché du travail. L'âge aidant, les individus sont moins nombreux dans les effectifs scolarisés et plus nombreux dans la population active. En moyenne, le taux de scolarisation s'établit à 83 % entre l'âge de 15 et de 19 ans, chute à 39,7 % entre l'âge de 20 et 24 ans et tombe sous la barre des 13,8 % entre l'âge de 25 et 29 ans (voir le tableau C4.2a). Depuis 1995, la proportion d'individus en formation a fortement augmenté dans le groupe d'âge des 15-19 ans dans la plupart des pays de l'OCDE. Elle a progressé de 20 % au moins en Islande, en République slovaque et en République tchèque. L'entrée des jeunes dans la vie active intervient donc plus tardivement et, dans certains cas, s'étale sur une plus longue

période. Cette tendance s'explique non seulement par la demande d'éducation, mais aussi par la situation générale sur le marché du travail, la durée des formations et leur adéquation avec le marché du travail et, enfin, la fréquence des études à temps partiel (voir le tableau C4.4a).

Dans l'ensemble, les jeunes non scolarisés de 15 à 19 ans sont nettement moins susceptibles de travailler que les individus plus âgés et les jeunes hommes non scolarisés sont plus nombreux à travailler que les jeunes femmes dans la même situation. Par comparaison, les femmes sont moins nombreuses que les hommes dans la population active, en particulier entre l'âge de 25 et 29 ans, une tranche d'âge généralement associée à la maternité et à l'éducation des enfants (voir les tableaux C4.2b et C4.2c accessibles en ligne).

Les taux d'emploi des jeunes adultes qui ne sont plus scolarisés donnent une idée de l'efficacité des modalités de transition et permettent aux décideurs d'évaluer les politiques mises en œuvre en la matière. Dans 9 des 26 pays de l'OCDE considérés ici (l'Allemagne, la Finlande, la France, la Hongrie, le Luxembourg, les Pays-Bas, la Pologne, la République slovaque et la République tchèque) et, dans les pays partenaires, en Estonie et en Slovénie, plus 90 % des individus âgés de 15 à 19 ans sont encore en formation, ce qui montre que rares sont ceux qui quittent l'école prématurément (chiffres de 2006). En moyenne, le taux d'emploi des individus non scolarisés dépasse 44.3 % dans le groupe d'âge des 20-24 ans. Il est nettement plus faible dans certains pays de l'OCDE, comme en Hongrie et en Pologne (voir le tableau C4.4a).

Ce sont surtout les sans-emploi qui ont contribué à l'augmentation des taux de scolarisation des individus âgés de 15 à 19 ans entre 1995 et 2005 (voir le graphique C4.1). L'analyse comparée de la progression des taux de scolarisation des individus âgés de 15 à 19 ans et de la variation de la proportion des sans-emploi non scolarisés âgés de 20 à 24 ans entre 2000 et 2005 révèle que le marché du travail n'en a guère, voire pas du tout pâti dans la plupart des pays (voir le tableau C4.4a). Chez les individus âgés de 20 à 24 ans et de 25 à 29 ans, cet effet s'est ressenti sur le taux d'activité plus que sur le taux de chômage dans les pays de l'OCDE.

Les taux de scolarisation n'ont cessé de progresser depuis le début des années 2000. Entre 2000 et 2006, la proportion d'individus scolarisés a augmenté de plus de 5 points de pourcentage dans le groupe d'âge des 15-19 ans dans les pays de l'OCDE. Il a progressé de 6 points de pourcentage chez les individus les plus susceptibles d'entrer dans la vie active (les 20-24 ans) durant la même période. Des changements perceptibles sont intervenus dans plusieurs pays (voir le tableau C4.4a). Ainsi, le taux de scolarisation a augmenté de plus de 10 points de pourcentage chez les 20-24 ans en Allemagne, en Grèce, en Hongrie, aux Pays-Bas, en Pologne, en République slovaque et en République tchèque. Le taux de chômage de ce groupe d'âge a également baissé dans tous ces pays. Le taux d'emploi de ce groupe d'âge a diminué de 3.5 points de pourcentage dans les pays de l'OCDE durant cette période, ce qui montre que davantage de jeunes préfèrent poursuivre leurs études pour avoir de meilleures perspectives professionnelles.

En moyenne, dans les pays de l'OCDE, le taux de scolarisation a augmenté de 2.2 points de pourcentage chez les individus âgés de 25 à 29 ans entre 2000 et 2006. Cette progression confirme la tendance : les jeunes tendent à rester scolarisés plus longtemps. En moyenne cependant, les individus de 25 à 29 ans ne sont que 15 % à être encore en formation ; les autres travaillent (69 %) ou sont sans emploi (17 %). Les proportions de chômeurs et d'inactifs parmi les individus de 25 à 29 ans ont légèrement diminué durant cette période (de 19 à 16.9 %)

dans les pays de l'OCDE. Elles ont régressé de l'ordre de 5 points de pourcentage en Grèce, en Hongrie et en République slovaque.

L'allongement des études a contribué à la baisse des taux de chômage dans la plupart des pays de l'OCDE, en particulier chez les individus âgés de 15 à 19 ans. L'accroissement des taux de scolarisation chez les individus âgés de 20 à 24 ans et de 25 à 29 ans a donné lieu à la diminution des taux d'activité, certes, mais les retombées positives pour les individus et la société sont de loin supérieures à la perte de productivité imputable aux années d'études supplémentaires. Dans la plupart des pays de l'OCDE, le rendement de l'éducation est considérable et les avantages que le niveau de formation procure dans la vie active compensent largement le manque à gagner durant les études (voir l'indicateur A10).

Définitions et méthodologie

Les statistiques présentées ici sont dérivées de données provenant d'enquêtes sur la population active qui recensent le nombre d'individus d'un âge donné dans chacune des catégories spécifiées. Ces pourcentages ont été ensuite additionnés dans le groupe d'âge des 15-29 ans afin d'obtenir le nombre estimé d'années correspondant aux situations indiquées. Dans les pays qui ont fourni des données à partir de l'âge de 16 ans seulement, les calculs sont basés sur l'hypothèse que les adolescents de 15 ans sont tous scolarisés et sans emploi. Cette hypothèse tend à augmenter l'estimation moyenne de l'espérance de formation par rapport à l'édition de 2004 de *Regards sur l'éducation* (OCDE, 2004b).

Par individus en formation, on entend ceux qui sont scolarisés à temps plein et à temps partiel, le terme « formation » étant pris dans l'acception la plus proche de la définition de la scolarisation institutionnelle telle qu'elle est appliquée dans les relevés administratifs des effectifs scolarisés. En conséquence, les programmes sortant du cadre institutionnel et les activités de formation de très courte durée (organisées par exemple sur le lieu de travail) sont exclus de cet indicateur.

Les données sur lesquelles se base cet indicateur proviennent d'une enquête spéciale de l'OCDE (ou de l'enquête européenne annuelle sur les forces de travail dans certains pays européens, voir l'annexe 3) dont la période de référence correspond habituellement au premier trimestre de l'année civile ou à la moyenne des trois premiers mois de l'année). Elles ne tiennent donc pas compte du travail saisonnier durant l'été. Les situations au regard de l'emploi indiquées ici sont définies conformément aux lignes directrices de l'Organisation internationale du travail (OIT), à une exception près. Pour construire cet indicateur, les individus inscrits dans des programmes emploi-études (voir ci-après) ont été classés séparément dans les catégories « Scolarisés » et « Actifs occupés », sans tenir compte de leur situation au regard de l'emploi selon les lignes directrices de l'OIT durant la semaine de référence. En effet, ces individus n'ont pas nécessairement travaillé dans le cadre de leur formation pendant la semaine de référence, ce qui veut dire qu'à ce moment-là, ils étaient sans emploi. La catégorie « Autres actifs occupés » inclut les individus considérés comme actifs occupés en vertu de la définition de l'OIT, mais exclut les jeunes inscrits dans des programmes emploi-études. Enfin, la catégorie « Inactifs » inclut les individus qui ne travaillent pas et qui ne sont pas au chômage, c'est-à-dire qui ne sont pas à la recherche d'un emploi.

Les programmes emploi-études se caractérisent par l'alternance de périodes de travail et de périodes d'études, ces deux éléments s'inscrivant dans le cadre d'une activité intégrée

de formation de nature institutionnelle (par exemple, le système dual en Allemagne, l'« apprentissage » ou la « formation en alternance » en Belgique et en France, l'enseignement « coopératif » ou « d'internat » au Canada et l'« apprenticeship » en Irlande). Ces formations à vocation professionnelle allient un volet théorique en milieu scolaire et un volet pratique en entreprise. Dans certains cas, les étudiants ou les stagiaires sont rémunérés, dans d'autres non. Cela dépend généralement du type d'emploi et de la formation ou des cours dispensés.

Les taux de scolarisation sont dérivés de données recueillies auprès des individus lors d'enquêtes sur la population active. Toutefois, il est fréquent que ces données ne correspondent pas exactement aux statistiques administratives nationales auxquelles il est fait référence ailleurs dans cette publication et ce, pour un certain nombre de raisons. La première raison est que l'âge n'est pas nécessairement défini de la même manière. Par exemple, la scolarisation et l'âge sont arrêtés en date du 1^{er} janvier dans les recensements administratifs des pays de l'hémisphère Nord, alors que ce sont la scolarisation et l'âge durant la semaine de référence qui sont pris en considération dans certaines enquêtes sur la population active. Les différences entre les deux types de données ne sont pas significatives. Dans d'autres enquêtes, l'âge retenu est celui correspondant à la fin de l'année civile, même si la collecte de données intervient en début d'année. Dans ces conditions, les taux de scolarisation enregistrés peuvent, dans certains cas, renvoyer à une population qui est en fait près de un an plus jeune que le groupe d'âge indiqué. Cela peut donner lieu à la surestimation des taux de scolarisation, surtout à un âge où les jeunes sont parfois nombreux à arrêter leurs études. Depuis 2003, les données de la France se basent sur l'âge durant la semaine de référence. La deuxième raison réside dans le fait que des jeunes peuvent suivre plus d'une formation. Ils peuvent être comptés deux fois dans les statistiques administratives, mais une fois seulement dans les enquêtes sur la population active. De plus, il est possible que les individus scolarisés ne soient pas tous recensés dans les statistiques administratives, en particulier ceux qui fréquentent des établissements à but lucratif. Enfin, la classification des formations proposée aux personnes interrogées lors des enquêtes nationales sur la population active ne correspond pas nécessairement à celle appliquée dans les collectes de données administratives.

L'estimation de l'espérance de scolarisation permet d'évaluer les proportions de jeunes adultes en formation et hors formation qui serviront d'hypothèses de calcul pour déterminer combien de temps un individu type passera dans les situations considérées ici en matière de scolarisation et au regard de l'emploi.


Le taux d'emploi et le taux de chômage correspondent à la proportion, d'une part, d'actifs occupés et, d'autre part, de chômeurs dans la population totale de référence.

Dans le tableau C4.4b, une rupture est signalée dans la série chronologique de la Finlande. Cette rupture s'explique par le fait que les appelés au service militaires sont exclus des données depuis 2004, alors qu'auparavant, ils étaient inclus dans la catégorie des individus non scolarisés et inactifs.

Autres références

Regards sur l'éducation : les indicateurs de l'OCDE – Édition 2004, OCDE (2004b).

D'autres documents en rapport avec cet indicateur sont disponibles en ligne :

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/425110020330>

- *Pourcentage de jeunes en formation et hors formation (2006)*
Tableau C4.2b. Jeunes hommes
Tableau C4.2c. Jeunes femmes
- *Évolution du pourcentage de jeunes en formation et hors formation (entre 1995 et 2006)*
Tableau C4.4b. Jeunes hommes
Tableau C4.4c. Jeunes femmes

Tableau C4.1a.
 Estimation du nombre d'années en formation et hors formation chez les jeunes âgés de 15 à 29 ans (2006)
 Selon le sexe et la situation au regard de l'emploi

		Estimation du nombre d'années en formation			Estimation du nombre d'années hors formation				
		Sans emploi	Actifs occupés (y compris dans des programmes emploi-études)	Sous-total	Actifs occupés	Chômeurs	Inactifs	Sous-total	
									(1)
Pays membres de l'OCDE	Australie	Hommes	2.9	3.8	6.8	7.0	0.7	0.5	8.2
	Femmes	2.9	3.8	6.7	6.1	0.5	1.7	8.3	
	H + F	2.9	3.8	6.8	6.5	0.6	1.1	8.2	
	Autriche	Hommes	3.9	2.6	6.5	7.0	0.8	0.7	8.5
	Femmes	4.4	2.0	6.4	6.6	0.6	1.4	8.6	
	H + F	4.1	2.3	6.4	6.8	0.7	1.0	8.6	
	Belgique	Hommes	5.8	0.4	6.3	6.9	1.1	0.8	8.7
	Femmes	6.2	0.5	6.7	6.0	0.9	1.4	8.3	
	H + F	6.0	0.5	6.5	6.4	1.0	1.1	8.5	
	Canada	Hommes	3.9	2.3	6.3	7.0	0.9	0.8	8.7
	Femmes	3.7	3.2	6.9	6.2	0.5	1.4	8.1	
	H + F	3.8	2.8	6.6	6.6	0.7	1.1	8.4	
	Rép. tchèque	Hommes	4.7	1.6	6.2	7.6	0.8	0.3	8.8
	Femmes	5.5	1.0	6.6	5.3	0.8	2.3	8.4	
	H + F	5.1	1.3	6.4	6.5	0.8	1.3	8.6	
	Danemark	Hommes	3.6	4.8	8.4	5.8	0.4	0.4	6.6
	Femmes	4.1	4.9	9.0	4.9	0.4	0.6	6.0	
	H + F	3.8	4.8	8.7	5.4	0.4	0.5	6.3	
	Finlande	Hommes	5.8	2.1	7.9	5.7	0.8	0.5	7.1
	Femmes	6.1	2.7	8.8	4.5	0.5	1.2	6.2	
	H + F	6.0	2.4	8.3	5.1	0.7	0.9	6.7	
	France	Hommes	6.0	1.4	7.5	5.9	1.2	0.4	7.5
	Femmes	6.5	1.4	7.9	4.8	1.1	1.2	7.1	
	H + F	6.3	1.4	7.7	5.3	1.2	0.8	7.3	
Allemagne	Hommes	5.1	2.9	8.0	5.3	1.3	0.4	7.0	
Femmes	5.1	2.6	7.7	4.9	0.9	1.5	7.3		
H + F	5.1	2.7	7.8	5.1	1.1	0.9	7.2		
Grèce	Hommes	5.8	0.4	6.1	7.3	1.0	0.6	8.9	
Femmes	6.2	0.3	6.5	5.1	1.6	1.8	8.5		
H + F	6.0	0.3	6.3	6.2	1.3	1.2	8.7		
Hongrie	Hommes	6.3	0.6	6.9	6.2	0.9	1.0	8.1	
Femmes	6.6	0.8	7.3	4.5	0.7	2.5	7.7		
H + F	6.4	0.7	7.1	5.3	0.8	1.8	7.9		
Islande	Hommes	4.5	4.1	8.6	6.1	0.2	0.1	6.4	
Femmes	3.3	5.6	8.9	5.2	0.2	0.7	6.1		
H + F	3.9	4.8	8.7	5.7	0.2	0.4	6.3		
Irlande	Hommes	4.0	0.8	4.8	9.0	0.7	0.5	10.2	
Femmes	4.6	1.0	5.6	7.5	0.5	1.4	9.4		
H + F	4.3	0.9	5.2	8.3	0.6	1.0	9.8		
Italie	Hommes	5.5	0.4	5.9	6.6	1.2	1.3	9.1	
Femmes	6.3	0.6	6.9	4.5	1.1	2.5	8.1		
H + F	5.9	0.5	6.4	5.6	1.1	1.9	8.6		
Japon¹	Hommes	5.2	0.7	6.0	3.3	0.4	0.3	4.0	
Femmes	4.6	0.7	5.4	3.6	0.4	0.7	4.6		
H + F	4.9	0.7	5.7	3.4	0.4	0.5	4.3		
Luxembourg	Hommes	6.9	0.4	7.2	6.8	0.7	0.2	7.8	
Femmes	7.5	0.2	7.7	5.7	0.7	0.9	7.3		
H + F	7.2	0.3	7.4	6.3	0.7	0.6	7.6		
Mexique²	Hommes	3.7	1.4	5.0	8.6	0.5	0.8	10.0	
Femmes	3.9	0.9	4.8	4.5	0.3	5.4	10.2		
H + F	3.8	1.1	4.9	6.5	0.4	3.2	10.1		
Pays-Bas	Hommes	3.3	4.8	8.1	6.1	0.4	0.5	6.9	
Femmes	3.4	4.5	7.9	5.9	0.3	1.0	7.1		
H + F	3.3	4.6	8.0	6.0	0.3	0.7	7.0		

1. Les chiffres portent sur les individus âgés de 15 à 24 ans.

2. Année de référence : 2004.

3. Année de référence : 2005.

Source : OCDE. Voir les notes à l'annexe 3 (www.oecd.org/edu/eag2008/).


StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/425110020330>

Tableau C4.1a. (suite)
Estimation du nombre d'années en formation et hors formation chez les jeunes âgés de 15 à 29 ans (2006)
 Selon le sexe et la situation au regard de l'emploi

		Estimation du nombre d'années en formation			Estimation du nombre d'années hors formation				
		Sans emploi	Actifs occupés (y compris dans des programmes emploi-études)	Sous-total	Actifs occupés	Chômeurs	Inactifs	Sous-total	
									(1)
Pays membres de l'OCDE	Nouvelle-Zélande	Hommes	3.1	2.6	5.6	8.0	0.6	0.8	9.4
		Femmes	3.0	2.8	5.8	6.2	0.5	2.5	9.2
		H + F	3.0	2.7	5.7	7.1	0.5	1.6	9.3
	Norvège	Hommes	4.4	1.8	6.3	7.7	0.4	0.6	8.7
		Femmes	4.4	2.9	7.3	6.3	0.4	1.0	7.7
		H + F	4.4	2.4	6.8	7.0	0.4	0.8	8.2
	Pologne	Hommes	6.5	1.3	7.7	5.0	1.6	0.6	7.3
		Femmes	7.0	1.1	8.1	3.9	1.3	1.6	6.9
		H + F	6.7	1.2	7.9	4.4	1.5	1.1	7.1
	Portugal	Hommes	5.0	0.6	5.6	7.9	1.0	0.6	9.4
		Femmes	5.6	0.7	6.3	6.5	1.2	1.0	8.7
		H + F	5.3	0.6	5.9	7.2	1.1	0.8	9.1
	Rép. slovaque	Hommes	5.0	1.0	6.0	6.9	1.8	0.4	9.0
		Femmes	5.7	0.8	6.5	4.8	1.3	2.3	8.5
		H + F	5.3	0.9	6.3	5.9	1.5	1.3	8.7
Espagne	Hommes	4.5	0.8	5.3	7.9	1.0	0.8	9.7	
	Femmes	5.0	0.9	5.9	6.2	1.3	1.7	9.1	
	H + F	4.7	0.9	5.6	7.1	1.2	1.2	9.4	
Suède	Hommes	5.6	1.8	7.3	6.1	0.9	0.7	7.7	
	Femmes	5.7	2.4	8.1	5.3	0.7	0.9	6.9	
	H + F	5.7	2.1	7.7	5.7	0.8	0.8	7.3	
Suisse	Hommes	2.8	4.0	6.8	7.0	0.6	0.6	8.2	
	Femmes	3.0	3.7	6.6	6.6	0.6	1.2	8.4	
	H + F	2.9	3.8	6.7	6.8	0.6	0.9	8.3	
Turquie³	Hommes	3.0	0.6	3.5	8.0	1.5	1.9	11.5	
	Femmes	2.4	0.3	2.6	3.1	0.7	8.6	12.4	
	H + F	2.7	0.4	3.1	5.6	1.1	5.2	11.9	
Royaume-Uni	Hommes	3.0	2.9	6.0	7.2	1.0	0.8	9.0	
	Femmes	3.0	3.2	6.2	6.1	0.6	2.0	8.8	
	H + F	3.0	3.1	6.1	6.6	0.8	1.4	8.9	
États-Unis	Hommes	4.2	2.3	6.4	7.1	0.6	0.8	8.6	
	Femmes	4.2	2.7	6.9	5.7	0.5	2.0	8.1	
	H + F	4.2	2.5	6.7	6.4	0.5	1.4	8.3	
	Moyenne de l'OCDE	Hommes	4.6	1.9	6.5	6.9	0.9	0.7	8.5
		Femmes	4.8	2.1	6.9	5.5	0.7	1.9	8.1
		H + F	4.7	2.0	6.7	6.2	0.8	1.3	8.3
	Moyenne de l'UE-19	Hommes	5.1	1.7	6.7	6.7	1.0	0.6	8.3
		Femmes	5.5	1.7	7.2	5.4	0.9	1.5	7.8
		H + F	5.3	1.7	6.9	6.1	0.9	1.1	8.1
Pays partenaires	Estonie	Hommes	6.0	1.2	7.2	6.5	0.7	0.7	7.8
		Femmes	6.8	1.3	8.1	4.9	0.5	1.5	6.9
		H + F	6.4	1.2	7.6	5.7	0.6	1.1	7.4
	Israël	Hommes	4.5	1.5	6.0	4.6	0.7	3.7	9.0
		Femmes	4.6	1.8	6.5	4.1	0.7	3.7	8.5
		H + F	4.6	1.7	6.2	4.4	0.7	3.7	8.8
	Slovénie	Hommes	5.8	2.3	8.1	5.5	0.8	0.6	6.9
		Femmes	6.3	2.4	8.6	4.5	1.1	0.7	6.4
		H + F	6.0	2.3	8.4	5.0	1.0	0.6	6.6

1. Les chiffres portent sur les individus âgés de 15 à 24 ans.

2. Année de référence : 2004.

3. Année de référence : 2005.

Source : OCDE, Voir les notes à l'annexe 3 (www.oecd.org/edu/eag2008).


StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/425110020330>

Tableau C4.1b.
 Évolution de l'estimation du nombre d'années en formation et hors formation
 chez les jeunes âgés de 15 à 29 ans (entre 1998 et 2006)
 Selon le sexe

Pays membres de l'OCDE		1998		1999		2000		2001		2002		2003		2004		2005		2006	
		En formation	Hors formation	En formation	Hors formation	En formation	Hors formation	En formation	Hors formation	En formation	Hors formation	En formation	Hors formation	En formation	Hors formation	En formation	Hors formation	En formation	Hors formation
		(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	(10)	(11)	(12)	(13)	(14)	(15)	(16)	(17)	(18)
Australie	Hommes	6.0	9.0	6.4	8.6	6.4	8.6	6.6	8.4	6.7	8.3	6.7	8.3	6.8	8.2	6.7	8.3	6.8	8.2
	Femmes	6.0	9.0	6.2	8.8	6.5	8.5	6.4	8.6	6.7	8.3	6.9	8.1	6.8	8.2	6.8	8.2	6.7	8.3
	H + F	6.0	9.0	6.3	8.7	6.4	8.6	6.5	8.5	6.7	8.3	6.8	8.2	6.8	8.2	6.8	8.2	6.8	8.2
Autriche ¹	Hommes	m	m	m	m	m	m	m	m	5.9	9.1	6.2	8.8	6.2	8.8	6.2	8.8	6.5	8.5
	Femmes	m	m	m	m	m	m	m	m	6.0	9.0	6.2	8.8	6.2	8.8	6.2	8.8	6.4	8.6
	H + F	m	m	m	m	m	m	m	m	5.9	9.1	6.2	8.8	6.2	8.8	6.2	8.8	6.4	8.6
Belgique	Hommes	6.4	8.6	7.0	8.0	6.9	8.1	7.3	7.7	6.3	8.7	6.6	8.4	6.7	8.3	6.4	8.6	6.3	8.7
	Femmes	6.5	8.5	7.3	7.7	7.2	7.8	7.2	7.8	6.7	8.3	6.8	8.2	6.7	8.3	6.9	8.1	6.7	8.3
	H + F	6.5	8.5	7.1	7.9	7.0	8.0	7.2	7.8	6.5	8.5	6.7	8.3	6.7	8.3	6.7	8.3	6.5	8.5
Canada	Hommes	6.3	8.7	6.2	8.8	6.1	8.9	6.2	8.8	6.1	8.9	6.1	8.9	6.1	8.9	6.3	8.7	6.3	8.7
	Femmes	6.6	8.4	6.6	8.4	6.6	8.4	6.8	8.2	6.8	8.2	6.8	8.2	6.8	8.2	6.9	8.1	6.9	8.1
	H + F	6.5	8.5	6.4	8.6	6.3	8.7	6.5	8.5	6.5	8.5	6.5	8.5	6.5	8.5	6.6	8.4	6.6	8.4
Rép. tchèque	Hommes	4.7	10.3	4.6	10.4	4.7	10.3	5.0	10.0	5.1	9.9	5.3	9.7	5.6	9.4	5.8	9.2	6.2	8.8
	Femmes	4.8	10.2	4.7	10.3	4.8	10.2	5.1	9.9	5.2	9.8	5.4	9.6	5.7	9.3	6.1	8.9	6.6	8.4
	H + F	4.7	10.3	4.6	10.4	4.8	10.2	5.1	9.9	5.2	9.8	5.4	9.6	5.7	9.3	5.9	9.1	6.4	8.6
Danemark	Hommes	8.6	6.4	8.1	6.9	8.3	6.7	8.1	6.9	8.4	6.6	7.4	7.6	8.1	6.9	8.0	7.0	8.4	6.6
	Femmes	8.8	6.2	8.8	6.2	9.0	6.0	8.4	6.6	8.8	6.2	8.3	6.7	8.6	6.4	8.7	6.3	9.0	6.0
	H + F	8.7	6.3	8.5	6.5	8.7	6.3	8.3	6.7	8.6	6.4	7.9	7.1	8.3	6.7	8.3	6.7	8.7	6.3
Finlande	Hommes	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	8.1	6.9	8.0	7.0	8.0	7.0	7.9	7.1
	Femmes	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	8.6	6.4	8.5	6.5	8.6	6.4	8.8	6.2
	H + F	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	8.3	6.7	8.3	6.7	8.3	6.7	8.3	6.7
France ²	Hommes	7.8	7.2	7.8	7.2	7.9	7.1	7.8	7.2	7.8	7.2	m	m	7.5	7.5	7.4	7.6	7.5	7.5
	Femmes	8.0	7.0	8.0	7.0	8.1	6.9	8.1	6.9	8.2	6.8	m	m	7.7	7.3	7.9	7.1	7.9	7.1
	H + F	7.9	7.1	7.9	7.1	8.0	7.0	8.0	7.0	8.0	7.0	m	m	7.6	7.4	7.7	7.3	7.7	7.3
Allemagne	Hommes	m	m	6.8	8.2	6.8	8.2	6.9	8.1	7.3	7.7	7.6	7.4	8.0	7.0	7.9	7.1	8.0	7.0
	Femmes	m	m	6.7	8.3	6.7	8.3	6.9	8.1	7.2	7.8	7.6	7.4	7.7	7.3	7.7	7.3	7.7	7.3
	H + F	m	m	6.7	8.3	6.7	8.3	6.9	8.1	7.3	7.7	7.6	7.4	7.8	7.2	7.8	7.2	7.8	7.2
Grèce	Hommes	5.6	9.4	5.9	9.1	5.8	9.2	6.1	8.9	5.9	9.1	5.7	9.3	5.6	9.4	5.9	9.1	6.1	8.9
	Femmes	5.6	9.4	5.8	9.2	6.0	9.0	6.1	8.9	6.2	8.8	6.2	8.8	5.8	9.2	6.2	8.8	6.5	8.5
	H + F	5.6	9.4	5.8	9.2	5.9	9.1	6.1	8.9	6.0	9.0	6.0	9.0	5.7	9.3	6.0	9.0	6.3	8.7
Hongrie	Hommes	5.6	9.4	5.6	9.4	6.1	8.9	6.1	8.9	6.1	8.9	6.6	8.4	6.6	8.4	6.8	8.2	6.9	8.1
	Femmes	5.7	9.3	5.9	9.1	6.1	8.9	6.4	8.6	6.5	8.5	6.8	8.2	7.0	8.0	7.1	7.9	7.3	7.7
	H + F	5.7	9.3	5.7	9.3	6.1	8.9	6.2	8.8	6.3	8.7	6.7	8.3	6.8	8.2	6.9	8.1	7.1	7.9
Islande	Hommes	8.2	6.8	8.3	6.7	8.4	6.6	7.6	7.4	8.1	6.9	8.5	6.5	8.6	6.4	8.2	6.8	8.6	6.4
	Femmes	8.4	6.6	8.1	6.9	8.4	6.6	8.8	6.2	9.0	6.0	9.2	5.8	8.7	6.3	8.9	6.1	8.9	6.1
	H + F	8.3	6.7	8.2	6.8	8.4	6.6	8.2	6.8	8.5	6.5	8.8	6.2	8.7	6.3	8.6	6.4	8.7	6.3
Irlande	Hommes	m	m	5.4	9.6	5.3	9.7	5.2	9.8	5.4	9.6	5.5	9.5	5.4	9.6	5.2	9.8	4.8	10.2
	Femmes	m	m	5.9	9.1	6.1	8.9	6.0	9.0	6.0	9.0	6.0	9.0	5.9	9.1	5.7	9.3	5.6	9.4
	H + F	m	m	5.7	9.3	5.7	9.3	5.6	9.4	5.7	9.3	5.7	9.3	5.7	9.3	5.4	9.6	5.2	9.8
Italie	Hommes	5.7	9.3	5.8	9.2	5.7	9.3	5.8	9.2	5.9	9.1	6.7	8.3	5.8	9.2	5.8	9.2	5.9	9.1
	Femmes	6.2	8.8	6.2	8.8	6.2	8.8	6.3	8.7	6.5	8.5	7.3	7.7	6.6	8.4	6.6	8.4	6.9	8.1
	H + F	5.9	9.1	6.0	9.0	6.0	9.0	6.0	9.0	6.2	8.8	7.0	8.0	6.2	8.8	6.2	8.8	6.4	8.6
Japon ³	Hommes	9.4	5.6	9.3	5.7	9.7	5.3	9.9	5.1	9.0	6.0	9.0	6.0	9.2	5.8	9.3	5.7	9.0	6.0
	Femmes	8.6	6.4	8.7	6.3	8.9	6.1	8.9	6.1	8.6	6.4	8.5	6.5	8.5	6.5	8.6	6.4	8.1	6.9
	H + F	9.0	6.0	9.0	6.0	9.3	5.7	9.4	5.6	8.8	6.2	8.8	6.2	8.9	6.1	9.0	6.0	8.5	6.5
Luxembourg	Hommes	6.5	8.5	7.0	8.0	6.9	8.1	7.2	7.8	7.3	7.7	7.0	8.0	6.9	8.1	7.2	7.8	7.2	7.8
	Femmes	6.2	8.8	6.2	8.8	6.7	8.3	6.8	8.2	7.2	7.8	6.8	8.2	7.1	7.9	7.3	7.7	7.7	7.3
	H + F	6.3	8.7	6.6	8.4	6.8	8.2	7.0	8.0	7.3	7.7	6.9	8.1	7.0	8.0	7.3	7.7	7.4	7.6
Mexique	Hommes	3.9	11.1	4.1	10.9	4.0	11.0	4.2	10.8	4.5	10.5	4.5	10.5	4.5	10.5	m	m	5.0	10.0
	Femmes	3.5	11.5	3.8	11.2	3.6	11.4	3.9	11.1	4.1	10.9	4.1	10.9	4.2	10.8	m	m	4.8	10.2
	H + F	3.7	11.3	4.0	11.0	3.8	11.2	4.0	11.0	4.3	10.7	4.3	10.7	4.4	10.6	m	m	4.9	10.1
Pays-Bas	Hommes	8.0	7.0	8.0	7.0	5.8	9.2	7.2	7.8	7.4	7.6	7.4	7.6	7.7	7.3	7.9	7.1	8.1	6.9
	Femmes	7.4	7.6	7.5	7.5	5.7	9.3	6.8	8.2	7.1	7.9	7.2	7.8	7.5	7.5	7.7	7.3	7.9	7.1
	H + F	7.7	7.3	7.8	7.2	5.7	9.3	7.0	8.0	7.2	7.8	7.3	7.7	7.6	7.4	7.8	7.2	8.0	7.0

1. Rupture des séries chronologiques en raison d'une modification introduite dans la méthodologie de l'enquête entre 2003 et 2004.

2. Rupture des séries chronologiques en raison d'une modification de la méthodologie : depuis 2004, l'âge et les taux de scolarisation retenus sont ceux de la semaine de référence.

3. Les chiffres portent sur les individus âgés de 15 à 24 ans.

Source : OCDE. Voir les notes à l'annexe 3 (www.oecd.org/edu/eag2008).

Les symboles représentant les données manquantes figurent dans le Guide du lecteur.


StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/425110020330>

Tableau C4.1b. (suite)
Évolution de l'estimation du nombre d'années en formation et hors formation
chez les jeunes âgés de 15 à 29 ans (entre 1998 et 2006)
Selon le sexe

		1998		1999		2000		2001		2002		2003		2004		2005		2006			
		En formation	Hors formation	En formation	Hors formation	En formation	Hors formation	En formation	Hors formation	En formation	Hors formation	En formation	Hors formation	En formation	Hors formation	En formation	Hors formation	En formation	Hors formation		
		(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	(10)	(11)	(12)	(13)	(14)	(15)	(16)	(17)	(18)		
Pays membres de l'OCDE	Nouvelle-Zélande	Hommes	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	6.1	8.9	5.6	9.4	
		Femmes	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	6.1	8.9	5.8	9.2
		H + F	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	6.1	8.9	5.7	9.3
	Norvège	Hommes	6.5	8.5	6.6	8.4	6.7	8.3	6.2	8.8	6.2	8.8	6.5	8.5	6.7	8.3	6.8	8.2	6.3	8.7	
		Femmes	7.4	7.6	7.5	7.5	7.8	7.2	7.2	7.8	7.3	7.7	7.4	7.6	7.6	7.4	7.8	7.2	7.3	7.7	
		H + F	7.0	8.0	7.0	8.0	7.3	7.7	6.7	8.3	6.7	8.3	6.9	8.1	7.1	7.9	7.3	7.7	6.8	8.2	
	Pologne	Hommes	6.3	8.7	6.3	8.7	6.5	8.5	7.2	7.8	7.8	7.2	7.9	7.1	7.8	7.2	8.1	6.9	7.7	7.3	
		Femmes	6.4	8.6	6.5	8.5	6.6	8.4	7.5	7.5	8.1	6.9	8.4	6.6	8.4	6.6	8.6	6.4	8.1	6.9	
		H + F	6.4	8.6	6.4	8.6	6.6	8.4	7.4	7.6	7.9	7.1	8.1	6.9	8.1	6.9	8.4	6.6	7.9	7.1	
	Portugal	Hommes	5.2	9.8	5.5	9.5	5.4	9.6	5.4	9.6	5.2	9.8	5.4	9.6	5.5	9.5	5.5	9.5	5.6	9.4	
		Femmes	5.8	9.2	6.0	9.0	6.0	9.0	6.1	8.9	6.0	9.0	6.2	8.6	6.0	9.0	6.2	8.8	6.3	8.7	
		H + F	5.5	9.5	5.7	9.3	5.7	9.3	5.7	9.3	5.6	9.4	5.8	9.2	5.7	9.3	5.8	9.2	5.9	9.1	
	Rép. slovaque	Hommes	4.5	10.5	4.5	10.5	4.4	10.6	4.3	10.7	5.0	10.0	5.1	9.9	5.7	9.3	6.0	9.0	6.0	9.0	
		Femmes	4.8	10.2	4.6	10.4	4.4	10.6	4.5	10.5	5.4	9.6	5.7	9.3	6.0	9.0	6.3	8.7	6.5	8.5	
		H + F	4.6	10.4	4.5	10.5	4.4	10.6	4.4	10.6	5.2	9.8	5.4	9.6	5.8	9.2	6.2	8.8	6.3	8.7	
	Espagne	Hommes	6.3	8.7	6.1	8.9	6.3	8.7	6.3	8.7	6.1	8.9	6.1	8.9	5.9	9.1	5.2	9.8	5.3	9.7	
		Femmes	7.4	7.6	7.2	7.8	7.2	7.8	7.2	7.8	7.1	7.9	7.0	8.0	6.8	8.2	5.9	9.1	5.9	9.1	
		H + F	6.8	8.2	6.7	8.3	6.7	8.3	6.8	8.2	6.6	8.4	6.5	8.5	6.3	8.7	5.6	9.4	5.6	9.4	
Suède	Hommes	7.3	7.7	7.3	7.7	7.2	7.8	7.1	7.9	7.2	7.8	7.4	7.6	7.3	7.7	7.5	7.5	7.3	7.7		
	Femmes	8.1	6.9	8.0	7.0	7.9	7.1	7.8	7.2	7.9	7.1	7.9	7.1	8.2	6.8	8.4	6.6	8.1	6.9		
	H + F	7.7	7.3	7.7	7.3	7.5	7.5	7.4	7.6	7.5	7.5	7.6	7.4	7.7	7.3	7.9	7.1	7.7	7.3		
Suisse	Hommes	6.7	8.3	6.8	8.2	7.2	7.8	7.3	7.7	6.9	8.1	6.7	8.3	6.9	8.1	6.9	8.1	6.8	8.2		
	Femmes	5.8	9.2	6.1	8.9	6.3	8.7	6.6	8.4	6.5	8.5	6.2	8.8	6.6	8.4	6.6	8.4	6.6	8.4		
	H + F	6.3	8.7	6.4	8.6	6.8	8.2	7.0	8.0	6.7	8.3	6.4	8.6	6.8	8.2	6.8	8.2	6.7	8.3		
Turquie	Hommes	3.6	11.4	3.8	11.2	3.2	11.8	3.3	11.7	3.4	11.6	3.9	11.1	3.4	11.6	3.5	11.5	m	m		
	Femmes	2.3	12.7	2.5	12.5	2.3	12.7	2.3	12.7	2.4	12.6	2.6	12.4	2.5	12.5	2.6	12.4	m	m		
	H + F	3.0	12.0	3.2	11.8	2.8	12.2	2.8	12.2	2.9	12.1	3.3	11.7	3.0	12.0	3.1	11.9	m	m		
Royaume-Uni	Hommes	m	m	m	m	5.9	9.1	5.8	9.2	5.4	9.6	6.1	8.9	6.0	9.0	6.1	8.9	6.0	9.0		
	Femmes	m	m	m	m	6.2	8.8	6.2	8.8	6.5	8.5	6.3	8.7	6.1	8.9	6.3	8.7	6.2	8.8		
	H + F	m	m	m	m	6.0	9.0	6.0	9.0	5.9	9.1	6.2	8.8	6.1	8.9	6.2	8.8	6.1	8.9		
États-Unis	Hommes	6.4	8.6	6.5	8.5	6.4	8.6	6.5	8.5	6.6	8.4	m	m	6.5	8.5	6.5	8.5	6.4	8.6		
	Femmes	6.6	8.4	6.4	8.6	6.6	8.4	6.7	8.3	6.9	8.1	m	m	7.0	8.0	7.0	8.0	6.9	8.1		
	H + F	6.5	8.5	6.5	8.5	6.5	8.5	6.6	8.4	6.8	8.2	m	m	6.7	8.3	6.8	8.2	6.7	8.3		
Moyenne de l'OCDE	Hommes	6.2	8.8	6.3	8.7	6.2	8.8	6.3	8.7	6.3	8.7	6.4	8.6	6.5	8.5	6.6	8.4	6.6	8.4		
	Femmes	6.3	8.7	6.4	8.6	6.4	8.6	6.5	8.5	6.6	8.4	6.7	8.3	6.8	8.2	6.9	8.1	7.0	8.0		
	H + F	6.2	8.8	6.3	8.7	6.3	8.7	6.4	8.6	6.5	8.5	6.6	8.4	6.6	8.4	6.8	8.2	6.8	8.2		
	Moyenne de l'UE-19	Hommes	6.3	8.7	6.4	8.6	6.2	8.8	6.4	8.6	6.4	8.6	6.6	8.4	6.6	8.4	6.7	8.3	6.7	8.3	
Femmes	6.6	8.4	6.6	8.4	6.5	8.5	6.7	8.3	6.8	8.2	6.9	8.1	7.0	8.0	7.1	7.9	7.2	7.8			
H + F	6.4	8.6	6.5	8.5	6.4	8.6	6.5	8.5	6.6	8.4	6.7	8.3	6.8	8.2	6.9	8.1	6.9	8.1			
Pays partenaires	Estonie	Hommes	m	m	m	m	m	m	m	m	m	6.9	8.1	7.5	7.5	8.1	6.9	7.2	7.8		
		Femmes	m	m	m	m	m	m	m	m	m	8.6	6.4	8.4	6.6	8.1	6.9	8.1	6.9		
		H + F	m	m	m	m	m	m	m	m	m	7.7	7.3	8.0	7.0	8.1	6.9	7.6	7.4		
Israël	Hommes	m	m	m	m	m	m	m	m	5.8	9.2	5.9	9.1	5.9	9.1	5.9	9.1	6.0	9.0		
	Femmes	m	m	m	m	m	m	m	m	6.0	9.0	6.0	9.0	6.2	8.8	6.1	8.9	6.5	8.5		
	H + F	m	m	m	m	m	m	m	m	5.9	9.1	6.0	9.0	6.0	9.0	6.0	9.0	6.2	8.8		
Slovénie	Hommes	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	8.1	6.9	8.2	6.8	8.0	7.0	8.1	6.9		
	Femmes	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	9.1	5.9	9.4	5.6	8.7	6.3	8.6	6.4		
	H + F	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	8.6	6.4	8.8	6.2	8.3	6.7	8.4	6.6		

1. Rupture des séries chronologiques en raison d'une modification introduite dans la méthodologie de l'enquête entre 2003 et 2004.

2. Rupture des séries chronologiques en raison d'une modification de la méthodologie: depuis 2004, l'âge et les taux de scolarisation retenus sont ceux de la semaine de référence.

3. Les chiffres portent sur les individus âgés de 15 à 24 ans.

Source : OCDE. Voir les notes à l'annexe 3 (www.oecd.org/edu/eqg2008/).

Les symboles représentant les données manquantes figurent dans le Guide du lecteur.


StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/425110020330>

Tableau C4.2a.
Pourcentage de jeunes en formation et hors formation (2006)
 Selon le groupe d'âge et la situation au regard de l'emploi

Pays membres de l'OCDE	Groupe d'âge	En formation					Hors formation				Total des jeunes en formation et hors formation
		Scolarisés dans des programmes emploi-études ¹	Autres actifs occupés	Chômeurs	Inactifs	Sous-total	Actifs occupés	Chômeurs	Inactifs	Sous-total	
		(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	
Australie	15-19	7.3	29.5	5.3	37.2	79.3	13.7	3.7	3.4	20.7	100
	20-24	6.2	21.0	1.2	10.6	39.0	49.5	4.2	7.2	61.0	100
	25-29	1.3	10.9	0.5	3.8	16.6	67.7	3.7	12.0	83.4	100
Autriche	15-19	25.1	2.5	1.8	55.6	85.0	8.5	3.6	3.0	15.0	100
	20-24	2.2	9.1	1.1	20.3	32.6	54.8	5.1	7.4	67.4	100
	25-29	c	7.6	0.7	5.3	13.7	71.0	5.3	10.0	86.3	100
Belgique	15-19	c	1.4	c	86.1	88.9	4.0	2.4	4.7	11.1	100
	20-24	c	3.0	1.1	31.1	35.6	47.6	9.9	7.0	64.4	100
	25-29	c	3.3	c	2.9	7.2	75.3	8.2	9.4	92.8	100
Canada	15-19	a	29.5	5.1	46.5	81.1	11.6	2.9	4.5	18.9	100
	20-24	a	19.3	1.5	17.7	38.4	48.6	5.9	7.1	61.6	100
	25-29	a	6.8	0.4	5.1	12.4	72.1	5.3	10.2	87.6	100
Rép. tchèque	15-19	21.2	0.4	c	69.4	91.0	4.5	3.1	1.4	9.0	100
	20-24	0.9	2.9	0.3	35.9	40.0	45.8	7.9	6.2	60.0	100
	25-29	c	3.0	0.1	4.5	7.7	71.0	5.0	16.3	92.3	100
Danemark	15-19	a	46.1	5.3	37.4	88.9	6.7	1.9	2.5	11.1	100
	20-24	a	33.3	2.5	19.5	55.3	38.8	2.4	3.4	44.7	100
	25-29	a	17.6	0.9	10.8	29.4	62.2	3.7	4.6	70.6	100
Finlande	15-19	a	11.4	6.1	74.4	91.8	4.6	1.7	1.9	8.2	100
	20-24	a	20.6	4.4	26.8	51.7	35.0	6.9	6.4	48.3	100
	25-29	a	15.1	2.3	8.2	25.6	60.4	5.1	8.8	74.4	100
France	15-19	4.9	1.9	0.5	83.0	90.4	3.2	3.8	2.6	9.6	100
	20-24	5.0	6.8	1.4	33.7	47.0	36.5	11.0	5.5	53.0	100
	25-29	5.0	4.3	1.0	4.3	14.6	68.1	8.5	8.8	85.4	100
Allemagne	15-19	17.0	6.4	1.6	67.5	92.4	3.3	2.2	2.0	7.6	100
	20-24	13.5	9.0	0.7	22.3	45.5	37.8	9.9	6.8	54.5	100
	25-29	1.8	7.4	0.5	8.7	18.5	61.5	10.1	9.9	81.5	100
Grèce	15-19	a	1.5	c	83.8	85.7	5.4	2.8	6.0	14.3	100
	20-24	a	3.6	1.6	40.5	45.7	36.9	10.7	6.8	54.3	100
	25-29	a	1.9	c	5.5	7.8	71.1	11.2	9.9	92.2	100
Hongrie	15-19	a	0.4	c	90.9	91.3	2.7	1.8	4.2	8.7	100
	20-24	a	4.6	1.1	42.1	47.8	33.7	6.8	11.7	52.2	100
	25-29	a	7.6	0.6	5.3	13.5	62.2	6.4	17.8	86.5	100
Islande	15-19	a	49.1	6.2	31.7	86.9	9.9	c	c	13.1	100
	20-24	a	31.3	c	20.9	53.6	41.9	c	c	46.4	100
	25-29	a	15.9	c	17.0	33.7	62.3	c	c	66.3	100
Irlande	15-19	a	10.2	c	71.0	81.7	13.3	2.6	2.4	18.3	100
	20-24	a	7.5	c	18.6	26.5	61.7	5.1	6.7	73.5	100
	25-29	a	1.5	c	3.9	5.6	81.1	4.0	9.3	94.4	100
Italie	15-19	c	1.6	0.7	79.4	81.6	6.6	3.5	8.3	18.4	100
	20-24	0.2	4.2	1.6	34.2	40.2	37.0	10.1	12.7	59.8	100
	25-29	c	3.9	1.1	10.2	15.2	60.7	8.3	15.8	84.8	100
Japon	15 à 24	a	7.2	0.1	49.3	56.7	34.2	3.9	5.2	43.3	100
Luxembourg	15-19	a	2.9	c	89.9	93.1	2.8	2.7	c	6.9	100
	20-24	a	2.2	c	47.9	50.3	39.4	5.9	4.4	49.7	100
	25-29	a	c	c	8.5	9.2	79.6	5.6	5.6	90.8	100
Mexique ²	15-19	a	7.1	0.5	47.3	54.9	28.0	2.2	14.9	45.1	100
	20-24	a	4.7	0.4	15.2	20.3	52.3	3.2	24.2	79.7	100
	25-29	a	1.9	0.1	2.4	4.4	65.4	2.7	27.6	95.6	100
Pays-Bas	15-19	a	46.3	5.5	39.9	91.7	5.2	1.2	1.9	8.3	100
	20-24	a	33.7	1.8	14.8	50.3	42.4	2.1	5.2	49.7	100
	25-29	a	13.3	0.4	4.3	18.1	71.2	3.1	7.7	81.9	100

1. Les effectifs des programmes emploi-études sont considérés comme des actifs occupés scolarisés, quelle que soit leur situation au regard de l'emploi selon les critères de l'OIT.

2. Année de référence : 2004.

3. Année de référence : 2005.

Source : OCDE. Voir les notes à l'annexe 3 (www.oecd.org/edu/eag2008).

Les symboles représentant les données manquantes figurent dans le Guide du lecteur.


StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/425110020330>

Tableau C4.2a. (suite)
Pourcentage de jeunes en formation et hors formation (2006)
 Selon le groupe d'âge et la situation au regard de l'emploi

	Groupe d'âge	En formation					Hors formation				Total des jeunes en formation et hors formation		
		Scolarisés dans des programmes emploi-études ¹	Autres actifs occupés	Chômeurs	Inactifs	Sous-total	Actifs occupés	Chômeurs	Inactifs	Sous-total			
		(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)		(10)	
Pays membres de l'OCDE	Nouvelle-Zélande	15-19	a	25.2	4.1	36.2	65.6	23.2	3.7	7.5	34.4	100	
		20-24	a	18.1	2.1	10.0	30.1	54.8	3.8	11.2	69.9	100	
		25-29	a	8.9	0.5	4.6	14.0	68.0	3.3	14.7	86.0	100	
	Norvège	15-19	a	23.7	3.9	54.4	82.1	14.5	c	2.4	17.9	100	
		20-24	a	17.8	c	19.7	39.2	51.7	3.3	5.7	60.8	100	
		25-29	a	5.6	c	6.1	12.2	76.3	3.3	8.1	87.8	100	
	Pologne	15-19	a	3.7	0.8	90.4	94.9	1.3	2.2	1.6	5.1	100	
		20-24	a	12.9	5.2	36.9	55.1	24.2	13.8	6.8	44.9	100	
		25-29	a	7.0	1.3	3.9	12.2	61.2	13.2	13.4	87.8	100	
	Portugal	15-19	a	1.5	c	78.4	80.2	12.0	3.8	4.0	19.8	100	
		20-24	a	4.9	1.1	31.8	37.7	48.9	7.7	5.7	62.3	100	
		25-29	a	5.5	0.7	6.0	12.2	72.9	9.2	5.6	87.8	100	
	Rép. slovaque	15-19	13.6	c	c	76.5	90.5	2.9	4.7	1.9	9.5	100	
		20-24	c	2.5	0.6	31.9	35.4	41.9	14.6	8.2	64.6	100	
		25-29	c	2.9	c	2.7	5.7	67.9	11.0	15.4	94.3	100	
Espagne	15-19	a	3.9	1.4	74.2	79.5	10.5	4.6	5.5	20.5	100		
	20-24	a	7.7	1.8	25.0	34.5	48.6	8.9	8.0	65.5	100		
	25-29	a	5.5	1.0	4.3	10.9	70.1	8.8	10.3	89.1	100		
Suède	15-19	a	20.3	8.3	59.1	87.7	7.0	2.0	3.3	12.3	100		
	20-24	a	11.6	5.0	26.4	43.0	41.8	8.2	7.0	57.0	100		
	25-29	a	8.9	2.2	9.8	20.9	67.5	6.2	5.4	79.1	100		
Suisse	15-19	35.2	7.6	1.6	40.1	84.4	8.0	2.8	4.8	15.6	100		
	20-24	11.4	12.1	c	12.5	36.9	52.3	5.3	5.5	63.1	100		
	25-29	c	10.0	c	3.7	14.7	73.8	4.0	7.5	85.3	100		
Turquie ³	15-19	a	2.2	0.4	39.9	42.5	19.9	4.4	33.3	57.5	100		
	20-24	a	3.9	1.2	10.2	15.2	37.7	9.6	37.6	84.8	100		
	25-29	a	2.5	0.4	1.4	4.3	53.5	8.0	34.2	95.7	100		
Royaume-Uni	15-19	3.7	30.9	4.8	36.2	75.7	13.4	5.3	5.6	24.3	100		
	20-24	2.7	13.2	1.6	12.6	30.2	51.6	6.8	11.5	69.8	100		
	25-29	1.2	9.1	0.4	3.5	14.1	69.5	4.4	12.0	85.9	100		
États-Unis	15-19	a	21.7	3.0	60.3	85.0	8.6	2.1	4.2	15.0	100		
	20-24	a	19.3	1.1	14.6	35.0	49.4	5.2	10.4	65.0	100		
	25-29	a	8.3	c	3.1	11.7	71.5	3.6	13.2	88.3	100		
Moyenne de l'OCDE	15-19		14.4	3.3	62.0	83.0	9.1	3.0	5.3	17.1	100		
	20-24		12.2	1.8	24.4	39.7	44.2	7.3	9.1	60.1	100		
	25-29		7.3	0.8	5.7	13.8	68.3	6.5	11.9	86.1	100		
	Moyenne de l'UE-19	15-19		10.7	3.3	70.7	87.5	6.2	2.9	3.5	12.5	100	
		20-24		10.2	1.9	29.1	42.3	42.4	8.1	7.2	57.7	100	
		25-29		7.0	0.9	5.9	13.8	68.7	7.2	10.3	86.2	100	
	Pays partenaires	Estonie	15-19	a	2.4	1.6	86.8	90.7	5.6	2.0	1.7	9.3	100
			20-24	a	15.1	c	31.5	47.6	37.0	4.9	10.4	52.4	100
			25-29	a	7.2	c	2.2	9.4	75.0	5.2	10.5	90.6	100
Israël	15-19	a	5.0	1.1	62.9	69.0	6.8	1.6	22.6	31.0	100		
	20-24	a	12.3	1.5	15.5	29.3	30.1	6.9	33.7	70.7	100		
	25-29	a	16.4	1.0	7.5	24.8	51.8	6.0	17.4	75.2	100		
Slovénie	15-19	a	7.9	0.8	84.0	92.7	3.1	2.5	1.7	7.3	100		
	20-24	a	20.3	2.8	32.7	55.8	30.5	7.5	6.2	44.2	100		
	25-29	a	17.3	2.6	6.5	26.3	60.3	8.6	4.7	73.7	100		

1. Les effectifs des programmes emploi-études sont considérés comme des actifs occupés scolarisés, quelle que soit leur situation au regard de l'emploi selon les critères de l'OIT.

2. Année de référence : 2004.

3. Année de référence : 2005.

Source : OCDE. Voir les notes à l'annexe 3 (www.oecd.org/edu/eag2008).

Les symboles représentant les données manquantes figurent dans le Guide du lecteur.


StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/425110020330>

Tableau C4.3. Pourcentage de chômeurs non scolarisés dans la population, selon le groupe d'âge (2006)
Selon le niveau de formation, le groupe d'âge et le sexe

Pays membres de l'OCDE		Niveau de formation inférieur au deuxième cycle du secondaire			Deuxième cycle du secondaire ou post-secondaire non tertiaire			Diplôme de niveau tertiaire		Tous niveaux de formation confondus			
		15-19 ans	20-24 ans	25-29 ans	15-19 ans ¹	20-24 ans	25-29 ans	20-24 ans ¹	25-29 ans	15-19 ans	20-24 ans	25-29 ans	15-29 ans
		(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	(10)	(11)	(12)
Australie	Hommes	4.4	11.6	11.3	3.7	3.9	2.7	c	c	4.1	5.6	4.1	4.6
	Femmes	2.7	6.8	6.6	4.0	1.9	3.1	c	2.3	3.2	2.8	3.4	3.1
	H + F	3.6	9.7	9.1	3.8	2.9	2.9	3.0	2.0	3.7	4.2	3.7	3.9
Autriche	Hommes	3.6	17.6	16.6	c	4.3	5.4	c	c	3.7	6.5	6.3	5.5
	Femmes	3.1	9.7	9.4	c	2.6	3.4	c	c	3.5	3.8	4.3	3.8
	H + F	3.4	13.9	12.4	4.8	3.4	4.4	c	4.3	3.6	5.1	5.3	4.7
Belgique	Hommes	2.4	18.4	15.2	c	9.3	6.9	10.3	6.5	2.8	11.4	8.3	7.5
	Femmes	c	11.8	13.5	c	7.6	11.5	8.3	4.3	2.0	8.4	8.3	6.3
	H + F	1.8	15.5	14.4	4.2	8.5	8.9	9.1	5.2	2.4	9.9	8.3	6.9
Canada	Hommes	2.7	15.0	14.1	5.4	6.6	7.5	4.9	4.1	3.6	7.3	6.7	5.9
	Femmes	1.9	7.9	5.9	2.5	4.4	5.0	3.4	3.1	2.1	4.4	3.9	3.5
	H + F	2.3	12.1	10.7	3.9	5.6	6.5	4.1	3.5	2.9	5.9	5.3	4.7
Rép. tchèque	Hommes	1.5	21.0	21.0	17.0	7.1	4.3	c	3.1	3.7	8.3	5.0	5.6
	Femmes	1.1	14.4	14.6	11.6	6.9	4.8	7.8	2.8	2.5	7.5	5.1	5.1
	H + F	1.3	18.1	17.4	14.5	7.0	4.5	7.5	2.9	3.1	7.9	5.0	5.4
Danemark	Hommes	1.8	c	c	c	c	c	c	4.9	2.0	1.9	3.5	2.5
	Femmes	1.9	c	c	m	2.5	c	m	3.8	1.8	2.9	3.9	2.9
	H + F	1.9	c	8.2	c	2.1	2.2	c	4.3	1.9	2.4	3.7	2.7
Finlande	Hommes	1.9	9.6	10.3	c	8.9	5.1	c	c	2.3	9.1	5.3	5.6
	Femmes	c	c	c	c	4.6	5.2	c	c	c	4.8	5.0	3.6
	H + F	1.3	7.8	12.1	c	6.8	5.2	c	2.8	1.7	6.9	5.1	4.6
France	Hommes	4.0	25.9	17.6	5.3	8.0	9.3	8.5	5.8	4.2	11.4	9.5	8.3
	Femmes	2.9	18.9	14.2	5.1	9.5	9.3	8.4	4.2	3.4	10.5	7.5	7.1
	H + F	3.5	22.8	16.1	5.2	8.7	9.3	8.4	4.9	3.8	11.0	8.5	7.7
Allemagne	Hommes	2.1	16.6	26.4	11.1	10.4	9.4	c	5.3	2.5	12.2	11.4	8.6
	Femmes	1.5	10.6	17.3	8.5	6.6	7.7	c	4.5	2.0	7.5	8.8	6.1
	H + F	1.8	13.8	21.6	9.5	8.5	8.6	6.0	4.8	2.2	9.9	10.1	7.4
Grèce	Hommes	c	c	8.4	c	6.5	7.3	c	11.2	3.1	7.3	8.4	6.6
	Femmes	c	c	c	c	11.5	14.7	27.1	15.1	c	14.1	14.3	10.8
	H + F	c	12.2	9.5	6.2	9.0	10.8	21.0	13.4	2.8	10.7	11.2	8.6
Hongrie	Hommes	1.8	13.6	12.2	6.2	5.8	7.1	c	3.6	2.4	7.7	7.2	5.9
	Femmes	c	10.3	9.1	c	4.7	6.3	8.1	2.6	1.2	6.0	5.6	4.4
	H + F	1.2	12.1	10.8	5.0	5.3	6.7	9.8	3.0	1.8	6.8	6.4	5.2
Islande	Hommes	c	m	c	c	m	m	m	m	c	m	c	c
	Femmes	c	c	m	m	m	m	m	m	c	c	m	c
	H + F	c	c	c	c	m	m	m	m	c	c	c	c
Irlande	Hommes	3.1	14.0	9.4	3.7	4.5	4.6	4.2	3.4	3.3	5.9	4.8	4.7
	Femmes	c	9.1	c	3.0	3.2	3.6	3.8	2.4	2.1	4.0	3.1	3.1
	H + F	2.3	12.1	7.9	3.3	3.9	4.2	3.9	2.8	2.7	5.0	3.9	3.9
Italie	Hommes	3.1	14.6	11.1	12.3	8.6	6.0	4.5	12.1	4.1	10.2	8.5	7.7
	Femmes	1.8	15.2	10.1	10.5	8.3	6.6	12.1	10.3	2.9	10.1	8.1	7.2
	H + F	2.5	14.9	10.7	11.3	8.5	6.3	9.2	11.0	3.5	10.1	8.3	7.5
Luxembourg	Hommes	c	11.2	c	c	c	c	c	c	c	7.3	4.6	4.9
	Femmes	c	c	c	c	c	c	c	c	c	4.5	6.6	4.6
	H + F	2.4	8.8	9.1	c	4.3	5.3	c	c	2.7	5.9	5.6	4.7
Mexique	Hommes	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	3.6
	Femmes	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	2.2
	H + F	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	2.8
Pays-Bas	Hommes	1.2	3.1	5.7	m	0.7	3.0	m	2.1	1.4	2.3	3.5	2.4
	Femmes	0.6	3.3	2.9	m	1.1	2.8	m	2.2	0.8	1.9	2.7	1.8
	H + F	0.9	3.9	4.2	1.1	1.3	3.1	m	2.1	1.1	2.1	3.1	2.1

1. Dans ces colonnes, les écarts entre pays s'expliquent en partie par la variation de l'âge moyen d'obtention d'un diplôme d'un pays à l'autre. En effet, les jeunes âgés de 15 à 19 ans sont moins nombreux à obtenir leur diplôme de fin d'études secondaires dans certains pays que dans d'autres, car ce diplôme y est généralement délivré à l'âge de 19 ans. Par conséquent, le dénominateur des ratios indiqués dans ces colonnes y est moins élevé que dans les pays où les diplômes sont délivrés à un plus jeune âge.

Source : OCDE. Voir les notes à l'annexe 3 (www.oecd.org/edu/eag2008/).

Les symboles représentant les données manquantes figurent dans le Guide du lecteur.


StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/425110020330>

Tableau C4.3. (suite)
Pourcentage de chômeurs non scolarisés dans la population, selon le groupe d'âge (2006)
 Selon le niveau de formation, le groupe d'âge et le sexe

		Niveau de formation inférieur au deuxième cycle du secondaire			Deuxième cycle du secondaire ou post-secondaire non tertiaire			Diplôme de niveau tertiaire		Tous niveaux de formation confondus				
		15-19 ans	20-24 ans	25-29 ans	15-19 ans ¹	20-24 ans	25-29 ans	20-24 ans ¹	25-29 ans	15-19 ans	20-24 ans	25-29 ans	15-29 ans	
		(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	(10)	(11)	(12)	
Pays membres de l'OCDE	Nouvelle-Zélande	Hommes	5.2	5.6	5.7	2.8	2.3	3.2	4.9	2.7	3.9	3.6	3.5	3.7
		Femmes	3.6	9.1	c	3.2	2.9	c	3.6	3.7	3.5	4.0	3.1	3.5
		H+F	4.5	7.2	5.0	3.0	2.6	2.7	4.2	3.3	3.7	3.8	3.3	3.6
	Norvège	Hommes	c	c	c	c	c	c	c	c	c	c	3.6	2.7
		Femmes	c	c	c	c	c	c	c	c	c	c	c	2.3
		H+F	c	7.4	c	c	c	c	c	c	c	3.3	3.3	2.5
	Pologne	Hommes	1.1	30.1	24.1	9.8	14.7	13.5	15.3	10.1	2.0	16.4	13.6	10.9
		Femmes	0.8	21.2	19.6	12.7	10.3	14.6	13.3	8.4	2.3	11.2	12.7	9.0
		H+F	1.0	27.1	22.3	11.4	12.5	14.0	14.0	9.1	2.2	13.8	13.2	10.0
Portugal	Hommes	4.2	8.6	8.0	c	4.4	7.8	c	c	4.2	6.9	7.6	6.4	
	Femmes	3.2	10.7	13.1	c	5.1	8.3	15.6	10.0	3.3	8.5	10.9	8.0	
	H+F	3.7	9.4	10.2	c	4.8	8.1	13.0	8.5	3.8	7.7	9.2	7.2	
Rép. slovaque	Hommes	3.0	47.4	51.0	26.0	13.8	11.6	c	c	5.7	16.6	12.4	11.7	
	Femmes	2.5	27.2	30.4	13.4	11.8	8.8	c	4.3	3.8	12.5	9.6	8.8	
	H+F	2.7	38.4	39.1	19.7	12.8	10.3	c	4.0	4.7	14.6	11.0	10.3	
Espagne	Hommes	4.9	11.7	8.2	3.7	5.0	5.2	7.4	6.8	4.8	8.4	6.9	6.8	
	Femmes	4.7	13.3	14.8	3.1	6.9	10.1	8.7	8.9	4.5	9.4	10.8	8.6	
	H+F	4.8	12.4	10.9	3.4	6.0	7.6	8.2	7.9	4.6	8.9	8.8	7.7	
Suède	Hommes	c	17.4	c	c	9.4	9.6	c	c	2.5	8.9	7.4	6.1	
	Femmes	c	c	c	c	9.2	5.9	c	c	c	7.6	5.0	4.6	
	H+F	c	16.8	10.9	8.8	9.3	8.0	c	3.5	2.0	8.2	6.2	5.4	
Suisse	Hommes	c	c	c	c	4.7	3.7	c	c	3.1	5.6	3.7	4.1	
	Femmes	c	c	c	c	3.9	c	c	c	2.4	5.0	4.2	3.9	
	H+F	1.7	7.5	c	10.1	4.3	3.4	c	c	2.8	5.3	4.0	4.0	
Turquie	Hommes	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	
	Femmes	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	
	H+F	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	
Royaume-Uni	Hommes	5.0	20.0	16.5	7.3	7.6	5.1	7.6	3.5	6.4	8.6	5.5	6.8	
	Femmes	2.6	7.4	c	4.8	4.8	4.5	4.8	2.1	4.1	5.0	3.5	4.2	
	H+F	3.9	13.7	10.3	6.0	6.2	4.8	6.0	2.7	5.3	6.8	4.4	5.5	
États-Unis	Hommes	c	8.3	5.8	6.1	5.4	4.7	5.5	2.2	2.3	5.9	4.0	4.0	
	Femmes	c	11.3	c	4.3	3.9	4.6	c	1.7	1.9	4.5	3.3	3.2	
	H+F	0.9	9.6	5.2	5.2	4.7	4.6	3.9	1.9	2.1	5.2	3.6	3.6	
Moyenne de l'OCDE	Hommes	3.0	16.3	14.9	8.6	6.9	6.5	7.3	5.5	3.4	8.1	6.6	5.9	
	Femmes	2.3	12.1	13.0	6.7	5.8	7.0	9.6	5.1	2.7	6.7	6.4	5.1	
	H+F	2.4	13.6	12.5	7.0	6.2	6.3	8.2	4.9	3.0	7.3	6.4	5.5	
Moyenne de l'UE-19	Hommes	2.8	17.7	16.4	10.2	7.6	7.1	8.3	6.0	3.4	8.8	7.3	6.6	
	Femmes	2.2	13.1	14.1	8.1	6.5	7.5	10.7	5.7	2.7	7.4	7.1	5.8	
	H+F	2.4	15.2	13.6	7.6	6.8	7.0	9.7	5.4	2.9	8.1	7.2	6.2	
Pays partenaires	Estonie	Hommes	c	c	19.3	c	3.9	6.8	m	m	c	4.1	7.6	4.4
		Femmes	c	m	c	c	6.9	c	c	m	c	5.8	c	3.6
		H+F	c	c	16.6	c	5.4	5.9	c	m	2.0	4.9	5.2	4.0
	Israël	Hommes	1.2	9.0	10.9	3.0	6.3	5.1	c	5.0	1.7	6.5	6.0	4.7
		Femmes	c	12.7	c	3.3	7.3	8.0	c	4.2	1.5	7.3	6.0	4.8
		H+F	1.0	10.1	9.1	3.2	6.8	6.3	4.0	4.5	1.6	6.9	6.0	4.8
	Slovénie	Hommes	1.8	14.0	14.4	5.3	4.5	6.4	c	6.0	2.5	6.1	7.1	5.4
		Femmes	c	9.3	c	9.9	8.2	10.8	25.4	9.0	2.5	9.1	10.1	7.5
		H+F	1.3	12.2	13.0	7.4	6.2	8.4	25.0	8.1	2.5	7.5	8.6	6.4

1. Dans ces colonnes, les écarts entre pays s'expliquent en partie par la variation de l'âge moyen d'obtention d'un diplôme d'un pays à l'autre. En effet, les jeunes âgés de 15 à 19 ans sont moins nombreux à obtenir leur diplôme de fin d'études secondaires dans certains pays que dans d'autres, car ce diplôme y est généralement délivré à l'âge de 19 ans. Par conséquent, le dénominateur des ratios indiqués dans ces colonnes y est moins élevé que dans les pays où les diplômes sont délivrés à un plus jeune âge.

Source : OCDE. Voir les notes à l'annexe 3 (www.oecd.org/edu/eqq2008).

Les symboles représentant les données manquantes figurent dans le Guide du lecteur.


StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/425110020330>

Tableau C4.4a.
Évolution du pourcentage de jeunes en formation et hors formation (entre 1995, 1998 et 2006)
Selon le groupe d'âge et la situation au regard de l'emploi

	Groupe d'âge	1995			1998			1999			2000			2001		
		En formation	Hors formation		En formation	Hors formation		En formation	Hors formation		En formation	Hors formation		En formation	Hors formation	
		Total	Actifs occupés	Sans emploi	Total	Actifs occupés	Sans emploi	Total	Actifs occupés	Sans emploi	Total	Actifs occupés	Sans emploi	Total	Actifs occupés	Sans emploi
		(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	(10)	(11)	(12)	(13)	(14)	(15)
		Pays membres de l'OCDE														
Australie	15-19	73.4	16.7	9.9	77.3	13.8	8.8	78.2	14.4	7.4	79.5	13.7	6.8	79.5	13.0	7.6
	20-24	27.0	56.1	16.9	32.7	51.3	16.0	34.9	50.6	14.5	35.9	50.9	13.3	36.5	49.6	13.9
	25-29	11.4	67.1	21.5	13.7	67.1	19.2	15.0	66.5	18.5	15.5	65.5	19.0	15.8	67.0	17.2
Autriche¹	15-19	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	20-24	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	25-29	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Belgique	15-19	86.1	3.3	10.5	85.3	3.9	10.8	89.4	3.7	6.8	89.9	3.6	6.5	89.7	4.1	6.2
	20-24	37.5	43.6	19.0	40.6	42.5	16.9	43.7	38.6	17.7	43.8	40.2	16.0	44.2	42.8	13.0
	25-29	6.8	74.2	19.0	9.3	72.4	18.2	14.4	67.7	17.9	11.8	72.5	15.7	15.0	69.5	15.5
Canada	15-19	79.9	10.5	9.5	81.5	9.9	8.5	80.8	10.9	8.3	80.6	11.2	8.2	81.3	11.4	7.3
	20-24	33.9	47.3	18.7	36.7	45.4	17.8	37.1	47.2	15.7	35.7	48.5	15.7	36.5	47.9	15.7
	25-29	10.3	67.7	22.1	10.8	70.1	19.1	10.7	71.2	18.2	10.6	72.3	17.1	11.6	72.1	16.3
Rép. tchèque	15-19	69.8	23.7	6.5	77.1	15.8	7.2	75.6	14.8	9.7	82.1	10.0	7.9	87.0	6.2	6.8
	20-24	13.1	67.1	19.8	17.1	64.3	18.5	19.6	59.8	20.6	19.7	60.0	20.3	23.1	58.9	18.1
	25-29	1.1	76.1	22.9	1.8	75.1	23.1	2.4	71.7	25.9	2.4	72.1	25.6	3.0	72.1	25.0
Danemark	15-19	88.4	8.7	3.0	90.3	7.9	1.8	85.8	10.8	3.4	89.9	7.4	2.7	86.8	9.4	3.8
	20-24	50.0	39.3	10.7	55.0	38.0	7.0	55.8	36.6	7.6	54.8	38.6	6.6	55.3	38.1	6.6
	25-29	29.6	59.0	11.4	34.5	57.8	7.7	35.5	56.7	7.8	36.1	56.4	7.5	32.4	60.0	7.6
Finlande	15-19	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	20-24	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	25-29	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
France²	15-19	96.2	1.3	2.5	95.6	1.3	3.1	95.7	1.0	3.3	95.3	1.5	3.3	94.9	1.7	3.4
	20-24	51.2	31.3	17.5	53.5	30.0	16.5	53.1	29.4	17.5	54.2	31.7	14.1	53.6	33.1	13.4
	25-29	11.4	67.5	21.0	11.4	66.5	22.1	11.9	66.6	21.4	12.2	69.2	18.6	11.4	70.3	18.3
Allemagne	15-19	m	m	m	m	m	m	89.5	6.0	4.5	87.4	6.8	5.7	88.5	6.4	5.1
	20-24	m	m	m	m	m	m	34.3	49.0	16.7	34.1	49.0	16.9	35.0	48.7	16.4
	25-29	m	m	m	m	m	m	13.6	68.2	18.1	12.7	69.8	17.5	13.5	68.5	18.0
Grèce	15-19	80.0	9.6	10.5	80.1	10.2	9.7	81.8	8.0	10.3	82.7	8.3	9.0	85.4	7.1	7.6
	20-24	29.2	43.0	27.8	28.2	44.7	27.1	30.3	43.7	26.0	31.5	43.7	24.9	35.1	40.9	24.0
	25-29	4.7	65.2	30.2	4.2	66.8	28.9	5.6	66.9	27.5	5.3	66.9	27.8	6.4	67.4	26.3
Hongrie	15-19	82.5	6.7	10.8	78.2	10.0	11.8	79.3	9.2	11.6	83.7	7.7	8.6	85.0	6.7	8.3
	20-24	22.5	44.4	33.1	26.5	45.9	27.6	28.6	47.7	23.6	32.3	45.7	22.0	35.0	45.1	20.0
	25-29	7.3	56.8	35.9	7.4	58.9	33.7	8.7	60.1	31.3	9.4	61.4	29.2	9.4	63.4	27.1
Islande	15-19	59.5	25.7	14.8	82.2	15.1	c	81.6	17.0	c	83.1	14.8	c	79.5	19.0	c
	20-24	33.3	52.6	14.0	47.8	45.9	6.3	44.8	48.4	6.8	48.0	47.7	c	50.3	45.6	c
	25-29	24.1	64.7	11.1	32.8	57.4	9.8	34.7	58.8	6.5	34.9	59.2	5.9	33.8	61.5	c
Irlande	15-19	m	m	m	m	m	m	79.4	15.4	5.2	80.0	15.6	4.4	80.3	15.5	4.1
	20-24	m	m	m	m	m	m	24.6	64.6	10.8	26.7	63.6	9.7	28.3	62.4	9.3
	25-29	m	m	m	m	m	m	3.1	82.4	14.5	3.3	83.4	13.3	3.3	83.1	13.5
Italie	15-19	m	m	m	75.4	9.5	15.2	76.9	8.3	14.8	77.1	9.8	13.1	77.6	9.8	12.6
	20-24	m	m	m	35.8	34.1	30.1	35.6	34.5	29.9	36.0	36.5	27.5	37.0	36.9	26.1
	25-29	m	m	m	16.5	54.1	29.4	17.7	53.4	28.9	17.0	56.1	26.9	16.4	58.0	25.6
Japon	15-24	58.0	34.9	7.1	60.0	32.4	7.6	60.0	31.0	9.0	62.1	29.2	8.8	62.6	28.9	8.4
Luxembourg	15-19	82.7	9.3	8.0	88.6	5.3	6.1	89.2	5.8	5.0	92.2	6.1	c	91.2	7.0	c
	20-24	36.5	52.7	10.8	40.4	50.1	9.5	47.2	43.2	9.6	42.8	48.9	8.2	46.7	44.2	9.0
	25-29	8.3	71.6	20.1	11.9	74.0	14.1	11.3	74.1	14.6	11.6	75.5	12.9	11.6	75.9	12.5
Mexique	15-19	45.0	31.8	23.2	46.9	33.8	19.3	49.6	32.7	17.7	47.9	33.8	18.3	50.3	31.9	17.8
	20-24	15.9	53.4	30.7	17.1	55.4	27.4	19.1	54.8	26.1	17.7	55.2	27.1	19.1	53.8	27.1
	25-29	4.6	62.0	33.4	4.2	65.2	30.6	4.9	65.0	30.1	4.0	65.8	30.2	4.1	64.9	31.0
Pays-Bas	15-19	m	m	m	89.7	7.6	2.7	88.2	8.9	3.0	80.6	15.7	3.7	86.5	9.9	3.6
	20-24	m	m	m	50.5	42.0	7.5	50.7	42.5	6.7	36.5	55.2	8.2	44.2	47.8	8.0
	25-29	m	m	m	24.4	64.9	10.7	25.0	65.2	9.8	5.0	83.0	12.1	15.3	73.7	11.0

Remarque : certaines moyennes n'ont pas été calculées en raison de données manquantes.

1. Rupture des séries chronologiques en raison d'une modification de la méthodologie intervenue entre 2003 et 2004.

2. Rupture des séries chronologiques en raison d'une modification de la méthodologie : depuis 2003, l'âge et les taux de scolarisation retenus sont ceux de la semaine de référence.

Source : OCDE. Voir les notes à l'annexe 3 (www.oecd.org/edu/eag2008).

Les symboles représentant les données manquantes figurent dans le Guide du lecteur.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/425110020330>

Tableau C4.4a. (suite-1)
Évolution du pourcentage de jeunes en formation et hors formation (entre 1995, 1998 et 2006)
 Selon le groupe d'âge et la situation au regard de l'emploi

	Groupe d'âge	1995			1998			1999			2000			2001			
		En formation	Hors formation		En formation	Hors formation		En formation	Hors formation		En formation	Hors formation		En formation	Hors formation		
		Total	Actifs occupés	Sans emploi	Total	Actifs occupés	Sans emploi	Total	Actifs occupés	Sans emploi	Total	Actifs occupés	Sans emploi	Total	Actifs occupés	Sans emploi	
		(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	(10)	(11)	(12)	(13)	(14)	(15)	
Pays membres de l'OCDE	Nouvelle-Zélande	15-19	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	
		20-24	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	
		25-29	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	
	Norvège	15-19	m	m	m	92.1	6.0	1.9	91.9	6.4	c	92.4	5.9	c	85.8	11.1	3.0
		20-24	m	m	m	40.2	51.4	8.4	38.4	53.8	7.8	41.7	50.3	8.0	39.6	51.7	8.7
		25-29	m	m	m	14.4	76.1	9.6	17.2	74.4	8.3	17.5	72.1	10.4	13.9	75.9	10.2
	Pologne	15-19	89.6	4.2	6.2	91.0	4.2	4.8	93.2	2.3	4.6	92.8	2.6	4.5	91.8	2.4	5.8
		20-24	23.7	42.5	33.8	30.8	45.3	23.9	33.1	39.7	27.2	34.9	34.3	30.8	45.2	27.7	27.1
		25-29	3.1	67.5	29.4	5.7	70.5	23.8	5.4	68.0	26.6	8.0	62.9	29.1	11.4	59.9	28.7
	Portugal	15-19	72.4	18.5	9.1	71.6	20.1	8.3	72.3	19.6	8.1	72.6	19.7	7.7	72.8	19.8	7.4
		20-24	37.8	46.6	15.6	32.4	55.7	12.0	34.9	53.2	11.9	36.5	52.6	11.0	36.3	53.3	10.4
		25-29	11.6	70.9	17.4	9.5	74.8	15.8	11.5	75.1	13.4	11.0	76.6	12.5	11.2	77.3	11.6
	Rép. slovaque	15-19	70.1	14.0	15.9	69.4	12.3	18.3	69.6	10.1	20.4	67.3	6.4	26.3	67.3	6.3	26.4
		20-24	14.8	54.9	30.3	17.4	56.3	26.3	17.4	51.2	31.4	18.1	48.8	33.1	19.4	45.7	34.9
		25-29	1.6	65.5	32.9	1.1	71.6	27.2	1.6	70.2	28.2	1.3	66.9	31.8	2.3	65.0	32.7
	Espagne	15-19	77.3	11.2	11.5	80.2	9.9	9.8	79.3	11.3	9.4	80.6	11.4	8.0	81.4	11.6	6.9
		20-24	40.0	34.2	25.8	44.3	35.7	20.1	43.6	38.8	17.6	44.6	40.3	15.0	45.0	40.7	14.2
		25-29	14.6	51.5	33.9	15.3	57.3	27.5	15.2	59.6	25.1	16.2	62.4	21.4	17.0	63.1	19.8
	Suède	15-19	87.4	6.9	5.6	90.9	4.3	4.7	91.5	4.9	3.7	90.6	5.8	3.6	88.4	7.3	4.3
		20-24	38.8	43.7	17.5	42.6	44.3	13.1	43.8	45.2	11.0	42.1	47.2	10.7	41.2	48.2	10.6
		25-29	19.9	67.0	13.2	24.9	65.0	10.0	22.5	68.1	9.5	21.9	68.9	9.2	22.7	70.0	7.2
	Suisse	15-19	65.6	10.2	24.2	85.5	9.6	4.8	84.4	8.0	7.6	84.6	7.5	7.9	85.7	7.5	6.8
		20-24	29.5	59.2	11.3	34.8	54.2	11.0	35.8	55.8	8.4	37.4	56.7	5.9	39.3	52.3	8.4
		25-29	10.6	76.2	13.2	10.1	77.9	12.1	10.4	79.3	10.3	15.0	73.9	11.1	13.5	75.1	11.4
Turquie	15-19	38.7	34.2	27.2	40.2	32.1	27.7	42.9	30.2	26.9	39.2	29.6	31.2	41.0	26.7	32.3	
	20-24	10.3	46.5	43.2	13.4	44.7	42.0	13.1	45.6	41.4	12.7	43.1	44.2	12.7	43.1	44.2	
	25-29	2.7	59.6	37.8	2.9	60.4	36.7	3.4	57.7	38.8	2.9	58.8	38.3	2.6	57.1	40.2	
Royaume-Uni	15-19	m	m	m	m	m	m	m	m	m	77.0	15.0	8.0	76.1	15.7	8.2	
	20-24	m	m	m	m	m	m	m	m	m	32.4	52.2	15.4	33.5	51.7	14.8	
	25-29	m	m	m	m	m	m	m	m	m	13.3	70.3	16.3	13.3	70.6	16.0	
États-Unis	15-19	81.5	10.7	7.8	82.2	10.5	7.3	81.3	11.3	7.4	81.3	11.7	7.0	81.2	11.4	7.5	
	20-24	31.5	50.7	17.8	33.0	52.6	14.4	32.8	52.1	15.1	32.5	53.1	14.4	33.9	50.5	15.6	
	25-29	11.6	71.4	17.0	11.9	72.7	15.4	11.1	73.2	15.7	11.4	72.8	15.8	11.8	70.5	17.7	
Moyenne de l'OCDE	15-19				79.6	11.5	9.2	80.3	11.3	9.0	80.4	11.3	9.2	80.6	11.2	8.8	
	20-24				35.0	46.8	18.2	35.5	46.9	17.6	35.3	47.8	17.5	37.0	46.4	17.1	
	25-29				12.7	67.1	20.2	13.0	67.5	19.5	12.4	68.6	19.0	12.9	68.5	19.2	
	Moyenne de l'UE-19	15-19				83.1	8.7	8.2	83.5	8.7	7.7	83.6	9.0	7.7	84.2	8.6	7.5
		20-24				36.8	44.9	18.3	37.3	44.9	17.9	36.5	46.4	17.1	38.7	45.1	16.2
		25-29				12.7	66.4	20.9	12.8	67.1	20.0	11.7	69.1	19.3	12.7	68.7	18.6
Pays partenaires	Estonie	15-19	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	
		20-24	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	
		25-29	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	
	Israël	15-19	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	
		20-24	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	
		25-29	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	
	Slovénie	15-19	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	
		20-24	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	
		25-29	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	

Remarque : certaines moyennes n'ont pas été calculées en raison de données manquantes.

1. Rupture des séries chronologiques en raison d'une modification de la méthodologie intervenue entre 2003 et 2004.

2. Rupture des séries chronologiques en raison d'une modification de la méthodologie : depuis 2003, l'âge et les taux de scolarisation retenus sont ceux de la semaine de référence.

Source : OCDE. Voir les notes à l'annexe 3 (www.oecd.org/edu/eag2008).

Les symboles représentant les données manquantes figurent dans le Guide du lecteur.


StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/425110020330>

Tableau C4.4a. (suite-2)
Évolution du pourcentage de jeunes en formation et hors formation (entre 1995, 1998 et 2006)
Selon le groupe d'âge et la situation au regard de l'emploi

	Groupe d'âge	2002			2003			2004			2005			2006			
		En formation	Hors formation		En formation	Hors formation		En formation	Hors formation		En formation	Hors formation		En formation	Hors formation		
		Total	Actifs occupés	Sans emploi	Total	Actifs occupés	Sans emploi	Total	Actifs occupés	Sans emploi	Total	Actifs occupés	Sans emploi	Total	Actifs occupés	Sans emploi	
		(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	(10)	(11)	(12)	(13)	(14)	(15)	
Pays membres de l'OCDE	Australie	15-19	79.7	13.3	7.0	79.6	13.6	6.8	78.4	14.1	7.5	78.3	14.3	7.4	79.3	13.7	7.1
		20-24	38.7	48.1	13.2	39.7	47.0	13.3	39.0	48.7	12.3	39.4	49.0	11.6	39.0	49.5	11.5
		25-29	16.5	65.7	17.8	17.7	64.7	17.6	17.7	65.0	17.3	16.6	68.0	15.4	16.6	67.7	15.7
	Autriche¹	15-19	81.5	12.1	6.3	83.6	10.7	5.6	83.3	9.3	7.3	84.4	8.7	6.9	85.0	8.5	6.6
		20-24	29.4	58.9	11.7	30.3	59.3	10.4	30.3	56.8	12.9	30.4	57.2	12.4	32.6	54.8	12.5
		25-29	10.3	77.3	12.4	12.5	75.2	12.3	13.0	72.6	14.4	12.0	74.6	13.4	13.7	71.0	15.3
	Belgique	15-19	89.6	3.6	6.8	89.1	3.8	7.1	92.1	3.1	4.9	90.1	3.7	6.2	88.9	4.0	7.1
		20-24	38.2	44.4	17.4	39.9	43.0	17.1	38.8	44.4	16.9	38.1	43.6	18.3	35.6	47.6	16.9
		25-29	5.8	77.0	17.2	8.9	72.8	18.3	6.0	74.3	19.7	7.4	74.9	17.7	7.2	75.3	17.5
Canada	15-19	80.2	11.9	8.0	80.0	11.9	8.1	79.0	12.2	8.8	80.2	12.8	7.0	81.1	11.6	7.3	
	20-24	36.4	48.3	15.3	36.7	49.0	14.3	38.2	47.6	14.2	39.2	46.3	14.4	38.4	48.6	13.0	
	25-29	12.7	69.8	17.5	12.7	71.2	16.1	11.9	71.9	16.2	12.5	71.7	15.8	12.4	72.1	15.5	
Rép. tchèque	15-19	88.3	5.7	6.0	89.0	5.2	5.8	89.9	4.4	5.7	90.3	4.4	5.3	91.0	4.5	4.5	
	20-24	25.7	56.2	18.1	28.7	53.3	18.0	32.3	49.2	18.5	35.9	47.5	16.6	40.0	45.8	14.1	
	25-29	2.9	73.3	23.8	3.0	73.0	24.1	3.8	71.6	24.5	4.4	72.4	23.2	7.7	71.0	21.4	
Danemark	15-19	88.7	8.9	2.4	89.8	7.7	2.5	89.5	8.4	2.1	88.4	7.3	4.3	88.9	6.7	4.4	
	20-24	55.3	37.4	7.3	52.1	36.1	11.8	54.0	34.8	11.3	54.4	37.2	8.3	55.3	38.8	5.9	
	25-29	35.0	58.3	6.7	23.9	64.6	11.5	28.3	59.8	11.9	27.0	61.3	11.6	29.4	62.2	8.4	
Finlande	15-19	m	m	m	88.1	5.7	6.2	88.9	5.2	5.9	90.2	4.5	5.2	91.8	4.6	3.6	
	20-24	m	m	m	52.5	33.1	14.4	53.1	31.5	15.4	52.8	34.1	13.0	51.7	35.0	13.3	
	25-29	m	m	m	27.2	58.7	14.1	25.7	58.8	15.5	25.7	60.3	14.0	25.6	60.4	13.9	
France²	15-19	94.6	1.9	3.4	m	m	m	91.7	3.2	5.1	91.0	3.0	6.0	90.4	3.2	6.4	
	20-24	53.2	32.5	14.4	m	m	m	45.2	38.8	16.0	46.7	37.5	15.8	47.0	36.5	16.5	
	25-29	11.7	70.1	18.2	m	m	m	13.5	68.2	18.3	13.2	69.6	17.2	14.6	68.1	17.3	
Allemagne	15-19	90.1	5.2	4.7	91.2	4.1	4.7	93.4	3.0	3.6	92.9	2.7	4.4	92.4	3.3	4.2	
	20-24	38.1	46.0	15.9	41.2	43.1	15.6	44.0	38.5	17.5	44.2	37.1	18.7	45.5	37.8	16.7	
	25-29	16.3	66.3	17.4	17.9	63.7	18.4	17.6	62.8	19.6	18.5	60.3	21.2	18.5	61.5	20.0	
Grèce	15-19	86.6	7.1	6.3	84.2	6.3	9.5	83.5	6.5	10.0	84.5	5.7	9.8	85.7	5.4	8.8	
	20-24	35.6	41.8	22.6	38.4	39.9	21.7	36.3	41.9	21.8	42.6	37.3	20.1	45.7	36.9	17.4	
	25-29	5.7	68.7	25.5	7.0	68.8	24.3	5.8	68.9	25.3	6.8	70.2	23.0	7.8	71.1	21.1	
Hongrie	15-19	87.5	4.5	8.0	89.7	3.5	6.8	90.4	3.4	6.2	90.6	3.0	6.4	91.3	2.7	6.0	
	20-24	36.9	42.6	20.5	40.5	39.6	19.9	43.8	37.6	18.6	46.6	34.5	18.9	47.8	33.7	18.5	
	25-29	8.6	63.1	28.3	12.6	59.9	27.5	12.9	63.2	23.9	13.1	63.0	24.0	13.5	62.2	24.3	
Islande	15-19	80.9	14.8	c	88.5	7.6	c	85.4	11.8	c	86.4	10.7	c	86.9	9.9	c	
	20-24	53.8	40.1	6.2	57.1	35.1	7.8	56.1	37.5	6.4	53.0	37.1	10.0	53.6	41.9	c	
	25-29	36.5	58.8	c	26.8	61.7	11.5	30.2	64.0	5.8	30.9	61.5	7.6	33.7	62.3	c	
Irlande	15-19	81.5	13.6	4.9	81.2	13.5	5.3	83.3	11.8	4.9	82.4	13.1	4.5	81.7	13.3	5.0	
	20-24	28.9	60.1	10.9	30.5	58.0	11.5	29.0	59.4	11.6	27.7	60.0	12.3	26.5	61.7	11.8	
	25-29	3.6	81.4	15.0	5.0	79.7	15.3	4.8	80.1	15.1	5.3	80.9	13.8	5.6	81.1	13.3	
Italie	15-19	80.8	8.7	10.5	83.8	6.9	9.3	81.2	7.8	11.0	81.8	7.0	11.2	81.6	6.6	11.8	
	20-24	38.2	37.5	24.3	44.1	34.2	21.7	37.7	38.7	23.6	38.6	37.3	24.1	40.2	37.0	22.8	
	25-29	15.6	59.5	24.8	22.8	54.7	22.5	15.4	59.8	24.8	14.4	59.8	25.8	15.2	60.7	24.1	
Japon	15-24	58.6	32.0	9.5	58.4	31.7	9.8	59.1	31.7	9.2	59.7	31.5	8.8	56.7	34.2	9.1	
Luxembourg	15-19	91.3	5.7	3.0	92.2	5.7	2.1	91.4	5.5	3.2	93.4	4.4	2.2	93.1	2.8	4.1	
	20-24	47.8	45.2	7.0	46.0	45.9	8.1	49.1	40.8	10.1	47.4	43.3	9.3	50.3	39.4	10.3	
	25-29	13.9	74.5	11.6	7.6	82.2	10.2	6.1	81.5	12.4	8.6	81.2	10.3	9.2	79.6	11.2	
Mexique	15-19	53.4	29.0	17.5	54.0	28.2	17.8	54.9	28.0	17.0	m	m	m	m	m	m	
	20-24	20.8	52.6	26.6	19.8	52.6	27.6	20.3	52.3	27.4	m	m	m	m	m	m	
	25-29	4.6	64.8	30.6	4.2	64.8	31.0	4.4	65.4	30.3	m	m	m	m	m	m	
Pays-Bas	15-19	86.7	9.5	3.8	87.0	8.7	4.3	89.2	7.5	3.3	89.2	7.0	3.9	91.7	5.2	3.0	
	20-24	45.1	47.7	7.3	44.2	46.5	9.4	46.6	44.2	9.3	49.1	41.8	9.1	50.3	42.4	7.3	
	25-29	16.2	71.6	12.2	16.5	71.4	12.1	16.9	71.2	11.9	18.2	70.2	11.6	18.1	71.2	10.8	

Remarque : certaines moyennes n'ont pas été calculées en raison de données manquantes.

1. Rupture des séries chronologiques en raison d'une modification de la méthodologie intervenue entre 2003 et 2004.

2. Rupture des séries chronologiques en raison d'une modification de la méthodologie : depuis 2003, l'âge et les taux de scolarisation retenus sont ceux de la semaine de référence.

Source : OCDE. Voir les notes à l'annexe 3 (www.oecd.org/edu/eag2008).

Les symboles représentant les données manquantes figurent dans le Guide du lecteur.


StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/425110020330>

Tableau C4.4a. (suite-3)
Évolution du pourcentage de jeunes en formation et hors formation (entre 1995, 1998 et 2006)
Selon le groupe d'âge et la situation au regard de l'emploi

	Groupe d'âge	2002			2003			2004			2005			2006			
		En formation	Hors formation		En formation	Hors formation		En formation	Hors formation		En formation	Hors formation		En formation	Hors formation		
		Total	Actifs occupés	Sans emploi	Total	Actifs occupés	Sans emploi	Total	Actifs occupés	Sans emploi	Total	Actifs occupés	Sans emploi	Total	Actifs occupés	Sans emploi	
		(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	(10)	(11)	(12)	(13)	(14)	(15)	
Pays membres de l'OCDE	Nouvelle-Zélande	15-19	m	m	m	m	m	m	m	m	70.0	21.5	8.5	65.6	23.2	11.3	
		20-24	m	m	m	m	m	m	m	m	32.9	50.5	16.7	30.1	54.8	15.0	
		25-29	m	m	m	m	m	m	m	m	15.4	67.9	16.7	14.0	68.0	18.0	
	Norvège	15-19	85.3	11.5	3.2	86.9	10.4	2.7	87.2	9.9	2.8	87.4	10.1	2.5	82.1	14.5	3.4
		20-24	38.5	51.8	9.7	38.7	50.8	10.6	40.6	49.6	9.8	41.5	48.9	9.6	39.2	51.7	9.1
		25-29	14.2	75.0	10.7	15.4	71.9	12.7	15.4	71.5	13.1	15.7	72.0	12.3	12.2	76.3	11.5
	Pologne	15-19	95.9	1.0	3.1	95.6	1.1	3.3	96.5	0.9	2.6	97.9	0.4	1.7	94.9	1.3	3.8
		20-24	53.8	20.8	25.4	55.7	18.8	25.5	57.5	18.4	24.1	62.7	17.2	20.1	55.1	24.2	20.7
		25-29	14.9	53.3	31.8	17.3	52.4	30.2	15.5	53.7	30.8	16.4	54.3	29.3	12.2	61.2	26.6
	Portugal	15-19	72.4	20.3	7.3	74.8	16.4	8.8	75.1	15.1	9.8	79.3	12.2	8.4	80.2	12.0	7.8
		20-24	34.7	53.3	12.0	35.2	52.5	12.3	38.7	47.8	13.5	37.4	48.4	14.1	37.7	48.9	13.3
		25-29	10.7	77.1	12.2	11.7	73.7	14.6	11.0	75.0	14.0	11.5	73.6	14.9	12.2	72.9	14.9
	Rép. slovaque	15-19	78.6	5.8	15.6	82.2	5.2	12.6	87.8	4.3	7.9	90.4	3.3	6.3	90.5	2.9	6.7
		20-24	22.1	44.0	33.9	24.0	46.4	29.6	27.5	44.7	27.8	31.0	43.8	25.2	35.4	41.9	22.8
		25-29	2.9	66.6	30.5	2.6	68.3	29.1	4.5	66.6	28.9	6.1	64.9	29.0	5.7	67.9	26.4
	Espagne	15-19	81.9	11.0	7.2	82.6	10.1	7.3	82.2	10.1	7.6	78.2	11.0	10.8	79.5	10.5	10.1
		20-24	43.4	41.5	15.1	43.5	41.8	14.8	41.3	43.2	15.6	35.1	45.5	19.4	34.5	48.6	16.9
		25-29	16.1	64.2	19.8	15.4	65.0	19.5	15.3	66.2	18.5	10.9	69.3	19.8	10.9	70.1	19.1
	Suède	15-19	88.4	7.0	4.6	88.7	7.0	4.2	89.4	5.8	4.8	89.6	5.8	4.7	87.7	7.0	5.3
		20-24	41.7	47.0	11.2	42.3	46.0	11.8	42.8	43.6	13.6	42.5	44.1	13.4	43.0	41.8	15.2
		25-29	22.4	69.5	8.1	22.8	67.9	9.4	21.5	68.0	10.5	23.6	66.5	10.0	20.9	67.5	11.6
	Suisse	15-19	86.2	8.0	5.8	83.6	8.4	8.0	84.9	7.9	7.2	84.9	7.9	7.2	84.4	8.0	7.6
		20-24	38.0	52.3	9.7	35.8	51.5	12.7	37.3	51.7	11.0	37.3	51.7	11.0	36.9	52.3	10.8
		25-29	12.7	74.7	12.6	12.2	73.6	14.2	15.6	72.3	12.1	15.6	72.3	12.1	14.7	73.8	11.5
	Turquie	15-19	42.2	24.8	32.9	45.9	21.3	32.8	43.5	21.2	35.3	42.5	19.9	37.7	m	m	m
		20-24	14.1	40.6	45.3	15.8	36.5	47.8	13.0	39.1	47.8	15.2	37.7	47.1	m	m	m
		25-29	3.0	56.2	40.7	3.7	53.2	43.1	3.1	54.0	42.8	4.3	53.5	42.2	m	m	m
Royaume-Uni	15-19	75.3	16.2	8.6	76.3	14.3	9.4	74.3	16.7	9.0	76.0	14.6	9.3	75.7	13.4	10.9	
	20-24	31.0	53.7	15.3	32.6	52.1	15.3	31.1	54.1	14.8	32.1	51.0	16.8	30.2	51.6	18.2	
	25-29	13.3	70.7	16.0	15.0	68.7	16.3	14.2	69.0	16.8	13.3	70.1	16.6	14.1	69.5	16.4	
États-Unis	15-19	82.9	10.2	7.0	m	m	m	83.9	9.2	6.9	85.6	8.3	6.1	85.0	8.6	6.3	
	20-24	35.0	48.5	16.5	m	m	m	35.2	47.9	16.9	36.1	48.4	15.5	35.0	49.4	15.6	
	25-29	12.3	70.3	17.4	m	m	m	13.0	68.7	18.4	11.9	70.0	18.1	11.7	71.5	16.8	
Moyenne de l'OCDE	15-19	81.9	10.4	7.8	82.7	9.5	8.0	83.3	9.1	7.7	84.3	8.4	7.5	85.6	8.0	6.5	
	20-24	37.5	45.9	16.6	38.6	44.5	16.9	39.2	43.8	17.0	40.4	43.3	16.4	41.4	44.3	14.6	
	25-29	13.0	68.4	19.2	13.7	67.3	19.0	13.4	67.6	19.0	14.0	67.9	18.0	14.5	69.1	16.9	
Moyenne de l'UE-19	15-19	85.5	8.2	6.3	86.1	7.5	6.4	87.0	6.9	6.0	87.4	6.4	6.2	87.5	6.2	6.3	
	20-24	38.8	45.0	16.1	40.1	43.9	16.0	41.0	42.5	16.5	41.9	42.0	16.1	42.3	42.4	15.3	
	25-29	12.6	69.0	18.4	13.9	67.8	18.3	13.3	68.0	18.8	13.5	68.3	18.2	13.8	68.7	17.5	
Pays partenaires	Estonie	15-19	m	m	m	94.4	2.3	3.3	91.0	1.4	7.6	92.0	2.9	5.2	90.7	5.6	3.7
		20-24	m	m	m	39.7	42.3	18.0	48.6	31.9	19.5	50.9	32.7	16.3	47.6	37.0	15.4
		25-29	m	m	m	14.7	59.8	25.5	14.9	65.3	19.8	14.2	61.8	24.0	9.4	75.0	15.6
	Israël	15-19	69.4	6.0	24.6	69.0	5.7	25.2	68.9	5.6	25.6	68.9	6.3	24.7	69.0	6.8	24.3
		20-24	26.8	31.7	41.6	28.1	27.7	44.2	28.6	30.5	40.9	28.3	31.4	40.3	29.3	30.1	40.6
		25-29	19.1	52.2	28.7	19.6	52.7	27.7	20.9	53.9	25.3	21.4	54.3	24.2	24.8	51.8	23.4
	Slovénie	15-19	m	m	m	92.8	2.4	4.8	92.2	3.5	4.3	92.4	2.7	4.9	92.7	3.1	4.2
		20-24	m	m	m	56.8	30.2	13.0	60.9	27.9	11.2	55.7	31.3	13.0	55.8	30.5	13.7
		25-29	m	m	m	25.3	63.1	11.5	26.6	61.8	11.5	24.6	63.9	11.5	26.3	60.3	13.3


Remarque : certaines moyennes n'ont pas été calculées en raison de données manquantes.

1. Rupture des séries chronologiques en raison d'une modification de la méthodologie intervenue entre 2003 et 2004.

2. Rupture des séries chronologiques en raison d'une modification de la méthodologie : depuis 2003, l'âge et les taux de scolarisation retenus sont ceux de la semaine de référence.

Source : OCDE. Voir les notes à l'annexe 3 (www.oecd.org/edu/eqg2008).

Les symboles représentant les données manquantes figurent dans le Guide du lecteur.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/425110020330>

LES ADULTES PARTICIPENT-ILS À LA FORMATION CONTINUE ?

Cet indicateur étudie la participation des adultes à des activités de formation continue en rapport avec la vie professionnelle en dehors du cadre institutionnel et évalue l'espérance de formation continue. Il s'intéresse plus précisément au temps qu'un individu fictif consacrerait à ce type d'activités pendant sa carrière professionnelle (d'une durée type de 40 ans) en général, et en fin de carrière en particulier.

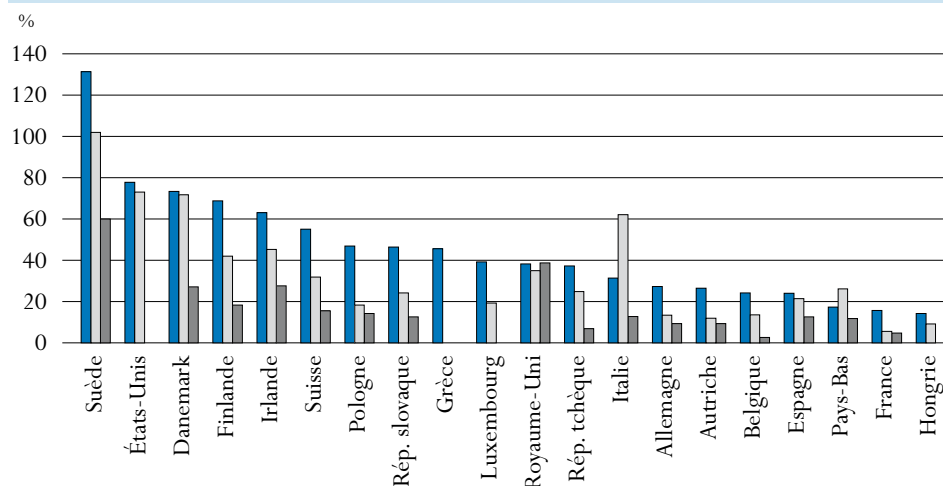
Points clés

Graphique C5.1. Ratio du nombre d'heures de formation continue non formelle en rapport avec la vie professionnelle chez les individus âgés de 55 à 64 ans par comparaison avec les individus âgés de 25 à 34 ans selon le niveau de formation (2003)

Ce graphique compare le taux de participation des individus sur le point de partir à la retraite (soit ceux âgés de 55 à 64 ans) à celui des individus en début de carrière (soit ceux âgés de 25 à 34 ans).

- Tertiaire (CITE 5/6)
- Deuxième cycle du secondaire (CITE 3/4)
- Inférieur au deuxième cycle du secondaire (CITE 0/1/2)

Chez les travailleurs en fin de carrière, l'espérance de formation continue en rapport avec la vie professionnelle en dehors du cadre institutionnel varie fortement entre les pays. En toute logique, l'intensité relative (soit le nombre d'heures) de la formation continue en rapport avec la vie professionnelle en dehors du cadre institutionnel augmente avec le niveau de formation, si ce n'est en Italie, aux Pays-Bas et au Royaume-Uni. Les diplômés de l'enseignement tertiaire peuvent s'attendre à suivre 70 % au moins d'heures de formation continue de plus en fin de carrière qu'en début de carrière au Danemark, aux États-Unis et en Suède, mais pas plus de 20 % de plus en France, en Hongrie et aux Pays-Bas.



Les pays sont classés par ordre décroissant des heures relatives de formation pour les individus ayant un diplôme de niveau tertiaire.

Source : OCDE. Tableau C5.1b. Voir les notes à l'annexe 3 (www.oecd.org/edu/eq2008).

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/425117616324>

Autres faits marquants

- Les adultes sont plus susceptibles de participer à des activités de formation continue en rapport avec la vie professionnelle en dehors du cadre institutionnel si leur niveau de formation est plus élevé.
- L'espérance de formation continue en rapport avec la vie professionnelle en dehors du cadre institutionnel pendant une carrière professionnelle type varie fortement d'un pays à l'autre. Chez les titulaires d'un diplôme de fin d'études tertiaires, l'espérance de formation continue représente moins de 350 heures en Grèce, en Italie et aux Pays-Bas, mais dépasse le millier d'heures au Danemark, en Finlande, en France et en Suisse.
- Les hommes peuvent s'attendre à suivre plus d'heures de formation continue en rapport avec la vie professionnelle en dehors du cadre institutionnel que les femmes. En règle générale, les taux de participation varient moins entre les sexes. Les femmes titulaires d'un diplôme de fin d'études tertiaires sont plus susceptibles de se livrer à des activités de formation continue en rapport avec la vie professionnelle en dehors du cadre institutionnel dans 15 des 22 pays de l'OCDE considérés ici.
- En règle générale, le nombre d'heures de formation continue en rapport avec la vie professionnelle en dehors du cadre institutionnel diminue avec l'âge, fortement même, dans la plupart des pays. Certains éléments montrent toutefois que le taux d'emploi est supérieur chez les diplômés de l'enseignement tertiaire en fin de carrière (soit ceux âgés de 55 à 64 ans) qui peuvent se livrer à des activités de formation continue au même titre que leurs collègues plus jeunes.

Contexte

Le vieillissement de la population et la demande de plus en plus forte de compétences sur le marché du travail qui résulte du progrès technologique, de la mondialisation et de la réforme des modalités organisationnelles sont autant de raisons majeures qui expliquent pourquoi l'apprentissage tout au long de la vie est devenu une priorité politique. De nombreux observateurs estiment également que l'évolution du mode d'organisation de l'entreprise induit l'orientation de la demande vers de nouveaux types de compétence, ce qui accentue encore l'importance de la formation continue.

Les travailleurs qui approchent de l'âge de la retraite sont de plus en plus nombreux, et il est important pour eux de continuer à investir dans l'actualisation de leurs connaissances et de leurs compétences. Il est de plus en plus question de repousser l'âge actuel de la retraite en raison de l'allongement de l'espérance de vie. Dans la plupart des pays, le taux d'emploi commence pourtant à diminuer bien avant l'âge légal de la retraite, notamment parce que les compétences et connaissances des travailleurs plus âgés sont moins demandées.

La formation continue des individus âgés de 55 à 64 ans est donc un indicateur probant de l'acquisition de compétences et de l'aptitude à l'emploi jusqu'à l'âge de la retraite, voire au-delà. La relation complexe entre la formation continue, le taux d'emploi et les régimes légaux de retraite empêche de discerner l'effet statistique de l'investissement dans la formation continue chez les seniors. Quoi qu'il en soit, comme l'acquisition de compétences nouvelles est cruciale pour tous les travailleurs, il est probable qu'avec l'âge, elle devienne plus déterminante pour trouver ou garder un emploi.

Observations et explications

Variation des taux de participation

Le taux de participation à des activités de formation continue en rapport avec la vie professionnelle en dehors du cadre institutionnel varie sensiblement d'un pays à l'autre. Quatre pays de l'OCDE, à savoir le Danemark, les États-Unis, la Finlande et la Suède, caracolent en tête du classement : plus de 35 % des individus âgés de 25 à 64 ans ont participé à une activité de formation continue en rapport avec la vie professionnelle en dehors du cadre institutionnel au cours des 12 derniers mois. Au bas du classement se trouvent l'Espagne, la Grèce, la Hongrie, l'Italie, les Pays-Bas, la Pologne et le Portugal, où le taux de participation est inférieur à 10 %. Entre ces deux extrêmes, le taux de participation varie énormément : il est de l'ordre de 11 % en Irlande et en République tchèque, mais il atteint plus du double au Canada et au Royaume-Uni (voir le tableau C5.1a).

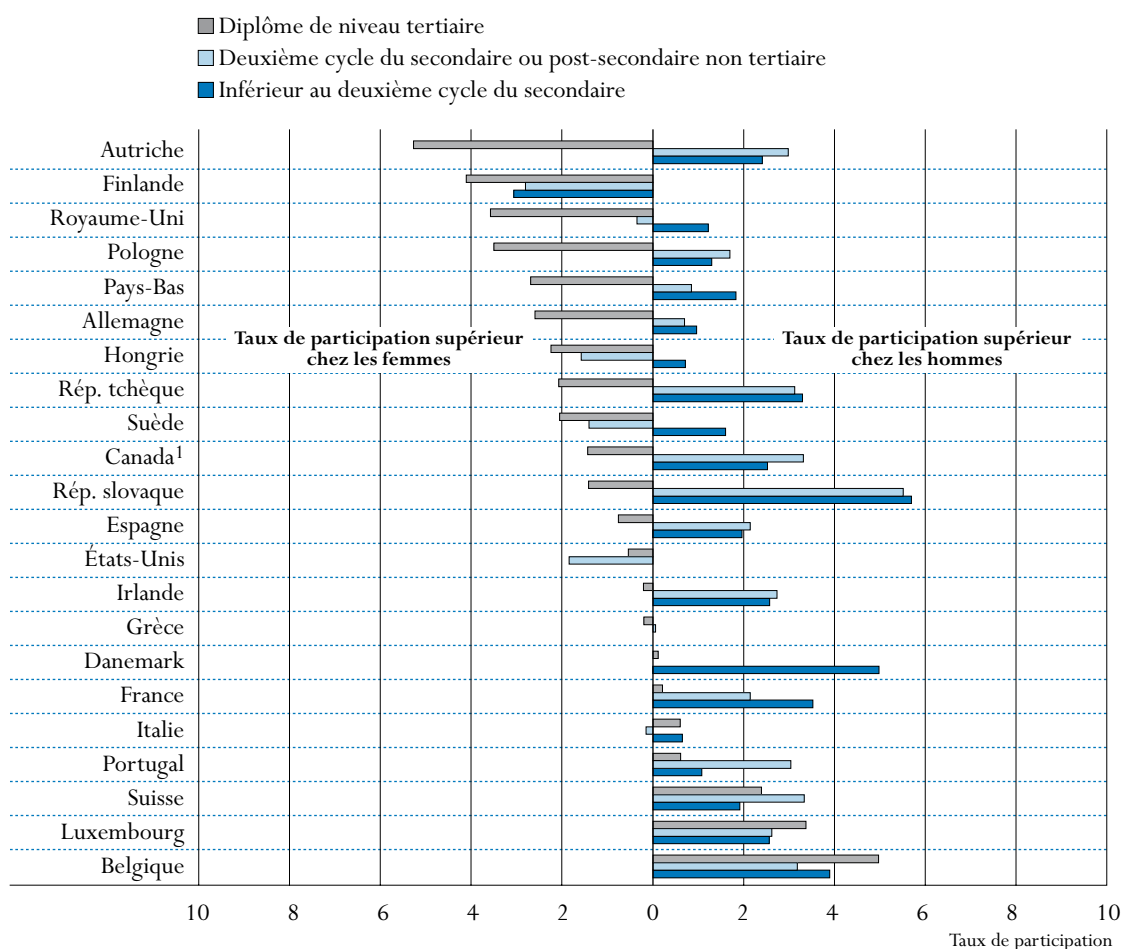
La formation appelle la formation

La participation à des activités de formation continue augmente avec le niveau de formation (voir le tableau C5.1a). Il est frappant de constater que dans tous les pays, la pratique de la formation continue varie fortement selon le niveau de formation initial. Le taux de participation à des activités de formation continue en rapport avec la vie professionnelle en dehors du cadre institutionnel est plus élevé chez les titulaires d'un diplôme de fin d'études tertiaires que chez les titulaires d'un diplôme de fin d'études secondaires ou post-secondaires non tertiaires : l'écart s'établit à 14 points de pourcentage en moyenne, dans les pays de l'OCDE considérés ici. De même, le taux de participation est plus élevé chez les titulaires d'un diplôme de fin d'études secondaires ou post-secondaires non tertiaires que chez les individus dont le niveau de formation est inférieur : l'écart représente 10 points de pourcentage en moyenne. Il serait utile d'en savoir davantage sur les causes de ce différentiel de participation selon le niveau de formation initial pour orienter les politiques visant à promouvoir l'apprentissage tout au long de la vie parmi les moins qualifiés.

Variation de la pratique de la formation continue selon le sexe

L'espérance de formation continue en rapport avec la vie professionnelle en dehors du cadre institutionnel est plus élevée chez les actifs occupés de sexe masculin que de sexe féminin dans tous les pays de l'OCDE, sauf en France, en Finlande, en Hongrie, aux Pays-Bas et au Portugal (voir le tableau C5.1a). Dans la catégorie des actifs occupés, les disparités les plus grandes entre les deux sexes s'observent en Suisse, où les hommes peuvent espérer suivre près de 360 heures de formation continue de plus que les femmes. Toutefois, les taux de participation varient moins entre les sexes (voir le graphique C5.2). Le fait que les taux de participation varient moins entre les sexes que le nombre d'heures de formation donne à penser que les périodes de formation sont plus longues chez les hommes que chez les femmes, ce qui s'explique peut-être par des différences de profession.


Graphique C5.2. Différences entre les sexes dans le taux de participation à des activités de formation continue non formelle en rapport avec la vie professionnelle dans la population âgée de 25 à 64 ans, selon le niveau de formation (2003)



1. Année de référence : 2002.

Les pays sont classés par ordre décroissant de la différence de taux de participation à des activités de formation continue non formelle en rapport avec la vie professionnelle entre les hommes et les femmes titulaires d'un diplôme de niveau tertiaire.

Source : OCDE, Tableau C5.1a. Voir les notes à l'annexe 3 (www.oecd.org/edu/eag2008).

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/425117616324>

Dans 15 des 22 pays considérés ici, les femmes titulaires d'un diplôme de fin d'études tertiaires sont plus susceptibles que leurs homologues masculins de se livrer à des activités de formation continue, mais l'inverse s'observe parmi les diplômés de l'enseignement secondaire (premier et deuxième cycle) et post-secondaire non tertiaire. L'écart est défavorable aux femmes aux trois niveaux de formation en Belgique, en France, au Luxembourg et en Suisse, mais leur est favorable en Finlande. Toutefois, les taux de participation ne varient que légèrement : aucun pays de l'OCDE n'accuse un écart supérieur à 6 points de pourcentage.

Encadré C5.1. Les avantages de la formation continue pour les individus

La formation continue en rapport avec la vie professionnelle en dehors du cadre institutionnel est en majeure partie financée par l'employeur. Ce sont même ces activités de formation financées par les employeurs qui constituent la principale forme de formation à la disposition des individus en âge de travailler. Des recherches récentes montrent que les employeurs financent des formations spécifiques à leur entreprise ou de nature générale et que les individus ne contribuent que peu à cet investissement.

Bien que les employeurs prennent la majeure partie de cet investissement à leur charge, la littérature empirique montre que dans plusieurs pays, la formation continue procure à ceux qui s'y livrent un rendement salarial significatif. La formation continue profite également à l'employeur qui la finance : les gains de productivité générés par l'investissement sont généralement supérieurs à l'augmentation du coût salarial.

Les employeurs tirent avantage de l'investissement dans la formation continue, certes, mais la plupart des études montrent que la formation continue financée par les employeurs génère un rendement plus élevé que celle financée par les individus. Plusieurs éléments suggèrent également que la formation continue initiée par les entreprises ou en rapport plus étroit avec la vie professionnelle procure aux individus un rendement salarial plus important. D'autres éléments montrent que les individus sans grandes perspectives professionnelles (les travailleurs plus âgés et moins qualifiés) retirent des avantages salariaux relativement modestes de la formation continue, mais que leurs perspectives professionnelles s'en trouvent améliorées : leur situation devient moins précaire, car ils sont moins exposés au risque de perdre leur emploi et ont plus de chances d'en retrouver un s'ils sont licenciés.

Des recherches montrent également que la formation continue est plus limitée chez les travailleurs de sexe féminin (les femmes ne participent pas à autant d'activités de formation continue qu'elles le voudraient). De plus, les femmes financent plus que les hommes leur formation continue. Toutefois, rien n'indique qu'elles en retirent un rendement moindre que les hommes.

Pour plus d'informations sur l'impact de la formation continue, il y a lieu de consulter le document de travail de l'OCDE (2008d).

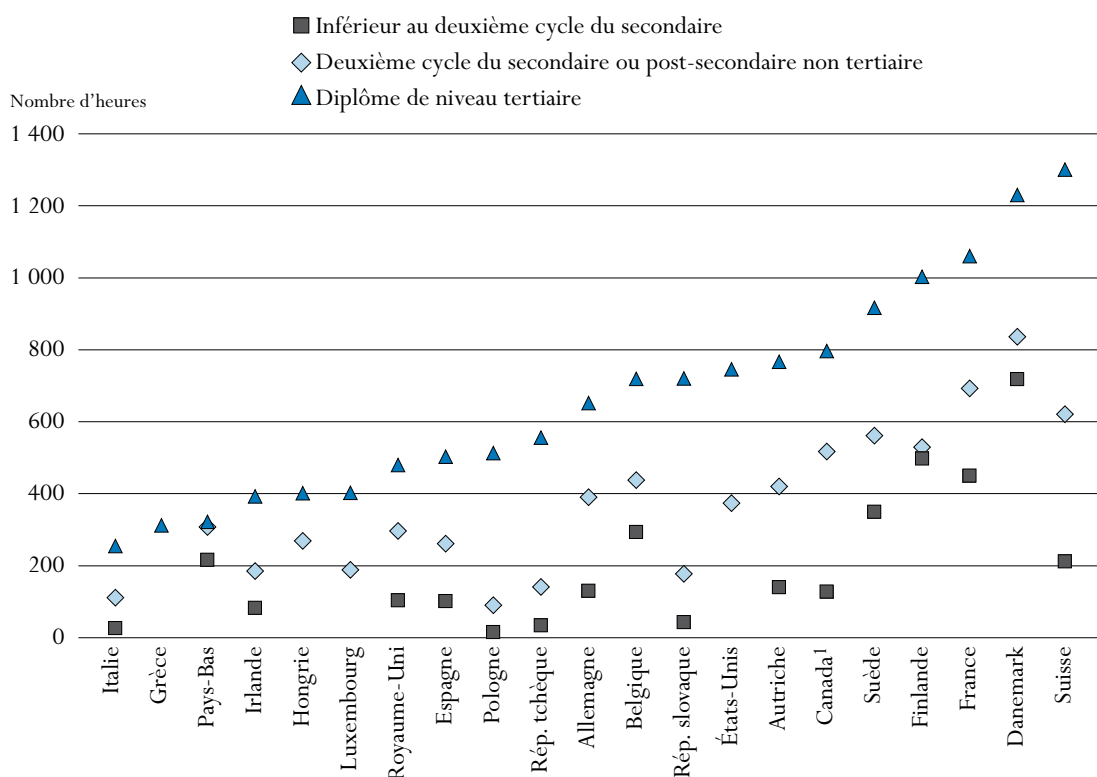
Espérance de formation continue en rapport avec la vie professionnelle en dehors du cadre institutionnel

Le tableau C5.1a montre le nombre d'heures que les individus peuvent s'attendre à consacrer à des activités de formation continue en rapport avec la vie professionnelle en dehors du cadre institutionnel tout au long de leur carrière. L'espérance de formation continue représente plus de 1 300 heures chez les diplômés de l'enseignement tertiaire en Suisse, en tête du classement des pays de l'OCDE (voir le tableau C5.1a). En d'autres termes, ces individus consacreront en moyenne, pendant leur carrière professionnelle, l'équivalent de plus de 84 % d'une année de travail à la formation continue. Tous niveaux de formation confondus, l'espérance de formation continue pendant la carrière professionnelle représente moins de 10 % du temps de travail annuel moyen en Grèce, en Italie, en Pologne et en République tchèque, mais au moins 40 % au Danemark, en France, en Suède et en Suisse.

Comme le montre le graphique C5.3, le nombre d'heures que les individus peuvent s'attendre à consacrer à la formation continue en rapport avec la vie professionnelle en dehors du cadre institutionnel tout au long de leur carrière varie énormément entre les niveaux de formation.

Graphique C5.3. Estimation du nombre d'heures de formation continue non formelle en rapport avec la vie professionnelle, selon le niveau de formation (2003)


Estimation du nombre d'heures de formation continue non formelle en rapport avec la vie professionnelle dans la population âgée de 25 à 64 ans, selon le niveau de formation



1. Année de référence : 2002.

Les pays sont classés par ordre croissant de l'estimation du nombre d'heures de formation continue non formelle en rapport avec la vie professionnelle chez les titulaires d'un diplôme de niveau tertiaire.

Source : OCDE, Tableau C5.1a. Voir les notes à l'annexe 3 (www.oecd.org/edu/eag2008).

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/425117616324>

L'espérance de formation continue chez les titulaires d'un diplôme de fin d'études tertiaires ne représente pas plus de 350 heures en Grèce, en Italie et aux Pays-Bas, mais dépasse le millier d'heures au Danemark, en Finlande, en France et en Suisse. Au Danemark, en Finlande et en France, les individus dont le niveau de formation est inférieur au deuxième cycle de l'enseignement secondaire peuvent s'attendre à consacrer à la formation continue en rapport avec la vie professionnelle en dehors du cadre institutionnel un nombre d'heures sensiblement plus élevé que les titulaires d'un diplôme de fin d'études tertiaires dans d'autres pays.

Espérance de formation continue en rapport avec la vie professionnelle en dehors du cadre institutionnel selon l'âge

La participation à des activités de formation continue en rapport avec la vie professionnelle en dehors du cadre institutionnel diminue avec l'âge dans la plupart des pays, quoique dans des proportions variables. Comme le montre le graphique C5.1, les efforts de formation continue varient sensiblement selon les groupes d'âge. Dans certains pays, les investissements sont relativement élevés en matière de formation continue en rapport avec la vie professionnelle. Ces investissements visent essentiellement les individus qui entrent dans la vie active (formation initiale) en Belgique et en France, alors qu'ils sont répartis plus uniformément tout au long de la carrière professionnelle au Danemark, aux États-Unis, en Finlande et en Suède. Le Danemark, la Suède et la Suisse se distinguent nettement aussi par le nombre élevé d'heures de formation continue chez les diplômés de l'enseignement tertiaire plus âgés (plus de 200 heures) (voir le tableau C5.1).

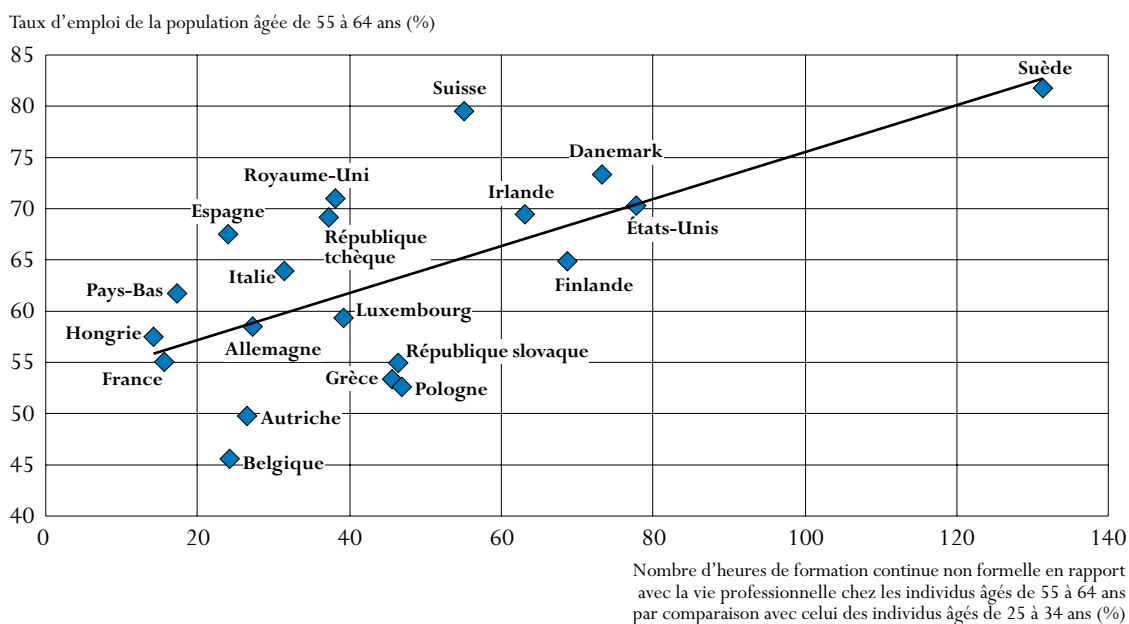
La diminution de la participation à des activités de formation continue en rapport avec la vie professionnelle en dehors du cadre institutionnel peut être imputable au fait que les individus plus âgés accordent moins de valeur à cet investissement et que les employeurs leur en proposent moins souvent (sachant qu'il leur restera moins de temps pour rentabiliser leur investissement). Le tableau C5.1b montre la répartition du nombre d'heures de formation continue par groupe d'âge, ce qui donne une idée de l'intensité de la pratique de l'apprentissage tout au long de la vie dans chaque pays (à cet égard, il y a lieu de tenir compte du nombre absolu d'heures de formation et de sa répartition). Il importe également de tenir compte du taux d'emploi des individus plus âgés pour évaluer l'apprentissage tout au long de la vie sous tous ses aspects.

En règle générale, les taux d'emploi augmentent avec le niveau de formation, mais ils commencent à diminuer avant l'âge de la retraite quel que soit le niveau de formation. Tous niveaux de formation confondus, les taux d'emploi et les taux de participation à des activités de formation continue en rapport avec la vie professionnelle en dehors du cadre institutionnel régressent avant l'âge de la retraite. Le graphique C4.5 montre le taux d'emploi des diplômés de l'enseignement tertiaire âgés de 55 à 64 ans et compare leur nombre relatif d'heures de formation continue en rapport avec la vie professionnelle en dehors du cadre institutionnel avec celui des individus âgés de 25 à 34 ans à niveau de formation égal. Les taux d'emploi sont plus élevés chez les individus plus âgés dans les pays où ils sont moins pénalisés que les individus plus jeunes en termes de formation continue. L'analyse du nombre absolu d'heures de formation continue en rapport avec la vie professionnelle en dehors du cadre institutionnel révèle la même tendance chez les diplômés de l'enseignement tertiaire âgés de 55 à 64 ans. Il est difficile d'établir si cette relation est imputable à des interactions avec les régimes de retraite, à l'effet conjugué du taux d'emploi et du taux de participation à des

activités de formation continue ou encore à l'accroissement du taux d'emploi sous l'effet de la participation à des activités de formation continue. Toutefois, l'impact positif de la formation continue sur le taux d'emploi est documenté dans un certain nombre d'études, dont l'édition de 2004 de *Perspectives d'emploi de l'OCDE* (OCDE, 2004c).

Graphique C5.4. Effort de formation et taux d'emploi des individus âgés de 55 à 64 ans titulaires d'un diplôme de niveau tertiaire

Taux d'emploi des individus âgés de 55 à 64 ans (2003) et leur nombre d'heures de formation continue non formelle en rapport avec la vie professionnelle par comparaison à celui des individus âgés de 25 à 34 ans (2003)



Source : OCDE. Tableau C5.1b. Voir les notes à l'annexe 3 (www.oecd.org/edu/eag2008).

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/425117616324>

La formation continue en rapport avec la vie professionnelle peut également être un bon moyen de lutter contre le chômage, car elle permet aux individus d'acquérir ou de développer des compétences qui leur donnent un meilleur profil aux yeux des employeurs. Conscients de l'évolution des technologies, des méthodes de travail et des marchés, les responsables politiques de nombreux pays encouragent les adultes à s'engager davantage dans des activités plus générales de formation continue en rapport avec la vie professionnelle en dehors du cadre institutionnel. Toutefois, les actifs occupés se livrent bien plus que les chômeurs à des activités de formation continue. Dans tous les pays, les actifs occupés affichent une espérance de formation continue en rapport avec la vie professionnelle sensiblement plus élevée que les chômeurs (voir le tableau C5.1b). Ce phénomène s'explique essentiellement par le fait que les périodes de chômage que les individus traversent sont souvent nettement plus courtes que leurs périodes d'activité, mais la fréquence et l'intensité de la formation continue sont généralement moindres chez les chômeurs.

Définitions et méthodologie

Les chiffres des pays non européens proviennent d'enquêtes nationales auprès des ménages (voir l'annexe 3, www.oecd.org/edu/eaq2008). Les chiffres des pays participant au Système statistique européen proviennent de la version de janvier 2006 du module *ad hoc* « Apprentissage tout au long de la vie 2003 » de l'Enquête européenne sur les forces de travail. La période de référence du module *ad hoc* est l'année 2003 dans certains pays, mais le deuxième trimestre (soit entre avril et juin) ou le printemps (soit entre mars et mai) dans d'autres. Dans la plupart des pays européens, les données sur le nombre d'heures de formation continue en rapport avec la vie professionnelle concernent jusqu'à quatre activités de formation parmi les plus récentes. Au Canada et aux États-Unis, les chiffres concernent respectivement jusqu'à cinq et quatre activités de formation continue en rapport avec la vie professionnelle par participant.

Cet indicateur se concentre sur la formation continue en rapport avec la vie professionnelle en dehors du cadre institutionnel. Par formation continue en dehors du cadre institutionnel, on entend toutes les formations régulières et organisées qui ne peuvent être assimilées à l'enseignement institutionnel aux termes de la CITE et qui ne sont pas sanctionnées par un diplôme. Ces activités peuvent être organisées à l'intérieur et à l'extérieur des établissements d'enseignement et être suivies par des personnes de tout âge. Selon les pays, il peut s'agir de programmes d'alphabétisation pour adultes ou de programmes visant à dispenser une formation de base aux jeunes non scolarisés, à inculquer des savoir-faire professionnels et des compétences utiles dans la vie et ou à enrichir la culture générale. Ces programmes ne suivent pas nécessairement les niveaux d'enseignement institutionnels. Par formation en rapport avec la vie professionnelle, on entend les formations suivies essentiellement pour des raisons professionnelles, et non pour des raisons sociales ou personnelles. En d'autres termes, les individus qui entreprennent ces formations le font dans le but d'enrichir leurs connaissances et / ou d'acquérir de nouvelles compétences qu'ils pourront valoriser dans leur emploi actuel ou un nouvel emploi, d'augmenter leurs revenus du travail, d'améliorer leurs perspectives professionnelles et, plus généralement, d'accroître leurs chances de promotion.

Le nombre d'heures de formation continue en rapport avec la vie professionnelle en dehors du cadre institutionnel calculé selon la situation au regard de l'emploi (voir le tableau C5.1b) est pondéré en fonction de la durée de la période pendant laquelle un individu fictif est « actif occupé », « chômeur » et « inactif ». Dans la plupart des pays, les données sur la situation au regard de l'emploi portent sur une semaine de référence, alors que les données sur le nombre d'heures de formation continue portent sur une année (en l'occurrence les 12 mois précédant l'enquête), quel que soit la situation au regard de l'emploi des individus pendant leur participation à des activités de formation continue.

Autres références

OCDE (2004c), *Perspectives de l'emploi de l'OCDE 2004 – Améliorer les compétences : la formation permet-elle d'accéder à des emplois plus nombreux et meilleurs ?*, OCDE, Paris.

OCDE (2008d), *“Job-related training and benefits for individuals: A review of evidence and explanations”*, Documents de travail de l'éducation de l'OCDE, n° 19, OCDE, Paris.

Tableau C5.1a.

Taux de participation et estimation du nombre d'heures de participation à des activités de formation continue non formelle en rapport avec la vie professionnelle, selon le niveau de formation (2003)

Taux de participation et estimation du nombre d'heures de participation à des activités de formation continue en rapport avec la vie professionnelle hors cadre institutionnel dans la population âgée de 25 à 64 ans (sur une période de 40 ans), selon le niveau de formation et le sexe

Pays membres de l'OCDE		Taux de participation pendant un an				Estimation du nombre d'heures de formation continue en rapport avec la vie professionnelle hors cadre institutionnel entre les âges de 25 et de 64 ans				Temps de travail annuel moyen (en heures)	Durée des activités de formation en proportion du temps de travail annuel (%)
		Premier cycle du secondaire	Deuxième cycle du secondaire ou post-secondaire non tertiaire	Tertiaire	Tous niveaux de formation confondus	Premier cycle du secondaire	Deuxième cycle du secondaire ou post-secondaire non tertiaire	Tertiaire	Tous niveaux de formation confondus		
		(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)		
Autriche	H + F	5	19	37	19	140	420	767	422	1550	27
	Hommes	7	20	34	21	157	468	722	470	m	m
	Femmes	4	17	40	17	131	366	834	374	m	m
Belgique	H + F	6	15	30	16	293	437	719	469	1542	30
	Hommes	8	17	33	18	353	543	768	540	m	m
	Femmes	4	14	28	14	230	327	668	397	m	m
Canada ¹	H + F	6	20	35	25	128	517	796	586	1740	34
	Hommes	8	22	35	25	126	486	863	590	m	m
	Femmes	5	19	36	25	c	549	738	582	m	m
Rép. tchèque	H + F	3	10	21	11	34	142	556	182	1986	9
	Hommes	6	12	20	13	28	134	562	186	m	m
	Femmes	2	9	22	9	39	150	553	179	m	m
Danemark	H + F	22	36	54	39	719	836	1 230	934	1475	63
	Hommes	25	36	54	39	726	884	1 197	946	m	m
	Femmes	20	36	54	39	722	780	1 260	922	m	m
Finlande	H + F	20	32	54	36	497	530	1 003	669	1718	39
	Hommes	18	31	52	33	503	514	975	637	m	m
	Femmes	21	33	56	39	486	545	1 035	701	m	m
France	H + F	9	19	33	19	450	692	1 061	713	1441	49
	Hommes	11	20	34	20	458	567	1 093	664	m	m
	Femmes	8	17	33	17	440	833	1 039	760	m	m
Allemagne	H + F	3	10	24	12	130	390	650	398	1441	28
	Hommes	3	10	23	12	149	431	672	447	m	m
	Femmes	3	9	25	11	114	348	626	348	m	m
Grèce	H + F	n	3	11	4	c	c	312	106	1936	5
	Hommes	1	3	11	4	c	c	316	106	m	m
	Femmes	n	3	11	3	c	c	c	106	m	m
Hongrie	H + F	1	4	9	4	c	270	402	253	m	m
	Hommes	2	3	8	4	c	177	384	192	m	m
	Femmes	1	5	10	5	c	370	422	312	m	m
Irlande	H + F	5	10	20	11	82	185	392	203	1646	12
	Hommes	6	12	20	11	98	c	401	209	m	m
	Femmes	3	9	20	10	c	190	385	197	m	m
Italie	H + F	1	6	12	4	26	111	254	82	1591	5
	Hommes	2	6	13	4	31	113	264	87	m	m
	Femmes	1	6	12	4	21	110	244	77	m	m

1. Année de référence : 2002.

Source : OCDE. Voir les notes à l'annexe 3 (www.oecd.org/edu/eag2008).

Les symboles représentant les données manquantes figurent dans le Guide du lecteur.


StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/425117616324>

Tableau C5.1a. (suite)

Taux de participation et estimation du nombre d'heures de participation à des activités de formation continue non formelle en rapport avec la vie professionnelle, selon le niveau de formation (2003)

Taux de participation et estimation du nombre d'heures de participation à des activités de formation continue en rapport avec la vie professionnelle hors cadre institutionnel dans la population âgée de 25 à 64 ans (sur une période de 40 ans), selon le niveau de formation et le sexe

		Taux de participation pendant un an				Estimation du nombre d'heures de formation continue en rapport avec la vie professionnelle hors cadre institutionnel entre les âges de 25 et de 64 ans				Temps de travail annuel moyen (en heures)	Durée des activités de formation en proportion du temps de travail annuel (%)	
		Premier cycle du secondaire	Deuxième cycle du secondaire ou post-secondaire non tertiaire	Tertiaire	Tous niveaux de formation confondus	Premier cycle du secondaire	Deuxième cycle du secondaire ou post-secondaire non tertiaire	Tertiaire	Tous niveaux de formation confondus			
		(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)			(9)
Pays membres de l'OCDE	Luxembourg	H + F	3	12	27	12	c	189	402	176	1592	11
		Hommes	4	13	29	13	c	212	436	207	m	m
		Femmes	2	11	26	10	c	c	c	c	m	m
	Pays-Bas	H + F	5	11	13	9	216	308	322	283	1354	21
		Hommes	6	11	12	10	227	292	298	277	m	m
		Femmes	4	10	14	9	211	328	357	289	m	m
	Pologne	H + F	1	7	29	9	16	90	513	139	1984	7
		Hommes	2	8	27	9	c	104	531	147	m	m
		Femmes	1	6	31	9	c	76	495	131	m	m
	Portugal	H + F	4	15	27	7	232	c	c	343	1678	20
		Hommes	4	17	27	8	159	c	c	316	m	m
		Femmes	3	14	27	7	302	c	c	367	m	m
	Rép. slovaque	H + F	6	19	37	19	43	178	721	225	1931	12
		Hommes	10	21	37	22	c	190	741	240	m	m
		Femmes	4	16	38	16	c	165	699	212	m	m
	Espagne	H + F	3	7	14	6	102	261	503	237	1800	13
		Hommes	4	9	14	7	116	265	503	247	m	m
		Femmes	2	6	14	6	87	257	506	226	m	m
	Suède	H + F	24	37	57	40	350	562	917	622	1563	40
		Hommes	24	36	56	39	368	617	932	641	m	m
		Femmes	23	38	58	42	324	502	911	603	m	m
	Suisse	H + F	8	27	44	29	212	621	1 301	723	1556	46
		Hommes	9	29	45	33	256	760	1 422	912	m	m
		Femmes	7	26	43	26	184	514	1 085	551	m	m
	Royaume-Uni	H + F	7	26	46	27	103	297	480	315	1672	19
		Hommes	8	26	45	28	131	323	494	344	m	m
		Femmes	7	27	48	26	81	272	471	287	m	m
	États-Unis	H + F	12	32	56	37	c	374	746	471	1822	26
		Hommes	c	32	58	37	c	c	790	499	m	m
		Femmes	c	34	58	39	c	351	704	446	m	m
	Moyenne de l'OCDE	H + F	7	17	31	18	210	371	669	389	1668	25
		Hommes	8	18	31	19	243	393	684	405	m	m
		Femmes	6	17	32	17	241	370	686	384	m	m

1. Année de référence : 2002.

 Source : OCDE. Voir les notes à l'annexe 3 (www.oecd.org/edu/eag2008).

Les symboles représentant les données manquantes figurent dans le Guide du lecteur.


 StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/425117616324>

Tableau C5.1b.

Estimation du nombre d'heures de formation continue non formelle en rapport avec la vie professionnelle (2003)
Estimation du nombre d'heures de formation continue en rapport avec la vie professionnelle hors cadre institutionnel, selon le groupe d'âge et la situation au regard de l'emploi

Pays membres de l'OCDE		Niveau de formation	Estimation du nombre d'heures de formation continue en rapport avec la vie professionnelle hors cadre institutionnel entre les âges de 25 et de 64 ans						
			Groupes d'âge				Situation au regard de l'emploi		
			25-34 ans	35-44 ans	45-54 ans	55-64 ans	Actifs occupés	Chômeurs	Inactifs
Autriche	Inférieur au 2 ^e cycle du secondaire (CITE0/1/2)	58	48	29	5	110	c	c	140
	2 ^e cycle du secondaire ou post-secondaire non tertiaire (CITE3/4)	175	136	89	21	368	22	29	420
	Tertiaire (CITE5/6)	241	250	212	64	714	c	c	767
Belgique	Inférieur au 2 ^e cycle du secondaire (CITE0/1/2)	127	115	49	3	186	59	48	293
	2 ^e cycle du secondaire ou post-secondaire non tertiaire (CITE3/4)	151	171	95	21	340	57	41	437
	Tertiaire (CITE5/6)	286	205	159	69	640	43	37	719
Canada ¹	Inférieur au 2 ^e cycle du secondaire (CITE0/1/2)	m	m	m	m	m	m	m	m
	2 ^e cycle du secondaire ou post-secondaire non tertiaire (CITE3/4)	m	m	m	m	m	m	m	m
	Tertiaire (CITE5/6)	m	m	m	m	m	m	m	m
Rép. tchèque	Inférieur au 2 ^e cycle du secondaire (CITE0/1/2)	14	7	12	1	23	c	c	34
	2 ^e cycle du secondaire ou post-secondaire non tertiaire (CITE3/4)	47	45	38	12	129	9	4	142
	Tertiaire (CITE5/6)	186	186	114	70	546	c	c	556
Danemark	Inférieur au 2 ^e cycle du secondaire (CITE0/1/2)	239	243	171	65	455	c	184	719
	2 ^e cycle du secondaire ou post-secondaire non tertiaire (CITE3/4)	205	284	199	147	685	86	65	836
	Tertiaire (CITE5/6)	282	379	362	207	1 011	116	103	1 230
Finlande	Inférieur au 2 ^e cycle du secondaire (CITE0/1/2)	194	149	118	36	273	c	c	497
	2 ^e cycle du secondaire ou post-secondaire non tertiaire (CITE3/4)	147	175	146	62	389	102	39	530
	Tertiaire (CITE5/6)	247	309	277	170	889	c	51	1 003
France	Inférieur au 2 ^e cycle du secondaire (CITE0/1/2)	245	118	75	12	247	107	96	450
	2 ^e cycle du secondaire ou post-secondaire non tertiaire (CITE3/4)	324	227	123	18	470	106	116	692
	Tertiaire (CITE5/6)	488	291	206	76	809	105	146	1 061
Allemagne	Inférieur au 2 ^e cycle du secondaire (CITE0/1/2)	54	39	32	5	46	59	24	130
	2 ^e cycle du secondaire ou post-secondaire non tertiaire (CITE3/4)	162	120	87	22	230	109	52	390
	Tertiaire (CITE5/6)	243	187	153	66	522	86	42	650
Grèce	Inférieur au 2 ^e cycle du secondaire (CITE0/1/2)	11	c	c	c	12	c	c	15
	2 ^e cycle du secondaire ou post-secondaire non tertiaire (CITE3/4)	48	26	15	c	76	10	8	94
	Tertiaire (CITE5/6)	98	91	79	45	285	15	c	312
Hongrie	Inférieur au 2 ^e cycle du secondaire (CITE0/1/2)	45	31	11	c	56	c	c	90
	2 ^e cycle du secondaire ou post-secondaire non tertiaire (CITE3/4)	118	99	42	11	170	21	79	270
	Tertiaire (CITE5/6)	176	120	81	25	337	c	49	402
Irlande	Inférieur au 2 ^e cycle du secondaire (CITE0/1/2)	29	28	18	8	66	c	c	82
	2 ^e cycle du secondaire ou post-secondaire non tertiaire (CITE3/4)	60	56	43	27	161	c	c	185
	Tertiaire (CITE5/6)	109	113	102	69	371	c	c	392
Italie	Inférieur au 2 ^e cycle du secondaire (CITE0/1/2)	10	9	5	1	25	c	c	26
	2 ^e cycle du secondaire ou post-secondaire non tertiaire (CITE3/4)	27	34	32	17	102	5	3	111
	Tertiaire (CITE5/6)	90	72	65	28	222	12	21	254
Luxembourg	Inférieur au 2 ^e cycle du secondaire (CITE0/1/2)	17	6	10	c	33	c	c	34
	2 ^e cycle du secondaire ou post-secondaire non tertiaire (CITE3/4)	64	56	57	12	165	c	c	189
	Tertiaire (CITE5/6)	128	126	98	50	396	c	c	402

1. Année de référence : 2002.

Source : OCDE. Voir les notes à l'annexe 3 (www.oecd.org/edu/eag2008).

Les symboles représentant les données manquantes figurent dans le Guide du lecteur.


StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/425117616324>

Tableau C5.1b. (suite)

Estimation du nombre d'heures de formation continue non formelle en rapport avec la vie professionnelle (2003)


Estimation du nombre d'heures de formation continue en rapport avec la vie professionnelle hors cadre institutionnel, selon le groupe d'âge et la situation au regard de l'emploi

		Estimation du nombre d'heures de formation continue en rapport avec la vie professionnelle hors cadre institutionnel entre les âges de 25 et de 64 ans							
		Groupes d'âge				Situation au regard de l'emploi			
		25-34 ans	35-44 ans	45-54 ans	55-64 ans	Actifs occupés	Chômeurs	Inactifs	Total
	Niveau de formation								
Pays-Bas	Inférieur au 2 ^e cycle du secondaire (CITE0/1/2)	92	73	41	11	134	c	78	216
	2 ^e cycle du secondaire ou post-secondaire non tertiaire (CITE3/4)	131	87	55	34	254	17	37	308
	Tertiaire (CITE5/6)	130	103	67	22	294	c		322
Pologne	Inférieur au 2 ^e cycle du secondaire (CITE0/1/2)	6	6	3	1	12	c	c	16
	2 ^e cycle du secondaire ou post-secondaire non tertiaire (CITE3/4)	32	32	20	6	78	10	c	90
	Tertiaire (CITE5/6)	145	169	132	68	497	10	c	513
Portugal	Inférieur au 2 ^e cycle du secondaire (CITE0/1/2)	88	92	41	10	149	c	c	232
	2 ^e cycle du secondaire ou post-secondaire non tertiaire (CITE3/4)	261	145	79	c	463	c	c	529
	Tertiaire (CITE5/6)	336	226	169	c	764	c	c	835
Rép. slovaque	Inférieur au 2 ^e cycle du secondaire (CITE0/1/2)	11	21	10	1	27	c	c	43
	2 ^e cycle du secondaire ou post-secondaire non tertiaire (CITE3/4)	61	58	44	15	159	15	c	178
	Tertiaire (CITE5/6)	217	218	185	101	703	c	c	721
Espagne	Inférieur au 2 ^e cycle du secondaire (CITE0/1/2)	48	29	19	6	73	22	7	102
	2 ^e cycle du secondaire ou post-secondaire non tertiaire (CITE3/4)	86	83	73	18	188	40	33	261
	Tertiaire (CITE5/6)	180	151	129	43	409	62	32	503
Suède	Inférieur au 2 ^e cycle du secondaire (CITE0/1/2)	106	73	107	64	325	c	c	350
	2 ^e cycle du secondaire ou post-secondaire non tertiaire (CITE3/4)	123	164	149	125	504	46	12	562
	Tertiaire (CITE5/6)	183	249	244	241	889	18	10	917
Suisse	Inférieur au 2 ^e cycle du secondaire (CITE0/1/2)	108	62	25	17	126	56	c	212
	2 ^e cycle du secondaire ou post-secondaire non tertiaire (CITE3/4)	214	175	164	68	552	35	34	621
	Tertiaire (CITE5/6)	407	352	317	225	1 171	76	54	1 301
Royaume-Uni	Inférieur au 2 ^e cycle du secondaire (CITE0/1/2)	30	35	27	12	56	c	c	103
	2 ^e cycle du secondaire ou post-secondaire non tertiaire (CITE3/4)	101	93	67	35	254	16	27	297
	Tertiaire (CITE5/6)	161	140	117	62	442	10	27	480
États-Unis	Inférieur au 2 ^e cycle du secondaire (CITE0/1/2)	c	c	c	c	c	c	c	c
	2 ^e cycle du secondaire ou post-secondaire non tertiaire (CITE3/4)	98	107	97	72	337	c	c	374
	Tertiaire (CITE5/6)	190	186	223	148	695	c	c	746

1. Année de référence : 2002.

 Source : OCDE. Voir les notes à l'annexe 3 (www.oecd.org/edu/eag2008/).

Les symboles représentant les données manquantes figurent dans le Guide du lecteur.

 StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/425117616324>

GUIDE DU LECTEUR

■ **Champ couvert par les données**

Faute de données suffisantes, le champ couvert par les indicateurs reste limité dans de nombreux pays. Cependant, les données portent en principe sur le système d'éducation dans son ensemble (sur le territoire national), quels que soient le statut ou le mode de financement des établissements d'enseignement à l'étude et les mécanismes selon lesquels l'enseignement est dispensé. À une exception près (décrite ci-dessous), les catégories d'élèves/étudiants et les groupes d'âge sont en principe tous inclus : les enfants (y compris les enfants ayant des besoins d'éducation spécifiques), les adultes, les ressortissants nationaux, les ressortissants étrangers, ainsi que les élèves/étudiants qui suivent une formation à distance, un enseignement spécialisé ou adapté ou encore une formation organisée par un ministère autre que le ministère de l'Éducation, à condition que l'enseignement dispensé ait pour principal objectif de former les individus. Toutefois, les données sur les dépenses de formation initiale et les effectifs scolarisés excluent l'enseignement technique et la formation professionnelle dispensés en entreprise, sauf s'il s'agit de formations en alternance considérées comme faisant explicitement partie du système d'éducation.

Les formations qui s'adressent aux adultes ou qui sont de type extrascolaire sont prises en considération pour autant qu'elles comportent des cours ou des matières analogues à ceux de l'enseignement « ordinaire » ou qu'elles soient sanctionnées par des diplômes équivalents à ceux délivrés à l'issue de formations relevant de l'enseignement ordinaire. Sont exclues les formations que les adultes suivent essentiellement par intérêt personnel, dans un souci d'épanouissement ou à des fins récréatives.

■ **Calcul des moyennes internationales**

La plupart des indicateurs présentent la moyenne des pays de l'OCDE et, dans certains cas, le total des pays de l'OCDE.

La moyenne de l'OCDE est la moyenne non pondérée de tous les pays de l'OCDE dont les données sont disponibles ou peuvent être estimées. La moyenne des pays de l'OCDE correspond donc à la moyenne des valeurs obtenues au niveau des systèmes scolaires nationaux et peut être utilisée pour comparer l'indicateur d'un pays avec celui du pays « type » ou moyen. Elle ne tient pas compte de la taille absolue du système d'éducation de chaque pays.

Le total de l'OCDE est la moyenne pondérée des données de tous les pays de l'OCDE dont les données sont disponibles ou peuvent être estimées. Il correspond donc à la valeur de l'indicateur dans toute la zone de l'OCDE. Il permet par exemple de comparer le montant des dépenses de divers pays à celui de toute la zone de l'OCDE, une entité unique constituée de tous les pays de l'OCDE dont les données disponibles sont fiables.

Il convient de souligner que le manque de données peut biaiser considérablement les moyennes et totaux de l'OCDE. Étant donné le nombre relativement faible de pays étudiés, aucune méthode statistique n'est appliquée pour corriger ces biais. Dans les cas où une catégorie n'existe pas (code « a ») ou que sa valeur est d'un ordre de grandeur négligeable (code « n ») dans un pays, cette valeur est remplacée par une valeur nulle lors du calcul de la moyenne de l'OCDE. Si le numérateur et le dénominateur d'un ratio n'existent pas dans un pays (code « a »), la moyenne de l'OCDE est calculée abstraction faite de ce pays.

Dans les tableaux sur le financement qui contiennent les données de 1995 et de 2000, les moyennes et totaux de l'OCDE sont calculés sur la seule base des pays dont les données de 1995, de 2000 et de 2005 sont disponibles. Cette méthode a été retenue, car elle permet de comparer l'évolution des moyennes et totaux de l'OCDE pendant la période de référence, abstraction faite de la variation due à l'exclusion de pays dont les données de certaines années ne sont pas disponibles.

Un grand nombre d'indicateurs présentent également la moyenne des 19 pays de l'OCDE qui sont membres de l'Union européenne (UE-19) dont les données sont disponibles ou peuvent être estimées, en l'occurrence l'Allemagne, l'Autriche, la Belgique, le Danemark, l'Espagne, la Finlande, la France, la Grèce, la Hongrie, l'Irlande, l'Italie, le Luxembourg, les Pays-Bas, la Pologne, le Portugal, la République slovaque, la République tchèque, le Royaume-Uni et la Suède.

■ Classification des niveaux d'enseignement

La classification des niveaux d'enseignement s'inspire de la Classification internationale type de l'éducation de 1997 (CITE-97). Le principal changement apporté à la CITE-97 par rapport à l'ancienne version (CITE-76) est la mise en place d'un cadre de classification multidimensionnel, qui permet de mettre en concordance le contenu d'enseignement des programmes sur base de critères de classification multiples. La CITE est un instrument conçu pour recueillir des données statistiques sur l'éducation à l'échelle internationale. Elle distingue six niveaux d'enseignement. Le glossaire (www.oecd.org/edu/eag2008) décrit les niveaux de la CITE de manière détaillée et l'annexe 1 indique les âges typiques d'obtention des diplômes correspondant aux principaux programmes d'enseignement par niveau de la CITE.

■ Symboles remplaçant les données manquantes

Six symboles sont utilisés dans les tableaux et les graphiques pour signaler les données manquantes.

- a Les données de la catégorie sont sans objet.
- c Les observations sont trop peu nombreuses pour calculer des estimations fiables (par exemple les données portent sur moins de 3 % des élèves ou les établissements ne sont pas suffisamment nombreux pour faire des déductions valides). Néanmoins ces valeurs sont incluses dans le calcul des moyennes.
- m Les données ne sont pas disponibles.
- n L'ordre de grandeur est négligeable ou nul.
- w Les données ont été exclues à la demande du pays concerné.
- x Les données sont incluses sous une autre rubrique/dans une autre colonne du tableau (par exemple, « x(2) » signifie que les données sont incluses dans la colonne n° 2).
- ~ La moyenne n'est pas comparable aux autres niveaux d'enseignement.

■ Autres références

Le site www.oecd.org/edu/eag2008 décrit de manière détaillée les méthodes utilisées pour calculer les valeurs des indicateurs, explique comment interpréter ces valeurs dans les différents contextes nationaux et donne des renseignements sur les sources de données sollicitées. Les données sur lesquelles se fondent les indicateurs et le glossaire détaillé des termes techniques utilisés dans cette publication peuvent également être consultés sur ce site.

Tout changement introduit dans l'édition de 2008 de *Regards sur l'éducation* après impression sera indiqué sur le site www.oecd.org/edu/eag2008.

Le site du Programme international de l'OCDE pour le suivi des acquis des élèves (PISA) (www.pisa.oecd.org) décrit cette enquête, dont les résultats sont à la base de nombreux indicateurs de cette publication.

Cette édition de *Regards sur l'éducation* applique « StatLinks », la solution de publication en ligne de l'OCDE : tous les graphiques et tableaux de la présente édition de *Regards sur l'éducation 2008* sont accompagnés d'un lien hypertexte (URL) qui donne accès à un classeur au format Excel contenant les données de référence. Ces liens sont stables et ne seront pas modifiés à l'avenir. De plus, il suffit aux lecteurs de la version électronique de *Regards sur l'éducation* de cliquer sur ces liens pour ouvrir les classeurs correspondants dans une autre fenêtre.

■ Codes des entités territoriales

Les codes suivants sont utilisés dans certains graphiques. Les noms des pays ou entités territoriales sont repris dans le texte.

DEU Allemagne	HUN Hongrie
ENG Angleterre	IRL Irlande
AUS Australie	ISL Islande
AUT Autriche	ISR Israël
BEL Belgique	ITA Italie
BFL Belgique (Communauté flamande)	JPN Japon
BFR Belgique (Communauté française)	LUX Luxembourg
BRA Brésil	MEX Mexique
CAN Canada	NOR Norvège
CHL Chili	NZL Nouvelle-Zélande
KOR Corée	NLD Pays-Bas
DNK Danemark	POL Pologne
SCO Écosse	PRT Portugal
ESP Espagne	SVK République slovaque
EST Estonie	CZE République tchèque
USA États-Unis	UKM Royaume-Uni
RUS Fédération de Russie	SVN Slovénie
FIN Finlande	SWE Suède
FRA France	CHE Suisse
GRC Grèce	TUR Turquie

TABLE DES MATIÈRES

Nom des
indicateurs
de l'édition
2007

Avant-propos	3	
Éditorial	13	
Introduction	19	
Guide du lecteur	23	
CHAPITRE A LES RÉSULTATS DES ÉTABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT ET L'IMPACT DE L'APPRENTISSAGE	27	
Indicateur A1 Quel est le niveau de formation de la population adulte ?	28	A1
Tableau A1.1.a. Niveau de formation de la population adulte (2006)	43	
Tableau A1.2.a. Proportion de titulaires d'un diplôme égal ou supérieur au deuxième cycle du secondaire dans la population (2006)	44	
Tableau A1.3.a. Proportion de titulaires d'un diplôme de niveau tertiaire dans la population (2006)	45	
Tableau A1.4. Domaines d'études (2004)	46	
Tableau A1.5. Ratio de diplômés du niveau CITE 5A âgés de 25 à 34 ans et de diplômés du niveau CITE 6 âgés de 30 à 39 ans par rapport aux diplômés des niveaux CITE 5A et 6 âgés de 55 à 64 ans, selon le domaine d'études (2004)	47	
Tableau A1.6. Répartition de la population active par type de profession (CITP) (1998 et 2006)	48	
Tableau A1.7. Proportion de titulaires d'un diplôme de niveau tertiaire dans la population active, selon le type de profession (2006)	50	
Indicateur A2 Combien d'élèves terminent-ils leurs études secondaires et commencent des études tertiaires ?	52	A2, C2
Tableau A2.1. Taux d'obtention d'un diplôme de fin d'études secondaires (2006)	67	
Tableau A2.2. Évolution du taux d'obtention d'un diplôme de fin d'études secondaires (entre 1995 et 2006)	68	
Tableau A2.3. Taux d'obtention d'un diplôme de fin d'études post-secondaires non tertiaires (2006)	69	
Tableau A2.4. Taux d'accès à l'enseignement tertiaire et pyramide des âges des nouveaux inscrits (2006)	70	
Tableau A2.5. Évolution des taux d'accès à l'enseignement tertiaire (entre 1995 et 2006)	71	
Tableau A2.6. Répartition des nouveaux inscrits et proportion des femmes dans l'enseignement tertiaire, selon le domaine d'études (2006)	72	
Indicateur A3 Combien d'étudiants terminent-ils leurs études tertiaires ?	74	A3
Tableau A3.1. Taux d'obtention d'un diplôme dans l'enseignement tertiaire (2006)	79	
Tableau A3.2. Évolution du taux d'obtention d'un diplôme tertiaire (entre 1995 et 2006)	91	
Tableau A3.3. Taux d'obtention d'un diplôme à l'issue d'une formation tertiaire et proportion d'étudiants étrangers et en mobilité internationale dans les effectifs diplômés (2006)	92	

Tableau A3.4a.	Pourcentage de diplômés à l'issue de formations tertiaires de type A et de programmes de recherche de haut niveau, selon le domaine d'études (2000 et 2006).....	93
Tableau A3.5a.	Pourcentage de diplômes et titres délivrés à des femmes à l'issue de formations tertiaires de type A et de programmes de recherche de haut niveau, selon le domaine d'études (2000 et 2006).....	94
Tableau A3.6.	Diplômés en sciences, selon le sexe (2006).....	95
Indicateur A4	Combien d'étudiants réussissent ou abandonnent leurs études tertiaires ?	96
Tableau A4.1.	Taux de réussite dans l'enseignement tertiaire (2005).....	103
Tableau A4.2.	Taux de réussite dans l'enseignement tertiaire de type A, selon le mode de scolarisation (2005).....	104
Indicateur A5	Quelles compétences les jeunes ont-ils en sciences ?.....	106
Tableau A5.1.	Score moyen, différences de score selon le sexe et répartition des scores sur l'échelle PISA de culture scientifique (2006).....	121
Tableau A5.2.	Pourcentage d'élèves à chaque niveau de compétence de l'échelle PISA de culture scientifique (2006).....	123
Tableau A5.3.	Score moyen, différences de score selon le sexe et répartition des scores sur les échelles PISA de compétence en sciences (2006)....	124
Indicateur A6	Quel est le point de vue des parents sur l'établissement de leur enfant et sur l'apprentissage des sciences ?	128
Tableau A6.1.	Performance des élèves sur l'échelle PISA de culture scientifique selon leurs activités scientifiques antérieures décrites par leurs parents (2006).....	136
Tableau A6.2a.	Milieu socio-économique et point de vue des parents sur le niveau d'exigences dans l'établissement de leur enfant (PISA 2006)	137
Tableau A6.2b.	Milieu socio-économique et point de vue des parents sur le climat de discipline dans l'établissement de leur enfant (PISA 2006).....	138
Tableau A6.2c.	Milieu socio-économique et point de vue des parents sur la qualité de la formation que l'école donne à leur enfant (PISA 2006)	139
Tableau A6.3a.	Point de vue des parents sur les compétences et la motivation des enseignants de leur enfant (PISA 2006).....	140
Tableau A6.3b.	Point de vue des parents sur le contenu des cours et les méthodes d'enseignement dans l'établissement de leur enfant (PISA 2006)	141
Tableau A6.3c.	Point de vue des parents sur la qualité du suivi des progrès de leur enfant dans l'établissement (PISA 2006)	142
Tableau A6.3d.	Point de vue des parents sur les informations communiquées par l'établissement au sujet des progrès de leur enfant (PISA 2006).....	143
Indicateur A7	Le niveau socio-économique des parents a-t-il un impact sur la scolarisation dans l'enseignement tertiaire ?	144
Indicateur A8	Quel est l'impact du niveau de formation sur le taux d'emploi ?	152
Tableau A8.1a.	Taux d'emploi par niveau de formation selon le sexe (2006).....	162

A3

A7

A8

Tableau A8.2.a.	Taux de chômage par niveau de formation selon le sexe (2006).....	164
Tableau A8.3.a.	Évolution du taux d'emploi selon le niveau de formation (entre 1997 et 2006).....	166
Tableau A8.4.	Évolution du taux d'emploi de la population âgée de 55 à 64 ans selon le niveau de formation (entre 1997 et 2006).....	168
Tableau A8.5.a.	Évolution du taux de chômage selon le niveau de formation (entre 1997 et 2006).....	170
Indicateur A9 Quels sont les avantages économiques de l'éducation ? 172		
Tableau A9.1.a.	Revenus professionnels relatifs de la population percevant des revenus du travail (2006 ou année de référence indiquée).....	184
Tableau A9.1.b.	Écarts de revenus du travail entre les hommes et les femmes (2006 ou année de référence indiquée).....	186
Tableau A9.2.a.	Évolution des revenus du travail relatifs de la population adulte (entre 1997 et 2006).....	187
Tableau A9.3.	Évolution des écarts de revenus du travail entre hommes et femmes (entre 1997 et 2006).....	188
Tableau A9.4.a.	Répartition de la population âgée de 25 à 64 ans par catégorie de revenus du travail, selon le niveau de formation (2006 ou année de référence indiquée).....	190
Indicateur A10 Quels sont les facteurs qui incitent à investir dans l'éducation ?..... 194		
Tableau A10.1.	Taux de rendement interne privé (TRI) lié à l'obtention d'un diplôme de deuxième cycle du secondaire ou post-secondaire non tertiaire (CITE 3/4) (2004).....	209
Tableau A10.2.	Taux de rendement interne privé (TRI) lié à l'obtention d'un diplôme de niveau tertiaire (CITE 5/6) (2004).....	209
Tableau A10.3.	Taux de rendement interne privé lié à l'obtention d'un diplôme de deuxième cycle du secondaire à l'âge de 40 ans (2004).....	210
Tableau A10.4.	Taux de rendement interne privé lié à l'obtention d'un diplôme de niveau tertiaire à l'âge de 40 ans (2004).....	210
Tableau A10.5.	Taux de rendement interne public lié à l'élévation du niveau de formation individuel lors de la formation initiale (2004).....	211
Tableau A10.6.	Taux de rendement interne public lié à l'élévation du niveau de formation individuel à l'âge de 40 ans (2004).....	211
CHAPITRE B LES RESSOURCES FINANCIÈRES ET HUMAINES INVESTIES DANS L'ÉDUCATION 213		
Indicateur B1 Quel est le montant des dépenses par élève/étudiant ? 216		
Tableau B1.1.a.	Dépenses annuelles par élève/étudiant au titre des établissements d'enseignement, tous services confondus (2005).....	233
Tableau B1.1.b.	Dépenses annuelles par élève/étudiant au titre des services éducatifs, des services auxiliaires et de la R&D (2005).....	234
Tableau B1.2.	Répartition (en pourcentage) des dépenses au titre des établissements d'enseignement par rapport aux effectifs d'élèves/étudiants, selon le niveau d'enseignement (2005).....	235

Tableau B1.3a.	Dépenses par élève au titre des établissements d'enseignement cumulées sur la durée théorique des études primaires et secondaires, tous services confondus (2005).....	236
Tableau B1.3b.	Dépenses par étudiant au titre des établissements d'enseignement cumulées sur la durée moyenne des études tertiaires, tous services confondus (2005).....	237
Tableau B1.4.	Dépenses annuelles par élève/étudiant au titre des établissements d'enseignement, tous services confondus, en proportion du PIB par habitant (2005).....	238
Tableau B1.5.	Variation des dépenses par élève/étudiant au titre des établissements d'enseignement, tous services confondus, en fonction de différents facteurs, selon le niveau d'enseignement (1995, 2000, 2005).....	239
Indicateur B2	Quelle part de leur richesse nationale les pays consacrent-ils à l'éducation ?	240
Tableau B2.1.	Dépenses au titre des établissements d'enseignement en pourcentage du PIB, selon le niveau d'enseignement (1995, 2000, 2005).....	252
Tableau B2.2.	Dépenses au titre des établissements d'enseignement en pourcentage du PIB, selon le niveau d'enseignement (2005).....	253
Tableau B2.3.	Variation des dépenses au titre des établissements d'enseignement et variation du PIB (1995, 2000, 2005).....	254
Tableau B2.4.	Dépenses au titre des établissements d'enseignement en pourcentage du PIB, selon la provenance du financement et par niveau d'enseignement (2005).....	255
Indicateur B3	Quelle est la répartition entre investissements public et privé dans l'éducation ?	256
Tableau B3.1.	Part relative des dépenses publiques et privées au titre des établissements d'enseignement, tous niveaux d'enseignement confondus (2000, 2005).....	265
Tableau B3.2a.	Part relative (en pourcentage) des dépenses publiques et privées au titre des établissements d'enseignement, selon le niveau d'enseignement (2000, 2005).....	266
Tableau B3.2b.	Part relative (en pourcentage) des dépenses publiques et privées au titre des établissements d'enseignement tertiaire (2000, 2005).....	267
Tableau B3.3.	Évolution de la part relative des dépenses publiques au titre des établissements d'enseignement tertiaire et indice de variation entre 1995 et 2005 (2000 = 100) (1995, 2000, 2001, 2002, 2003, 2004 et 2005).....	268
Indicateur B4	Quel est le montant des dépenses publiques d'éducation ?	270
Tableau B4.1.	Total des dépenses publiques d'éducation (1995, 2000, 2005).....	277
Tableau B4.2.	Répartition du total des dépenses publiques d'éducation (2005).....	278
Indicateur B5	Quels sont les montants des frais de scolarité et des aides publiques dans l'enseignement tertiaire ?	280
Tableau B5.1a.	Estimation des frais de scolarité annuels moyens demandés aux ressortissants nationaux par les établissements d'enseignement tertiaire de type A (année académique 2004/05).....	297

B2

B3

B4

B5

Tableau B5.1b.	Estimation des frais de scolarité moyens annuels demandés aux ressortissants nationaux par les établissements d'enseignement tertiaire de type B (année académique 2004/05).....	299
Tableau B5.1c.	Répartition de l'aide financière aux étudiants et montant des frais de scolarité dans l'enseignement tertiaire de type A (année académique 2004/05).....	301
Tableau B5.1d.	Gouvernance des établissements tertiaires (année académique 2004/2005).....	302
Tableau B5.1e.	Aides financières sous forme de prêts d'études publics aux étudiants scolarisés dans l'enseignement tertiaire de type A (année académique 2004/05).....	306
Tableau B5.2.	Subventions publiques aux ménages et autres entités privées au titre de l'enseignement tertiaire, en pourcentage des dépenses publiques totales d'éducation et du PIB (2005).....	308
Indicateur B6	À quelles catégories de services et de ressources les dépenses d'éducation sont-elles affectées ?	310
Tableau B6.1.	Dépenses au titre des établissements d'enseignement par catégorie de services, en pourcentage du PIB (2005).....	318
Tableau B6.2a.	Dépenses au titre des établissements d'enseignement par catégorie de ressources dans l'enseignement primaire et secondaire (2005).....	319
Tableau B6.2b.	Dépenses au titre des établissements d'enseignement par catégorie de ressources et par niveau d'enseignement (2005).....	320
Indicateur B7	Quelle est l'efficacité de l'exploitation des ressources dans l'éducation ?	322
Tableau B7.1.	Indicateurs économiques et sociaux et performance en sciences (2005 et 2006).....	335
Tableau B7.2.	Contribution de divers facteurs au coût salarial par élève dans le deuxième cycle de l'enseignement secondaire (2004).....	336
Tableau B7.3.	Corrélation entre les dépenses par élève dans le deuxième cycle de l'enseignement secondaire, en pourcentage du PIB par habitant, et 10 variables explicatives (2005, dans 25 pays membres de l'OCDE).....	338
CHAPITRE C	ACCÈS À L'ÉDUCATION, PARTICIPATION ET PROGRESSION	339
Indicateur C1	Quelle est l'importance de la filière professionnelle ?	340
Tableau C1.1.	Répartition des effectifs scolarisés dans le deuxième cycle du secondaire (2006).....	349
Tableau C1.2.	Pourcentage de diplômés du deuxième cycle de l'enseignement secondaire et de l'enseignement post-secondaire non tertiaire, en filière préprofessionnelle et professionnelle, selon le domaine d'études (2006).....	350
Tableau C1.3.	Dépenses annuelles par élève/étudiant au titre des établissements d'enseignement, tous services confondus, selon les filières d'enseignement (2005).....	352
Tableau C1.4.	Performance des élèves de 15 ans sur l'échelle PISA de culture scientifique selon les filières d'enseignement (2006).....	353

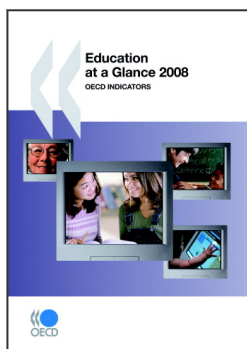
B6

C1

Indicateur C2	Quels sont les effectifs scolarisés ?	354	C2
Tableau C2.1.	Taux de scolarisation selon l'âge (2006).....	362	
Tableau C2.2.	Évolution des taux de scolarisation (entre 1995 et 2006).....	363	
Tableau C2.3.	Caractéristiques de la transition entre l'âge de 15 et de 20 ans, selon le niveau d'enseignement (2006).....	364	
Tableau C2.4.	Effectifs de l'enseignement primaire et secondaire selon le type d'établissement et le mode de scolarisation (2006).....	365	
Tableau C2.5.	Effectifs de l'enseignement tertiaire selon le type d'établissement et le mode de scolarisation (2006).....	366	
Indicateur C3	Qui sont les étudiants internationaux et où choisissent-ils d'étudier ?	368	C3
Tableau C3.1.	Étudiants en mobilité internationale et étudiants étrangers dans l'enseignement tertiaire (2000 et 2006).....	389	
Tableau C3.2.	Répartition des étudiants en mobilité internationale et des étudiants étrangers par pays d'origine (2006).....	390	
Tableau C3.3.	Répartition des ressortissants nationaux scolarisés à l'étranger, par pays d'accueil (2006).....	392	
Tableau C3.4.	Répartition des étudiants en mobilité internationale et des étudiants étrangers selon le niveau d'enseignement et le type de formation tertiaires (2006).....	394	
Tableau C3.5.	Répartition des étudiants en mobilité internationale et des étudiants étrangers selon le domaine d'études (2006).....	395	
Tableau C3.6.	Évolution du nombre d'étudiants scolarisés à l'étranger (entre 2000 et 2006).....	396	
Indicateur C4	Les jeunes réussissent-ils leur entrée dans la vie active à l'issue de leurs études ?	398	C4
Tableau C4.1a.	Estimation du nombre d'années en formation et hors formation chez les jeunes âgés de 15 à 29 ans (2006).....	410	
Tableau C4.1b.	Évolution de l'estimation du nombre d'années en formation et hors formation chez les jeunes âgés de 15 à 29 ans (entre 1998 et 2006).....	412	
Tableau C4.2a.	Pourcentage de jeunes en formation et hors formation (2006).....	414	
Tableau C4.3.	Pourcentage de chômeurs non scolarisés dans la population, selon le groupe d'âge (2006).....	416	
Tableau C4.4a.	Évolution du pourcentage de jeunes en formation et hors formation (1995, 1998 et 2006).....	418	
Indicateur C5	Les adultes participent-ils à la formation continue ?	422	C5
Tableau C5.1a.	Taux de participation et estimation du nombre d'heures de participation à des activités de formation continue non formelle en rapport avec la vie professionnelle, selon le niveau de formation (2003).....	431	
Tableau C5.1b.	Estimation du nombre d'heures de formation continue non formelle en rapport avec la vie professionnelle (2003).....	433	
CHAPITRE D	ENVIRONNEMENT PÉDAGOGIQUE ET ORGANISATION SCOLAIRE	435	
Indicateur D1	Combien de temps les élèves passent-ils en classe ?	436	D1
Tableau D1.1.	Temps d'instruction obligatoire et prévu dans les établissements publics (2006).....	445	

Tableau D1.2a.	Temps d'instruction par matière en pourcentage du temps total d'instruction du programme obligatoire des élèves de 9 à 11 ans (2006).....	446	
Tableau D1.2b.	Temps d'instruction par matière en pourcentage du temps total d'instruction du programme obligatoire des élèves de 12 à 14 ans (2006).....	447	
Indicateur D2	Quels sont le taux d'encadrement et la taille des classes ?.....	448	D2
Tableau D2.1.	Taille moyenne des classes selon le type d'établissement et le niveau d'enseignement (2006).....	460	
Tableau D2.2.	Nombre d'élèves/étudiants par enseignant dans les établissements d'enseignement (2006).....	461	
Tableau D2.3.	Nombre d'élèves/étudiants par enseignant selon le type d'établissement (2006).....	462	
Indicateur D3	Quel est le niveau de salaire des enseignants ?.....	464	D3
Tableau D3.1.	Salaire des enseignants (2006).....	477	
Tableau D3.2.	Évolution du salaire des enseignants (1996 et 2006).....	479	
Tableau D3.3a.	Ajustements des salaires des enseignants dans les établissements publics (2006).....	480	
Indicateur D4	Quel est le temps de travail des enseignants ?.....	482	D4
Tableau D4.1.	Organisation du temps de travail des enseignants (2006).....	491	
Indicateur D5	Quel est l'impact des évaluations et des examens dans les systèmes d'éducation ?.....	492	
Tableau D5.1.	Examens nationaux dans la filière générale (premier cycle du secondaire, 2006).....	500	
Tableau D5.2.	Évaluations nationales périodiques dans la filière générale (premier cycle du secondaire, 2006).....	501	
Tableau D5.3.	Influence possible des examens nationaux (premier cycle du secondaire, 2006).....	502	
Tableau D5.4.	Influence possible des évaluations nationales périodiques (premier cycle du secondaire, 2006).....	503	
Tableau D5.5.	Influence possible de l'inspection scolaire (premier cycle du secondaire, 2006).....	504	
Tableau D5.6.	Influence possible de l'auto-évaluation des établissements (premier cycle du secondaire, 2006).....	505	
Indicateur D6	Qui prend les décisions au sein des systèmes d'éducation ? ...	506	
Tableau D6.1.	Répartition des décisions relatives au premier cycle de l'enseignement secondaire dans les établissements publics, selon le niveau de pouvoir (2007).....	513	
Tableau D6.2a.	Répartition des décisions relatives au premier cycle de l'enseignement secondaire dans les établissements publics, selon le niveau de pouvoir, par domaine (2007).....	514	
Tableau D6.2b.	Répartition des décisions relatives au premier cycle de l'enseignement secondaire dans les établissements publics, selon le niveau de pouvoir, par domaine (2007).....	515	

Tableau D6.3.	Proportion de décisions prises par les établissements publics dans le premier cycle de l'enseignement secondaire, selon le mode de décision (2007)	516
Tableau D6.4a.	Proportion de décisions prises par les établissements publics dans le premier cycle de l'enseignement secondaire, selon le mode de décision et le domaine (2007).....	517
Tableau D6.4b.	Proportion de décisions prises par les établissements publics dans le premier cycle de l'enseignement secondaire, selon le mode de décision et le domaine	518
Tableau D6.5.	Niveaux de pouvoir auxquels se prennent différents types de décisions relatives aux programmes du premier cycle du secondaire dans les établissements publics (2007).....	519
Tableau D6.6.	Évolution de la répartition (en pourcentage) des décisions relatives au premier cycle de l'enseignement secondaire dans les établissements publics, selon le niveau de pouvoir (2007, 2003).....	521
ANNEXE 1	CARACTÉRISTIQUES DES SYSTÈMES ÉDUCATIFS	523
Tableau X1.1a.	Âges typiques d'obtention d'un diplôme du deuxième cycle du secondaire (2006).....	524
Tableau X1.1b.	Âges typiques d'obtention d'un diplôme post-secondaire non tertiaire (2006).....	525
Tableau X1.1c.	Âges typiques d'obtention d'un diplôme de niveau tertiaire (2006).....	526
Tableau X1.2a.	Année scolaire et année budgétaire utilisées pour le calcul des indicateurs.....	527
Tableau X1.2b.	Année scolaire et année budgétaire utilisées pour le calcul des indicateurs.....	528
Tableau X1.3.	Récapitulatif des conditions d'obtention d'un diplôme de fin d'études secondaires (CITE 3).....	529
ANNEXE 2	STATISTIQUES DE RÉFÉRENCE	531
Tableau X2.1.	Vue d'ensemble des principales variables relatives au contexte économique (période de référence : année civile 2005, prix courants de 2005).....	532
Tableau X2.2.	Statistiques de référence (période de référence : année civile 2005, prix courants de 2005).....	533
Tableau X2.3a.	Statistiques de référence utilisées dans le calcul de la rémunération des enseignants, selon le niveau (1996 et 2006).....	534
Tableau X2.3b.	Statistiques de référence utilisées dans le calcul de la rémunération des enseignants (1996 et 2006).....	536
Tableau X2.3c.	Salaire des enseignants (2006).....	537
ANNEXE 3	SOURCES, MÉTHODES ET NOTES TECHNIQUES	539
Références		541
Liste des participants à cette publication		543
Autres publications de l'OCDE		547



Extrait de :
Education at a Glance 2008
OECD Indicators

Accéder à cette publication :
<https://doi.org/10.1787/eag-2008-en>

Merci de citer ce chapitre comme suit :

OCDE (2009), « Accès à l'éducation, participation et progression », dans *Education at a Glance 2008 : OECD Indicators*, Éditions OCDE, Paris.

DOI: <https://doi.org/10.1787/eag-2008-6-fr>

Cet ouvrage est publié sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE. Les opinions et les arguments exprimés ici ne reflètent pas nécessairement les vues officielles des pays membres de l'OCDE.

Ce document et toute carte qu'il peut comprendre sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région.

Vous êtes autorisés à copier, télécharger ou imprimer du contenu OCDE pour votre utilisation personnelle. Vous pouvez inclure des extraits des publications, des bases de données et produits multimédia de l'OCDE dans vos documents, présentations, blogs, sites Internet et matériel d'enseignement, sous réserve de faire mention de la source OCDE et du copyright. Les demandes pour usage public ou commercial ou de traduction devront être adressées à rights@oecd.org. Les demandes d'autorisation de photocopier une partie de ce contenu à des fins publiques ou commerciales peuvent être obtenues auprès du Copyright Clearance Center (CCC) info@copyright.com ou du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC) contact@cfcopies.com.